Commune	Page de l'atlas 1	Planche	Page de l'atlas 2
Aizecourt-le-Bas	1	Planche 1	1
Aizecourt-le-Haut	2	Planche 1	2
Allaines	3	Planche 1	3
		Planche 2	4
Barleux	4	Planche 1	5
Bernes	5	Planche 2	6
		Planche 1	7
Biaches	6	Planche 1	8
Bouchavesnes-Bergen	7	Planche 1	9
Bouvincourt-en-Vermandois	8	Planche 1	10
Brie	9	Planche 1	11
Buire-Courcelles	10	Planche 1	12
		Planche 2	13
Bussu	11	Planche 1	14
Cartigny	12	Planche 1	15
		Planche 2	16
		Planche 3	17
Cléry-sur-Somme	13	Planche 1	18
Combles	14	Planche 1	19
Devise	15	Planche 1	20
Doingt	16	Planche 1	21
		Planche 2	22
Driencourt	17	Planche 1	23
Épehy	18	Planche 1	24
Équancourt	19	Planche 1	25
Estrées-Mons	20	Planche 1	26
		Planche 2	27
Éterpigny	21	Planche 1	28
Étricourt-Manancourt	22	Planche 1	29
Feuillères	23	Planche 1	30
		Planche 2	31
Fins	24	Planche 1	32
Flaucourt	25	Planche 1	33
		Planche 2	34
Flers	26	Planche 1	35
Ginchy	27	Planche 1	36
Gueudecourt	28	Planche 1	37
Guillemont	29	Planche 1	38
Guyencourt-Saulcourt	30	Planche 1	39
Hancourt	31	Planche 1	40
Hardecourt-aux-Bois	32	Planche 1	41
Hem-Monacu	33	Planche 1	42
Herbécourt	34	Planche 1	43
Hervilly	35	Planche 1	44
		Planche 2	45
Hesbécourt	36	Planche 1	46
Heudicourt	37	Planche 1	47
Lesboeufs	38	Planche 1	48
Liéramont	39	Planche 1	49
Longavesnes	40	Planche 1	50
Longueval	41	Planche 1	51

Marquaix	42	Planche 1	52
Maurepas	43	Planche 1	53
		Planche 1	54
Mesnil-Bruntel	44	Planche 1	55
Mesnil-en-Arrouaise	45	Planche 1	56
Moislains	46	Planche 1	57
Nurlu	47	Planche 1	58
Péronne	48	Planche 1	59
		Planche 2	60
		Planche 3	61
Poeuilly	49	Planche 1	62
Rancourt	50	Planche 1	63
Roisel	51	Planche 1	64
		Planche 2	65
Ronssoy	52	Planche 1	66
Sailly-Saillisel	53	Planche 1	67
Sorel	54	Planche 1	68
Templeux-la-Fosse	55	Planche 1	69
Templeux-le-Guérard	56	Planche 1	70
Tincourt-Boucly	57	Planche 1	71
Villers-Carbonnel	58	Planche 1	72
		Planche 2	73
		Planche 3	74
		Planche 4	75
Villers-Faucon	59	Planche 1	76
		Planche 2	77
Vraignes-en-Vermandois	60	Planche 1	78

Avec le soutien financier de :

Communauté de Communes Haute Somme

Notice du zonage pluvial

Version	Date	Rédigé / relu par	Commentaires
V1	Août 2023	CD / SR, GC	Première diffusion

Ingénierie
et gouvernance
de l'eau

53 rue de Turbigo
75003 Paris
T. +33 (0)1 53 01 92 95
www.sepia-conseils.fr

Sommaire

LISTE DES FIGURES **4**

LISTE DES TABLEAUX ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1. PREAMBULE **5**

1.1. OBJECTIFS DU ZONAGE PLUVIAL 5
1.2. PORTEE DU ZONAGE PLUVIAL 5
1.3. CHAMP D'APPLICATION DU ZONAGE PLUVIAL 5

2. STRATEGIE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES : NIVEAUX DE GESTION **7**

3. REGLES APPLICABLES A TOUS LES NIVEAUX DE PLUIE **8**

4. GESTION DES PLUIES COURANTES **9**

4.1. REGLE 9
4.2. CHAMP D'APPLICATION 9
4.3. RECOMMANDATIONS 9
4.4. DIMENSIONNEMENT 11

5. GESTION DES PLUIES MOYENNES A FORTES **12**

5.1. REGLE GENERALE 12
5.2. DEROGATION A LA REGLE GENERALE 12
5.2.1. Cas des projets de maisons individuelles 13
5.2.2. Cas des projets hors maisons individuelles 13
5.3. REGLES DE DIMENSIONNEMENT 14
5.3.1. Cas des projets de maisons individuelles 14
5.3.2. Cas des projets hors maisons individuelles 14
5.4. REGLES ET RECOMMANDATIONS SUR LES ESSAIS D'INFILTRATION 14
5.4.1. Règle 14
5.4.2. Recommandations 15
5.5. REGLES ET RECOMMANDATIONS SUR LES SOLUTIONS A METTRE EN ŒUVRE 16
5.5.1. Règles 16
5.5.2. Recommandations 16

6. GESTION DES PLUIES EXCEPTIONNELLES 19

6.1. REGLE CONCERNANT LES ECOULEMENTS GENERES AU DROIT DU PROJET 19
6.2. GESTION DES ECOULEMENTS GENERES PAR LE BASSIN VERSANT AMONT 19
6.2.1. Zones à risque identifiées 19
6.2.2. Règles 20
6.3. RECOMMANDATIONS 21
6.3.1. Les précautions permettant de limiter l'exposition du bâti au risque d'inondation par les eaux pluviales 21
6.3.2. L'adaptation des espaces publics dans les secteurs identifiés comme particulièrement sensibles 22

7. PREVENTION DES RISQUES DE POLLUTION 23

7.1. CHAMP D'APPLICATION 23
7.2. REGLES 23
7.3. RECOMMANDATIONS 24
7.3.1. Abattement des pollutions chroniques 24
7.3.2. Confinement des pollutions accidentelles 24

8. LIMITATION DU RUISSELLEMENT 25

8.1. RECOMMANDATIONS 25
8.1.1. Limitation de l'imperméabilisation dans tous les cas 25
8.1.2. Déconnexion des eaux pluviales pour résoudre les désordres et réduire les apports au réseau unitaire 25
8.1.3. Préservation des éléments ralentissant les écoulements 26

9. NOTICE DES CARTES DE ZONAGE PLUVIAL 27

Liste des figures

Figure 1 : Exemples de solutions de gestion à la source des pluies courantes 10

Figure 2 : Essai d'infiltration de type « Matsuo » 15

Figure 3 : Exemples de solutions de gestion à la source des pluies moyennes à fortes 18

Figure 4 : Exemples d'adaptation de l'habitat au risque d'inondation : maisons sur pilotis à Draveil (91) et en Angleterre 22

Figure 5 : Exemple d'espace public conçu pour contenir les eaux d'inondation 22

1. Préambule

1.1. Objectifs du zonage pluvial

La collectivité n'a pas d'obligation de collecte et de traitement des eaux pluviales issues des propriétés privées. Elle définit néanmoins, au travers du zonage pluvial, des prescriptions afin que la gestion des eaux pluviales urbaines sur son territoire soit cohérente et maîtrisée, ses principaux objectifs étant :

- **de limiter les risques d'inondations** liées aux eaux pluviales urbaines et pouvant impacter les **biens et les personnes** ;
- de **protéger le milieu naturel** des pollutions ponctuelles et diffuses générées par les eaux pluviales urbaines.

Une gestion des eaux pluviales appropriée contribue également :

- à la lutte contre les effets d'îlots de chaleur,
- à la lutte contre l'érosion de la biodiversité,
- à la qualité du cadre de vie,
- et à la maîtrise des coûts d'investissements et de fonctionnement liés à la gestion des eaux pluviales urbaines, pour les collectivités publiques comme pour les maîtres d'ouvrages privés.

1.2. Portée du zonage pluvial

Le zonage pluvial, document **composé de la présente notice et de la cartographie associée**, a une **portée à la fois stratégique et réglementaire**. Il constitue la **traduction concrète de la stratégie** de gestion des eaux pluviales urbaines retenue par la collectivité et ses partenaires, en règles et recommandations, dont certaines sont déclinées géographiquement.

1.3. Champ d'application du zonage pluvial

Le zonage pluvial s'applique à **tout aménagement en zone urbaine :**

- quel que soit le type d'aménagement : bâtiments, voiries, parkings, cheminements, places, activités… ;
- qu'il soit public ou privé ;
- quelle que soit sa taille ;
- qu'il soit soumis à autorisation d'urbanisme ou non ;
- quel que soit l'exutoire des eaux pluviales à l'aval du projet (vers des ouvrages existants, vers un cours d'eau ou vers le sous-sol par infiltration) ;
- qu'il s'agisse d'un nouvel aménagement sur un terrain non encore aménagé, d'une extension d'un aménagement existant, d'une démolition/reconstruction, d'un réaménagement d'espace public ou privé.

Tout projet d'aménagement d'un terrain entraînant une conséquence sur le ruissellement et les conditions d'infiltration du terrain (mise en place de revêtements, changements de matériaux, etc.) **est soumis aux règles du zonage pluvial.**

Pour un **projet d'extension**, seules les nouvelles surfaces concernées par le projet doivent être prises en compte dans le dimensionnement des dispositifs de gestion des eaux pluviales.

Pour les permis de construire passant par une **démolition** des aménagements existants, les calculs devront prendre en compte l'ensemble des surfaces de l'unité foncière, quel que soit son degré d'imperméabilisation antérieur. Le projet est considéré comme un nouvel aménagement sur un terrain non encore aménagé.

2. Stratégie de gestion des eaux pluviales : niveaux de gestion

Les objectifs visés en termes de gestion des eaux pluviales diffèrent en fonction du type d'évènement pluvieux considéré. Si pour des pluies fortes ou exceptionnelles, la priorité est la maîtrise du risque d'inondation, la gestion des pluies courantes doit assurer la maîtrise des émissions polluantes.

Pour structurer la réflexion et faciliter la compréhension, **trois niveaux de gestion ont été retenus**. Ceux-ci sont définis dans le tableau suivant :

Niveau de gestion	Pluies concernées	Principaux enjeux	Principes généraux
GESTION DES PLUIES COURANTES	Période de retour maximale de l'ordre de quelques mois mais constituant une grande partie du cumul annuel de précipitations	Préservation des milieux récepteurs et des ressources en eau Biodiversité et lutte contre les îlots de chaleur	Limiter au maximum la production des écoulements ***Vers une ville plus perméable et végétalisée***
GESTION DES PLUIES MOYENNES A FORTES	Période de retour de 30 à 50 ans	Préservation des milieux récepteurs Protection contre les inondations	Maîtriser les écoulements et infiltrer à la source ***Vers une gestion mieux intégrée, efficace et pérenne***
GESTION DES PLUIES EXCEPTIONNELLES	Toutes les pluies dont la période de retour dépasse celle de dimensionnement des dispositifs de gestion des eaux pluviales	Protection contre les inondations	Adapter l'aménagement du territoire pour limiter les risques pour les personnes et les biens ***Vers une ville plus résiliente***

La bonne prise en compte de ces trois niveaux de gestion implique de suivre, pour chaque projet d'aménagement, une démarche « **éviter – réduire – anticiper** », qui consiste :

- en premier lieu, à éviter l'imperméabilisation et la production des écoulements ;
- puis, à réduire les incidences de l'imperméabilisation en assurant l'infiltration à la source des écoulements et la maîtrise des écoulements ;
- enfin, à anticiper les conséquences des événements pluvieux exceptionnels.

Ces principes fondamentaux sont traduits dans les règles et recommandations explicitées dans les chapitres suivants.

3. Règles applicables à tous les niveaux de pluie

Le maître d'ouvrage est responsable de la bonne conception et du bon dimensionnement des dispositifs de gestion des eaux pluviales sur son opération.

À ce titre, il doit s'assurer que celle-ci n'induira pas de dommage supplémentaire aux biens ni aux personnes, que ce soit dans son périmètre ou à sa périphérie et quel que soit l'épisode pluvieux.

Par ailleurs, la gestion des eaux pluviales doit être intégrée à la conception d'un projet dès la phase d'esquisse, et ce afin de faciliter le respect des règles du présent zonage pluvial et de favoriser la mise en place de systèmes de gestion des eaux pluviales simples, moins coûteux, faciles à entretenir et bien insérés dans les aménagements réalisés.

4. Gestion des pluies courantes

4.1. Règle

Tout aménagement doit favoriser l'infiltration et/ou l'évapotranspiration des pluies courantes, en mettant en œuvre :

- **des surfaces perméables et/ou végétalisées** : maintien en pleine terre ; toitures végétalisées ; voies de circulation perméables ; parkings perméables et si possible végétalisés ; cheminements piétons, terrasses et cours perméables ;
- **pour les surfaces imperméabilisées, une rétention d'une capacité au moins égale à 20 litres/m² de surface imperméabilisée[a], en vue de l'infiltration et/ou évapotranspiration des pluies courantes.** On utilisera exclusivement des solutions de faible profondeur permettant d'optimiser la filtration par les sols (de type espaces verts en creux, noues végétalisées, tranchées d'infiltration...), en privilégiant autant que possible les dispositifs à ciel ouvert.

  Les puits d'infiltration ne sont pas appropriés pour la gestion des pluies courantes.

4.2. Champ d'application

Des ajustements de cette règle peuvent être envisagés pour certains types de projets ou dans certains contextes particuliers :

- **pour les surfaces présentant des risques particuliers de pollution chronique ou accidentelle**. Les eaux de ruissellement de ces surfaces doivent être gérées à la source mais à l'aide de dispositifs adaptés ;
- pour les projets dont le contexte impose des restrictions ou des précautions particulières vis-à-vis de l'infiltration.

4.3. Recommandations

Les types de solutions pouvant être mis en œuvre à la parcelle sont :

- **le maintien en pleine terre,** autant que possible, des espaces. C'est la solution la moins impactante pour le cycle de l'eau et l'environnement ;
- **les revêtements végétalisés ou poreux,** qui permettent d'éviter la production des ruissellements pour les pluies courantes ;
- **les aménagements simples de type espaces verts en creux, noues végétalisées et tranchées d'infiltration,** qui permettent de retenir temporairement et d'évacuer par infiltration et/ou évapotranspiration les écoulements issus des surfaces imperméables, sans consommer beaucoup d'espace ;
- **l'utilisation des eaux pluviales, en particulier pour l'arrosage des espaces verts.** Notons que l'efficacité et la rentabilité de l'utilisation des eaux pluviales, pour d'autres usages que pour

[a] 20 litres/m² de surface imperméabilisée correspond au volume généré par une pluie de 20 mm précipitée sur cette surface imperméabilisée. Ce ratio a été déterminé sur la base des statistiques pluviométriques locales.

l'arrosage des espaces verts, dépendent du contexte et passent par des analyses au cas par cas de concordance entre les ressources et les besoins.

Les dispositifs à ciel ouvert et en pleine terre seront privilégiés autant que possible.

Précisons que :

- des dispositifs de rétention temporaire ne sont nécessaires que si le projet présente des surfaces imperméables. **Si tous les revêtements sont végétalisés ou poreux, aucun dispositif complémentaire n'est requis ;**
- pour les pluies courantes, les volumes en jeu et les espaces de gestion nécessaires restent dans tous les cas limités et intégrables dans la très grande majorité des projets.
- ces solutions contribuent également à la qualité du cadre de vie, à la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique.

Figure 1 : Exemples de solutions de gestion à la source des pluies courantes



Toiture végétalisée



Parking végétalisé



Terrasse en gravier



Espace vert en creux

4.4. Dimensionnement

Un dispositif de rétention-infiltration et/ou évapotranspiration n'est nécessaire que si le projet présente des surfaces imperméabilisées. Si tous les revêtements sont végétalisés ou poreux, aucun dispositif complémentaire n'est requis.

Le ratio de 20 litres par m² de projet imperméabilisé est imposé quelle que soit la capacité d'infiltration des sols.

5. Gestion des pluies moyennes à fortes

5.1. Règle générale

Aucun rejet d'eaux pluviales n'est admis à l'aval des surfaces aménagées, jusqu'à la période de retour minimale imposée. Les eaux pluviales doivent être stockées et évacuées par infiltration.

Les périodes de retour minimales imposées sont les suivantes :

- **50 ans** sur les **zones prioritaires** identifiées sur les cartes du zonage pluvial, c'est-à-dire les zones situées en amont de secteurs particulièrement vulnérables au ruissellement, ainsi que les secteurs équipés d'un réseau d'assainissement unitaire ;
- **30 ans** sur le **reste du territoire**.

Il existe des solutions pour lesquelles le surplus de volume à retenir ne représente pas un coût supplémentaire. En outre, il ne s'agit pas forcément de dimensionner tous les dispositifs pour la pluie de référence retenue, mais de maîtriser les rejets à l'aval du projet jusqu'à cette pluie de référence. Cela signifie que l'on peut envisager, au-delà d'un certain niveau de pluie, l'inondation progressive, limitée et temporaire des parties les moins vulnérables du projet (parkings, voiries secondaires), afin d'assurer la protection des enjeux situés à l'aval.

5.2. Dérogation à la règle générale

En cas d'impossibilité démontrée par le pétitionnaire de gérer par rétention-infiltration la totalité des eaux pluviales pour la période de retour minimale imposée, une dérogation à la règle générale pourra être accordée si les deux conditions suivantes sont remplies :

- **le pétitionnaire devra démontrer l'impossibilité d'infiltrer la totalité des eaux pluviales, c'est-à-dire :**
    - soit démontrer que l'infiltration des eaux pluviales est incompatible avec les sols et sous-sols en place, en raison de l'existence d'un risque particulier (présence d'une cavité souterraine, instabilité du terrain, présence de sols pollués…)**, l'existence de ce risque devant être démontrée par une étude appropriée ;**
    - soit démontrer qu'il n'existe pas de solution technique permettant d'infiltrer la totalité des eaux pluviales, en justifiant :
        - de la perméabilité mesurée sur le site ;
        - **et** de l'impossibilité de diminuer la concentration des eaux pluviales, c'est-à-dire de réduire le ruissellement des eaux pluviales et/ou d'augmenter la surface utilisée pour l'infiltration des eaux pluviales ;
- **un raccordement est possible** vers le réseau hydrographique existant (axes de ruissellement, cours d'eau), ou à défaut vers un fossé, vers un caniveau, vers le réseau collectif d'eaux pluviales, et en dernier recours vers le réseau unitaire.

Toute demande de dérogation devra être justifiée à partir d'une étude de la faisabilité de l'infiltration des eaux pluviales basée sur des tests in situ (essais d'infiltration).

Si les conditions ci-dessus sont remplies, un rejet de l'excédent d'eaux pluviales pourra alors être autorisé. Deux cas de figure sont distingués :

- les projets de maisons individuelles ;
- les autres projets.

5.2.1. Cas des projets de maisons individuelles

La régulation des eaux pluviales ne doit pas être réalisée à la parcelle[b]. L'excédent d'eaux pluviales ne pouvant être infiltré sera rejeté au domaine public, sans limitation de débit. **Ce rejet d'eaux pluviales devra obligatoirement être gravitaire.**

Cette dérogation ne s'applique pas aux projets de construction de plusieurs maisons individuelles (de type lotissements).

5.2.2. Cas des projets hors maisons individuelles

En cas de rejet au domaine public ou de raccordement au réseau, le pétitionnaire sollicitera la collectivité compétente pour obtenir l'autorisation de raccordement.

L'excédent d'eaux pluviales ne pouvant être infiltré sera rejeté au domaine public avec un débit limité au maximum :

- à **1 L/s** pour les opérations d'une superficie totale de moins d'un hectare ;
- à **1 L/s/ha** pour les opérations d'une superficie d'un hectare ou plus.

Le cas échéant, le calcul du débit maximal peut intégrer la superficie du bassin versant situé en amont de l'opération, et dont les eaux de ruissellement interceptées sont gérées au sein de l'opération pour la période de retour minimale imposée.

Si le projet est une opération d'ensemble (permis d'aménager d'un lotissement, ZAC, OAP d'une zone urbanisable notamment), comprenant des lots de maisons individuelles, la règle de débit de rejet maximal autorisé s'applique à l'échelle de l'opération d'ensemble. La régulation des apports des maisons individuelles ne doit alors pas être réalisée « à la parcelle » mais au sein des espaces collectifs de l'opération, dans le cadre d'une gestion collective des eaux pluviales des tenants de l'espace public et privé, avec l'identification claire du gestionnaire et de ses responsabilités.

Cette orientation ne retire pas aux lots de maisons individuelles tout rôle à jouer :

- Les règles de gestion des pluies courantes sont à respecter,
- Pour les pluies moyennes à fortes, il s'agit tout de même d'assurer le transport des écoulements et leur connexion aux dispositifs situés au sein des espaces communs, dans le respect des conditions imposées, d'altimétrie en particulier.

Par ailleurs, l'autorisation d'un rejet ne dispense pas de gérer la plus grande part possible des eaux pluviales par infiltration et évapotranspiration, au sein de l'opération.

[b] Pour tenir compte des limites de la régulation des débits à cette échelle : efficacité technique limitée, difficultés de contrôle, manque de garanties de pérennité.

5.3. Règles de dimensionnement

5.3.1. Cas des projets de maisons individuelles

Les dispositifs de gestion des pluies moyennes à fortes doivent avoir une capacité minimale de :

- **50 litres par mètre carré de surface d'apport** en **zone prioritaire** ;
- **45 litres par mètre carré de surface d'apport** sur **le reste du territoire** ;

La surface d'apport correspondant aux surfaces de toitures et aux surfaces revêtues avec des revêtements non perméables.

Pour les toitures végétalisées ayant une épaisseur de substrat de 15 cm ou plus, un volume de 20 litres par m² de toiture peut être retranché.

5.3.2. Cas des projets hors maisons individuelles

Chaque dispositif de rétention des pluies moyennes à fortes doit être dimensionné à partir :

- de la **méthode des pluies**[c]**.** Elle permet de définir le volume de rétention nécessaire pour un débit de vidange, une période de retour d'insuffisance et des statistiques pluviométriques donnés, en envisageant toutes les durées de pluie ;
- des **statistiques pluviométriques locales**[d] **;**
- de la **surface active** générant les ruissellements collectés par le dispositif ;
- du **débit de vidange** du dispositif. C'est, au maximum, la somme du débit d'infiltration défini à partir de tests adaptés et du débit de rejet éventuellement autorisé ;
- de la **période de retour d'insuffisance** du dispositif. C'est, au minimum, la période de retour d'insuffisance minimum imposée.

La durée de vidange des dispositifs de rétention des pluies moyennes à fortes sera de **96 heures** au maximum, quel que soit le mode d'évacuation.

Le pétitionnaire devra fournir la note de dimensionnement de chaque dispositif de gestion pour l'instruction de son dossier.

5.4. Règles et recommandations sur les essais d'infiltration

5.4.1. Règle

La réalisation de tests in situ des capacités d'infiltration des sols est obligatoire, pour assurer le bon dimensionnement des dispositifs d'infiltration.

En outre, toute demande de dérogation pour la gestion des pluies moyennes à fortes devra être justifiée à partir des résultats de tests d'infiltration.

[c] Dans les cas où les limites de validité de la méthode des pluies sont dépassées, une autre méthode de dimensionnement peut être utilisée. Dans ce cas, le pétitionnaire devra justifier le choix de la méthode de calcul et expliciter clairement la méthode employée et les hypothèses retenues.

[d] On utilise généralement des coefficients de Montana. Ceux-ci doivent être récents, être issus d'une station météorologique locale, et couvrir des durées de pluies adaptées au projet.

5.4.2. Recommandations

Types d'essais et profondeur des essais

Il est recommandé de réaliser des essais de perméabilité adaptés aux dispositifs de gestion des eaux pluviales projetés.

Ainsi, pour concevoir des dispositifs de gestion des eaux pluviales de faible profondeur (noues, espaces verts en creux, tranchées d'infiltration, etc.), on privilégiera si possible des essais de perméabilité de type « **Matsuo** » (également appelés « Porchet en grand »). Ceux-ci sont réalisés dans des fosses réalisées à la pelle, peu profondes et d'une surface de l'ordre de 1 à 2 m², et sont donc davantage représentatifs du fonctionnement des dispositifs de gestion à ciel ouvert que des essais réalisés dans des sondages.

Il est également recommandé de réaliser les essais à une profondeur cohérente avec celle des dispositifs d'infiltration projetés.



Figure 2 : Essai d'infiltration de type « Matsuo »

Interprétation des valeurs de perméabilité

Une valeur (ou coefficient) de perméabilité traduit la vitesse d'infiltration de l'eau dans le sol et le sous-sol. Elle est généralement exprimée en m/s, en mm/h ou en mm/jour. L'échelle ci-dessous indique quelques correspondances entre des valeurs exprimées en m/s et en mm/jour.

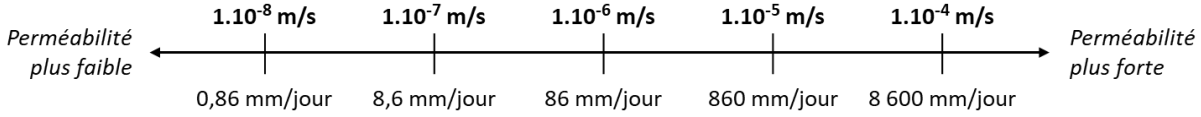

Il n'existe pas de limite de valeur de perméabilité permettant de déterminer si l'infiltration des eaux pluviales est possible ou non. En effet, la quantité d'eau pouvant être infiltrée en un temps donné dépend non seulement de la vitesse d'infiltration, mais aussi de la surface utilisée pour l'infiltration : plus celle-ci sera grande, plus vite l'eau stockée sera infiltrée.

Ainsi, **même en présence d'une perméabilité relativement faible, il est possible d'infiltrer au moins une partie des pluies moyennes à fortes,** si la surface d'infiltration est suffisante.

5.5. Règles et recommandations sur les solutions à mettre en œuvre

5.5.1. Règles

Les solutions retenues pour la gestion des pluies moyennes à fortes doivent, dans un souci d'efficacité et de pérennité :

- **assurer un fonctionnement gravitaire des dispositifs**, pour limiter les contraintes d'exploitation et les risques de dysfonctionnements liés aux dispositifs de relevage ;
- **permettre un contrôle et un entretien aisés des dispositifs**. Ceux-ci doivent donc être totalement accessibles, dans tous les cas. Si le dispositif est enterré, un accès spécifique et sécurisé doit être prévu.

5.5.2. Recommandations

5.5.2.1. Types de solutions

Les types de solutions pouvant être mis en œuvre pour assurer **la collecte et le transport des écoulements, sans avoir nécessairement recours à des canalisations enterrées** (et souvent profondes), sont multiples. Citons notamment :

- les fossés ;
- les noues végétalisées ;
- les rigoles et caniveaux à ciel ouvert ;
- les simples jeux de niveaux ;
- les caniveaux à grilles…

Les descentes d'eaux pluviales en façade et débouchant en surface seront privilégiées afin de faciliter la gestion à ciel ouvert des eaux pluviales en aval.

Les types de solutions pouvant être mis en œuvre pour assurer **la gestion des écoulements générés par les pluies moyennes à fortes** (par rétention temporaire et infiltration, éventuellement complétée d'un rejet) sont également multiples. Citons notamment :

- les toitures terrasses stockantes (qui peuvent être végétalisées) ;
- les fossés et les noues végétalisées ;
- les tranchées d'infiltration ;
- les espaces inondables paysagés ;
- les espaces publics et voiries inondables ;
- les structures réservoirs sous chaussée, stationnement ou cour ;
- etc.

5.5.2.2. Principes de gestion

Il sera privilégié autant que possible :

- **l'infiltration à faible profondeur et avec les précautions nécessaires** (pour limiter les coûts des dispositifs et pour favoriser la filtration des polluants par les sols). Même s'il est démontré que l'infiltration de toutes les fortes pluies n'est pas possible, les dispositifs doivent être conçus de manière à favoriser autant que possible l'infiltration (végétalisation, disposition des rejets au-dessus du niveau des eaux pouvant être infiltrées) ;
- **les solutions à ciel ouvert et intégrées aux aménagements**, pour limiter les coûts des dispositifs, les contraintes d'exploitation et favoriser leur pérennité ;
- **les solutions végétalisées ;**
- **les solutions multifonctionnelles** (gestion des eaux pluviales + végétation, déplacement, agrément, agrément, récréation, stationnement, horticulture, sensibilisation…) ;
- **l'inondation progressive des espaces** de gestion des eaux pluviales (jouer sur les pentes), pour favoriser leur intégration et leur multifonctionnalité.

Les dispositifs enterrés (ouvrages de stockage en béton, canalisations surdimensionnées, tunnels d'infiltration, structures alvéolaires ultra-légères…) et les puits d'infiltration **ne sont à envisager qu'en dernier recours.**

Figure 3 : Exemples de solutions de gestion à la source des pluies moyennes à fortes



Toiture terrasse stockante



Noue végétalisée



Parc inondable

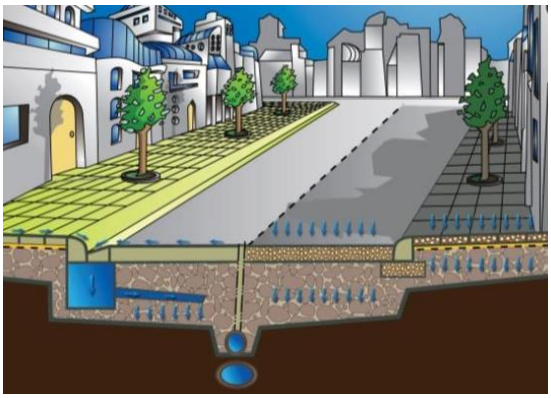

Chaussée à structure réservoir



Espace vert en creux



Tranchée d'infiltration

6. Gestion des pluies exceptionnelles

6.1. Règle concernant les écoulements générés au droit du projet

Tout projet d'aménagement doit :

- **anticiper les conséquences potentielles des pluies exceptionnelles**, qui dépasseront la période de retour d'insuffisance des dispositifs mis en œuvre et provoqueront leur débordement. Cela passe par :
    - l'évaluation des débits et volumes de débordement ;
    - l'identification de leur trajectoire à l'aval et des enjeux (personnes et biens) potentiellement exposés ;
- **faire en sorte que ces débordements se fassent selon le « parcours à moindre dommage »,** pour le projet lui-même et pour les enjeux (personnes et biens) existants à l'aval. Cela passe par :
    - des précautions constructives au droit du projet, afin de limiter la vulnérabilité de celui-ci vis-à-vis des débordements ;
    - une localisation et une orientation judicieuses des dispositifs de surverse.

Les raccordements des surverses des dispositifs de gestion des pluies moyennes à fortes sur les ouvrages de collecte publics enterrés sont interdits[e]**.** En cas d'impossibilité technique de faire autrement, le pétitionnaire pourra solliciter un traitement spécifique de son dossier, à condition que cette impossibilité soit clairement démontrée.

6.2. Gestion des écoulements générés par le bassin versant amont

6.2.1. Zones à risque identifiées

Identifiées à partir du diagnostic, les **zones à prendre en compte pour la gestion des pluies exceptionnelles** sont les suivantes (cf. cartographie du zonage pluvial) :

- les **axes de ruissellement naturels** identifiés à partir d'une analyse de la topographique ;
- les **voies sujettes au ruissellement** en zones urbaines (voies où ont été constatés des phénomènes de ruissellement) ;
- les **zones à risque**, où ont été constatés des désordres liés aux eaux pluviales et au ruissellement.

[e] Les raccordements des surverses sur les ouvrages de collecte publics enterrés sont interdits pour 2 raisons principales :

- lorsque les ouvrages de rétention sont saturés, il y a de fortes chances que les ouvrages publics le soient aussi ou presque ; il n'est donc ni souhaitable ni efficace de venir surcharger encore le réseau public ;
- il est important que les surverses soient visibles, afin de pouvoir détecter d'éventuels dysfonctionnements (des débordements dès les pluies courantes), ce qui n'est pas possible lorsque le raccordement est enterré.

6.2.2. Règles

6.2.2.1. Au niveau des axes de ruissellement naturels

Afin d'éviter de générer de nouveaux risques, **les axes de ruissellement identifiés doivent être laissés libres de tout aménagement** susceptible de subir des dégradations du fait d'une inondation, ou de constituer un obstacle aux écoulements.

Si un projet d'aménagement est traversé par un axe de ruissellement, le pétitionnaire pourra réaliser des relevés topographiques précis du site permettant de préciser la trajectoire de l'axe d'écoulement et son emprise.

Les règles suivantes s'appliquent le long des axes de ruissellement naturels :

- **sur une largeur de 10 mètres** (5 m de part et d'autre de chaque axe), sont interdits toute construction et tout aménagement susceptibles de constituer un obstacle aux écoulements et d'aggraver le risque inondation, ou de subir des dégradations du fait d'une inondation ; les murs bahuts et clôtures pleines y sont interdits ;
- **sur une largeur de 20 mètres** (10 m de part et d'autre de chaque axe) :
    - les sous-sols sont interdits ;
    - les planchers habitables les plus bas et les accès de constructions neuves, y compris les accès aux garages, doivent être calés à 20 cm au moins au-dessus de la cote du niveau du terrain naturel et de la chaussée la plus proche.

6.2.2.2. Au niveau des voies sujettes au ruissellement

De part et d'autre des voies sujettes au ruissellement, les accès aux parcelles depuis la voirie doivent être situés au moins 20 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

6.2.2.3. Au niveau des zones à risque

Dans ces zones :

- les sous-sols sont interdits ;
- les planchers habitables les plus bas et les accès de constructions neuves, y compris les accès aux garages, doivent être calés à 20 cm au moins au-dessus de la cote du niveau du terrain naturel et de la chaussée la plus proche.

6.3. Recommandations

Les types de solutions appropriés pour limiter les conséquences des écoulements exceptionnels sont les suivants.

6.3.1. Les précautions permettant de limiter l'exposition du bâti au risque d'inondation par les eaux pluviales

- **Précautions utiles pour tous les aménagements :**
    - Rehausser les accès des constructions, y compris les rampes d'accès aux garages souterrains, d'au moins 20 cm au-dessus du niveau de la chaussée ;
    - Pour tout projet d'aménagement d'ensemble, intégrer une réflexion sur le parcours des écoulements à moindres dommages, en cas de débordement des ouvrages de gestion des eaux pluviales.

- **Précautions utiles dans les secteurs où la pente est conséquente :**
    - orienter le bâti dans le sens des écoulements ;
    - prévoir des fondations résistantes à l'érosion et aux affouillements ;
    - éviter les clôtures pleines, exceptées pour celles orientées parallèlement aux écoulements principaux ;
    - protéger les ouvertures des façades orientées vers l'amont, avec une surélévation d'au moins 50 cm par rapport au TN côté amont ;
    - orienter les accès de plain-pied vers l'aval (cf. exemples de réalisations ci-dessous), ou au minimum en les réalisant de manière à éviter toute concentration des eaux en direction des ouvertures (contrepente…).

- **Précautions utiles dans les secteurs identifiés comme particulièrement sensibles au risque inondation (sur la trajectoire ou à proximité des axes d'écoulement ou désordres identifiés) :**
    - éviter l'aménagement d'un sous-sol,
    - construire sur vide sanitaire, 20 cm au-dessus du terrain naturel,
    - utiliser des matériaux insensibles à l'eau dans les parties basses,
    - prévoir un accès hors d'eau permettant l'évacuation en période d'inondation.



Figure 4 : Exemples d'adaptation de l'habitat au risque d'inondation : maisons sur pilotis à Draveil (91) et en Angleterre

6.3.2. L'adaptation des espaces publics dans les secteurs identifiés comme particulièrement sensibles

- Réduire la vulnérabilité des réseaux publics (énergie, AEP et télécommunications notamment) ;
- Concevoir et/ou adapter les espaces publics de sorte qu'ils assurent le stockage des volumes ou le transfert des débits excédentaires lors des épisodes pluvieux exceptionnels dépassant les capacités de transfert ou de stockage des équipements existants, sans induire l'inondation des installations vulnérables :
    - exhaussement des trottoirs par rapport à la chaussée ;
    - conception de chaussées avec profil en V ;
    - intégration de l'espace public dans la pente ;
    - respect du cheminement naturel de l'eau…



Figure 5 : Exemple d'espace public conçu pour contenir les eaux d'inondation

7. Prévention des risques de pollution

Les rejets vers le milieu naturel devront respecter les objectifs de qualité fixés par les textes réglementaires (notamment par le SDAGE).

7.1. Champ d'application

La règle générale imposée pour la gestion des pluies courantes permet de préserver les milieux récepteurs vis-à-vis des pollutions chroniques liées eaux pluviales des surfaces « classiques ».

La règle énoncée ci-dessous s'applique donc uniquement aux surfaces présentant des risques particuliers de pollution chronique et/ou accidentelle des eaux pluviales.

Il s'agit notamment des routes à forte circulation (> 10 000 véhicules par jour), des voies de transit de camions, des chantiers, des surfaces de stockage et/ou de manipulation de produits polluants susceptibles d'être lessivés et emportés par les eaux pluviales (liste non exhaustive : activités industrielles, garages, stations essences, marchés…).

Cette règle ne dispense pas les sites classés ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) de respecter les règles spécifiques qui leur sont imposées.

7.2. Règles

Les surfaces présentant des risques particuliers de pollution chronique et/ou accidentelle des eaux pluviales doivent être équipées de dispositifs spécifiques pour gérer convenablement ces risques :

- **pour les risques de pollutions chroniques**, il s'agit de mettre en œuvre un **abattement suffisant** de ces pollutions, afin d'assurer des rejets (vers des ouvrages publics ou directement vers le milieu naturel, superficiel ou souterrain) compatibles avec les enjeux existants à l'aval : objectif de bon état des milieux naturels et usages associés (baignade, alimentation en eau potable…) ;
- **pour les risques de pollutions accidentelles**, il s'agit d'assurer le **confinement** de ces pollutions.

Un entretien approprié des dispositifs doit être assuré, afin de garantir leur bon fonctionnement en toutes circonstances. Un cahier d'entretien doit être mis en place, tenu à jour et mis à la disposition du service GEPU à sa demande, afin que ce dernier puisse être informé des interventions réalisées.

Les unités de traitement de séparateurs à hydrocarbures sont, sauf exceptions, interdits pour la gestion de la pollution chronique des eaux pluviales. Elles sont en effet inefficaces pour l'abattement de la pollution chronique contenue dans les eaux pluviales, dont les concentrations en polluants sont trop faibles. En cas de défaut d'entretien, elles peuvent même générer des pollutions concentrées par relargage**. L'usage de ce type de dispositif doit se limiter à des aménagements très particuliers** qui génèrent de fortes concentrations en hydrocarbures flottants, comme les stations-services ou les aires d'entretien des véhicules.

7.3. Recommandations

7.3.1. Abattement des pollutions chroniques

Les principes de traitement les plus efficaces sont **la décantation et la filtration des polluants au travers des végétaux, du sol ou de massifs filtrants**. Les techniques de gestion des eaux pluviales qui assureront le meilleur traitement de ce type sont **les fossés, les noues et les zones inondables végétalisées**. Ce traitement peut être complété de manière efficace, lorsque nécessaire, par les **filtres à sable plantés de roseaux**. Le traitement réalisé par ces filtres associe la filtration à travers le substrat sableux et la dégradation des polluants par les micro-organismes. Les roseaux permettent, par leurs racines, de limiter le colmatage du substrat.

7.3.2. Confinement des pollutions accidentelles

Les pollutions accidentelles, potentiellement lessivées par les eaux pluviales, sont essentiellement liées aux accidents routiers, aux extinctions d'incendies et aux déversements divers et non appropriées en surface ou directement dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Les solutions appropriées contre les risques de pollutions accidentelles sont :

- **Les mesures préventives pour limiter les risques de déversements de produits polluants,** en particulier sur les chantiers et les sites d'activités potentiellement polluantes. Des aires doivent être spécifiquement prévues pour le stockage et la manipulation des produits polluants ; elles doivent être équipées de dispositifs de confinement spécifiques ;
- **Les ouvrages de type cloisons siphoïdes** permettant de retenir les polluants flottants ;
- **Les vannes d'arrêt** permettant d'assurer le confinement des pollutions en amont des exutoires, en cas de détection d'un risque.

8. Limitation du ruissellement

8.1. Recommandations

8.1.1. Limitation de l'imperméabilisation dans tous les cas

Un objectif de limitation du ruissellement et donc de l'imperméabilisation est à rechercher sur l'ensemble du territoire pour toutes les opérations à venir.

Les préconisations sont les suivantes :

- mettre en œuvre des toitures végétalisées, par exemples sur les établissements publics ;
- favoriser les surfaces perméables, notamment grâce à des revêtements perméables ;
- organiser l'espace public et privé pour réduire l'emprise au sol de la voirie et des bâtiments au profit des espaces verts :
    - densifier le bâti ;
    - réduire la largeur de la voirie et des parkings ;
    - limiter le développement de nouvelles voiries ;
    - limiter les linéaires d'accès aux parcelles ;
    - orienter les voiries au plus près des courbes de niveaux ;
    - favoriser les constructions en limite de domaine public ;
    - favoriser soit un stationnement regroupé sur le domaine public, soit sur le domaine privé en limite du domaine public.

8.1.2. Déconnexion des eaux pluviales pour résoudre les désordres et réduire les apports au réseau unitaire

Les efforts de déconnexion sont particulièrement justifiés :

- **en amont des secteurs touchés par des désordres liés au ruissellement**, pour réduire les apports vers l'aval ;
- **sur les secteurs assainis par un réseau de collecte unitaire**, pour limiter les surverses afin de limiter l'impact sur le milieu naturel et respecter l'arrêté du 21 juillet 2015.

Ces secteurs prioritaires sont identifiés sur les cartographies du zonage pluvial.

Les opérations de rénovation du domaine public (voiries, établissements scolaires, terrains de sport…) peuvent permettre de limiter les ruissellements et de mieux maîtriser les écoulements issus des espaces réaménagés, et dans certains cas de mettre en œuvre des solutions structurantes plus globales pour limiter les désordres existants à l'aval.

8.1.3. Préservation des éléments ralentissant les écoulements

Certains éléments fixes du paysage, comme les **haies, les merlons, les prairies et les bois**, jouent un rôle dans le ralentissement des écoulements. **Ces éléments sont à conserver**, afin d'éviter l'aggravation des problèmes de ruissellement ou la création de nouveaux, **en particulier sur les bassins versants situés à l'amont des secteurs sensibles aux inondations.**

Ces bassins versants sont identifiés sur les cartes du zonage pluvial. Sur ces secteurs, on favorisera une maîtrise des ruissellements et une limitation de l'imperméabilisation, et on sera vigilant en cas de changement d'occupation du sol.

En particulier, on évitera le retournement des prairies.

Certains ouvrages comme les **mares** et les autres aménagements de gestion des eaux pluviales (fossés, noues, bassins…) jouent également un rôle important pour la gestion des eaux pluviales et du ruissellement. Il est donc important qu'ils soient conservés et qu'une urbanisation future ou une requalification ne les amènent pas à disparaître.

9. Notice des cartes de zonage pluvial

Les cartes de zonage pluvial sont établies à 2 échelles différentes :

- à l'échelle des communes pour une lecture globale,
- à l'échelle des zones urbanisées pour une lecture plus précise sur les centres-bourgs.

Sur les cartes de zonage pluvial sont identifiés les éléments suivants :



Limites communales

Cours d'eau

Ainsi que des secteurs où des règles et recommandations particulières s'appliquent :

Gestion des pluies moyennes à fortes :

Zones prioritaires : se référer aux paragraphes 5.1 et 8.1.2

Gestion des pluies exceptionnelles :



Axes de ruissellement : se référer aux paragraphes 6.2.1, 6.2.2.1 et 6.3



Voies sujettes au ruissellement : se référer aux paragraphes 6.2.1, 6.2.2.2 et 6.3



Zones à risque : se référer aux paragraphes 6.2.1, 6.2.2.3 et 6.3



Proximité des secteurs sensibles avérés : se référer au paragraphe 6.3

Zones à préserver :

Bassins versants en amont des secteurs sensibles : se référer au paragraphe 8.1.3



Bois, prairies



Haies, merlons

Bandes enherbées



Bassins de rétention et/ou d'infiltration



Mares, anciennes mare



Fossés et noues

Éléments à conserver pour leur rôle dans le ralentissement des écoulements et dans la gestion des eaux pluviales : se référer au paragraphe 8.1.3

Pour les secteurs non concernés par une zone particulière, les règles de gestion des eaux pluviales « par défaut » s'appliquent.

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Aizecourt-le-Bas

Planche 1

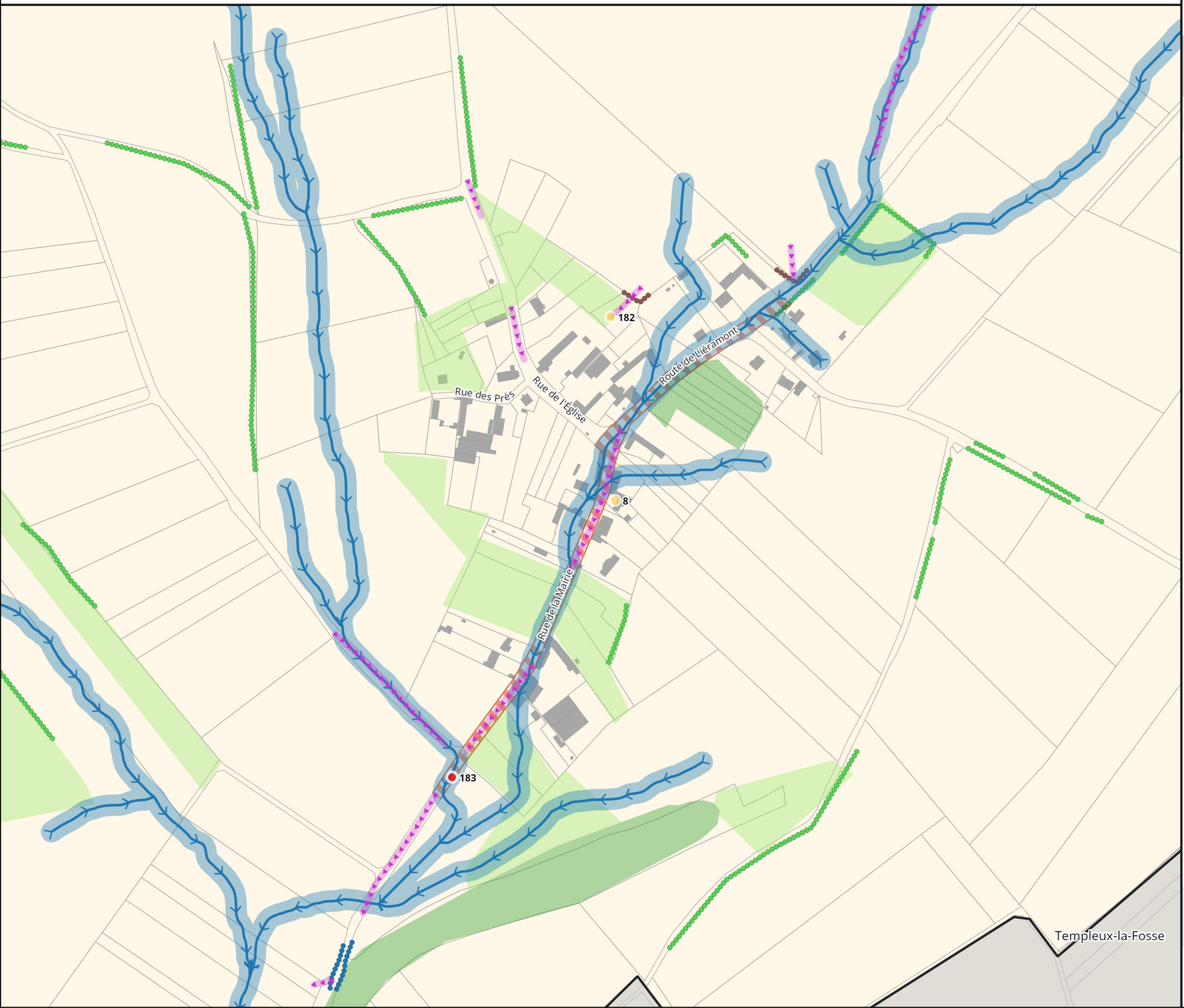

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Aizecourt-le-Haut

Planche 1

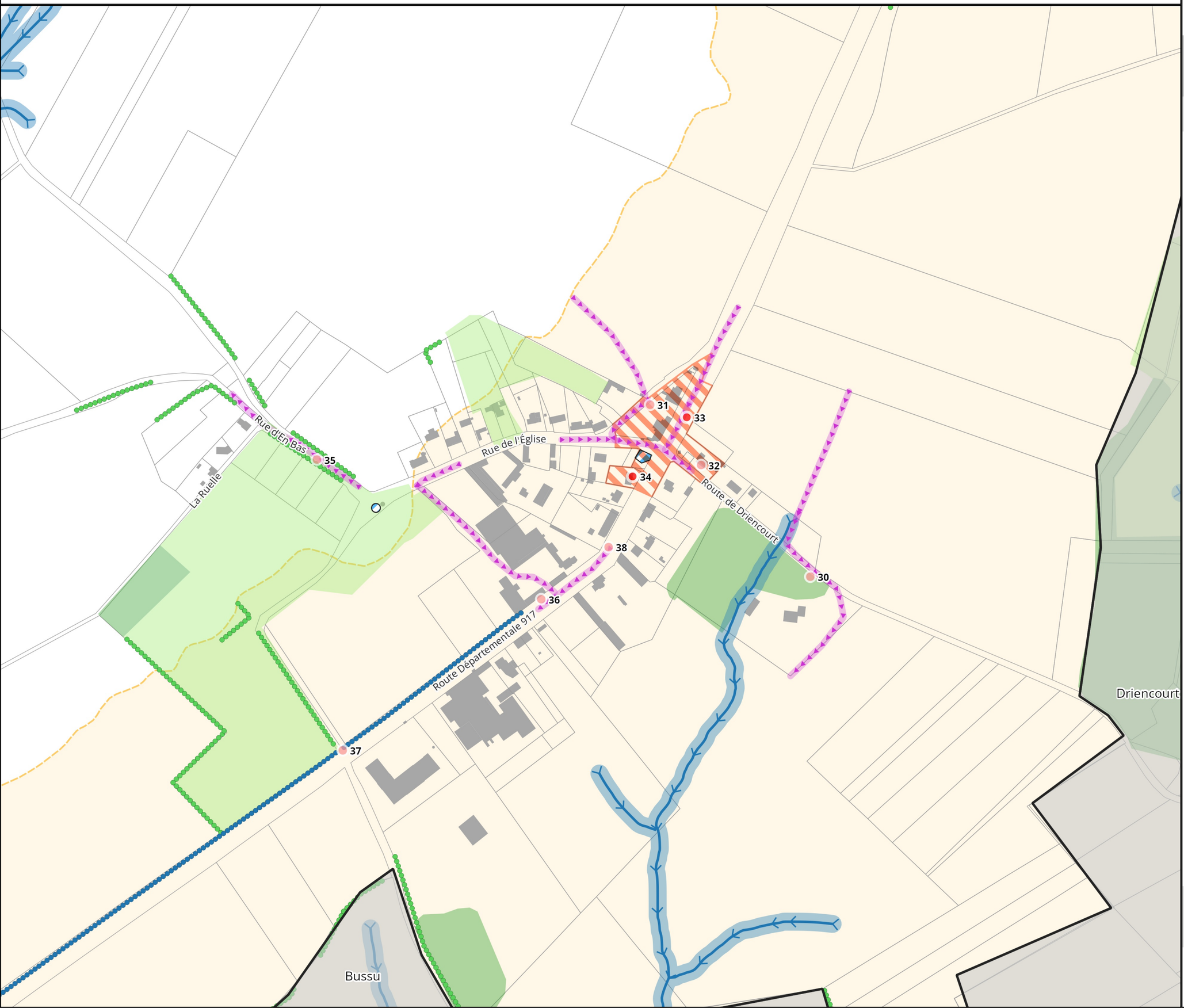

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Allaines

Planche 1

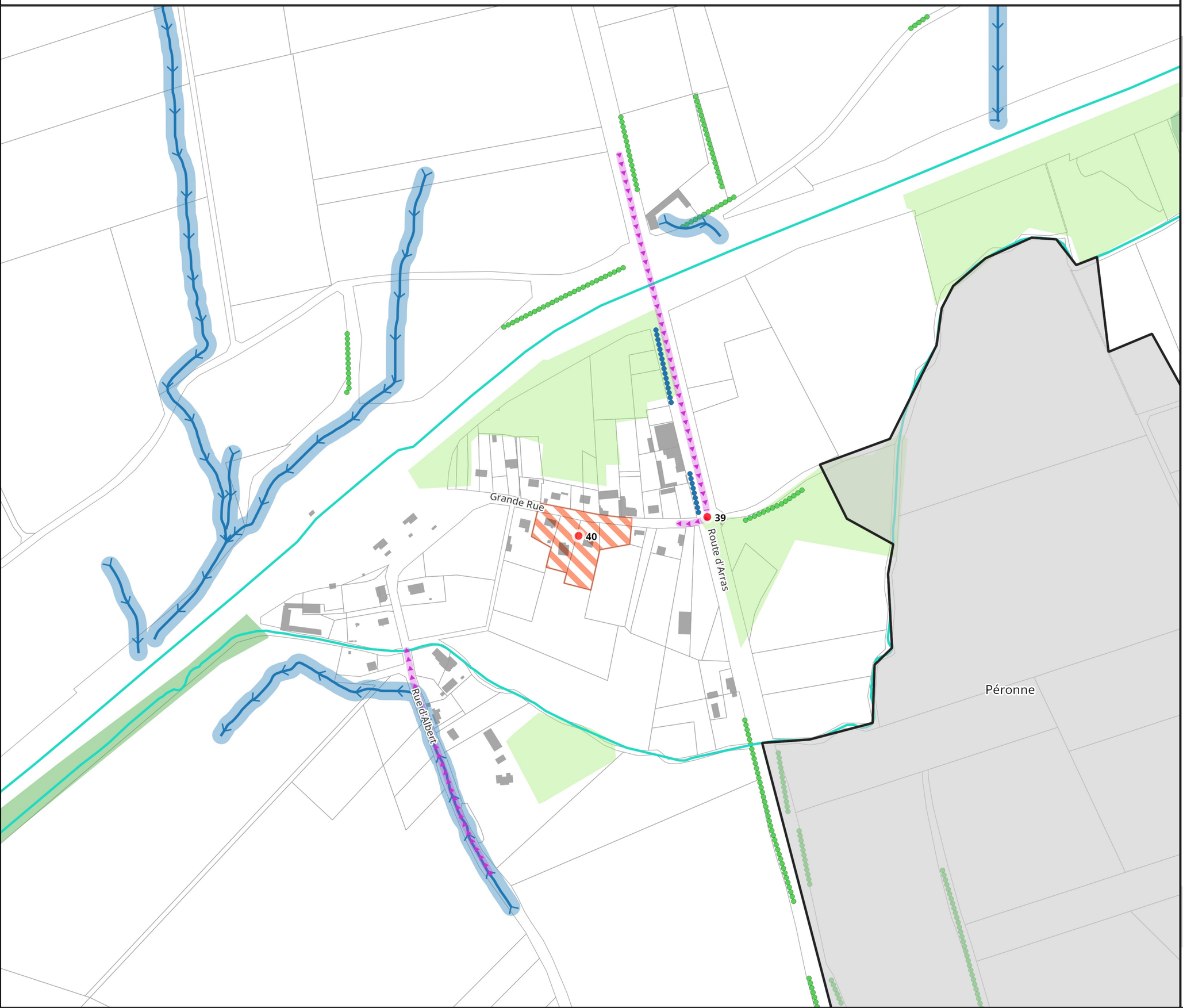

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Allaines

Planche 2

Moislains

Rue de l'Écluse
Rue de Bouchavesnes
Rue de Bertincourt
Ruelle des Leux
Rue d'Aizecourt-le-Haut
Rue du Pont Debray
Rue du Haut-Riez
Grande Rue
Ruelle du château
Rue du Château
Rue du Bout de Ville
Rue du Pont
Rue de l'Église
Rue du Riez
43
Rue de Bussu
Rue Verte
44
Rue du Pont
Rue du Mont Saint-Quentin
45
Rue des Châteaux d'Eau
Péronne
Bussu

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Barleux

Planche 1

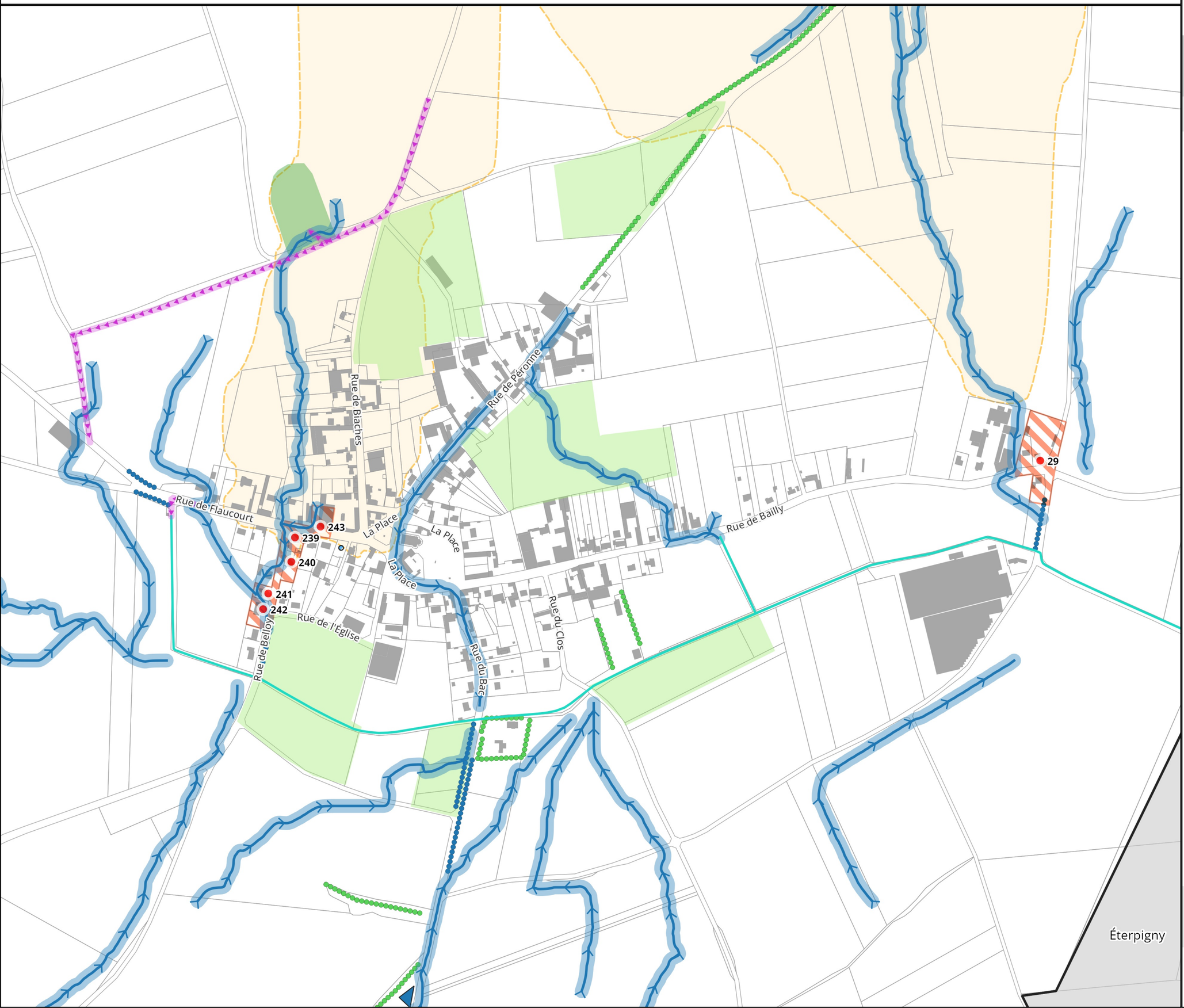

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bernes

Planche 1

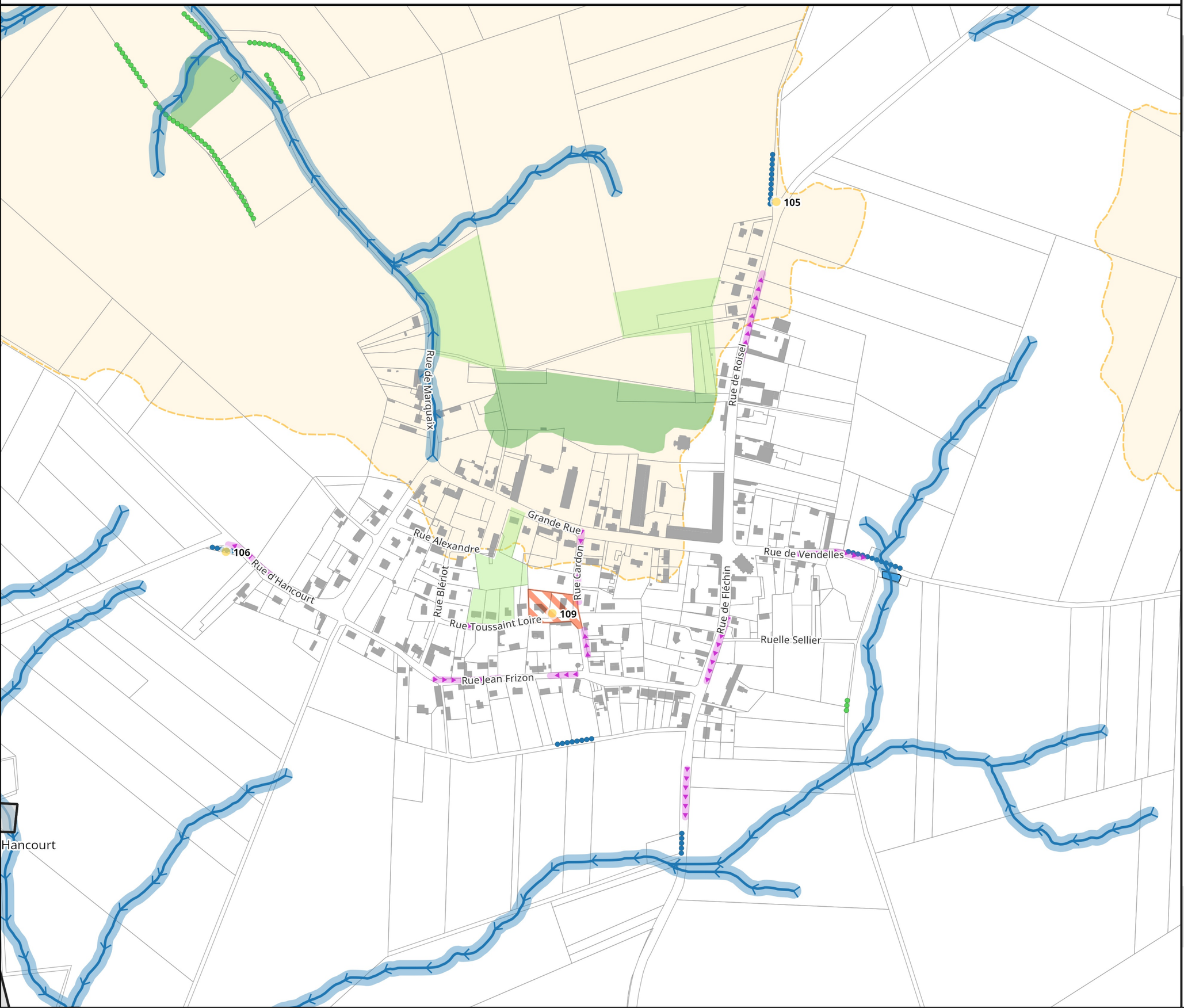

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bernes

Planche 2



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Biaches

Planche 1

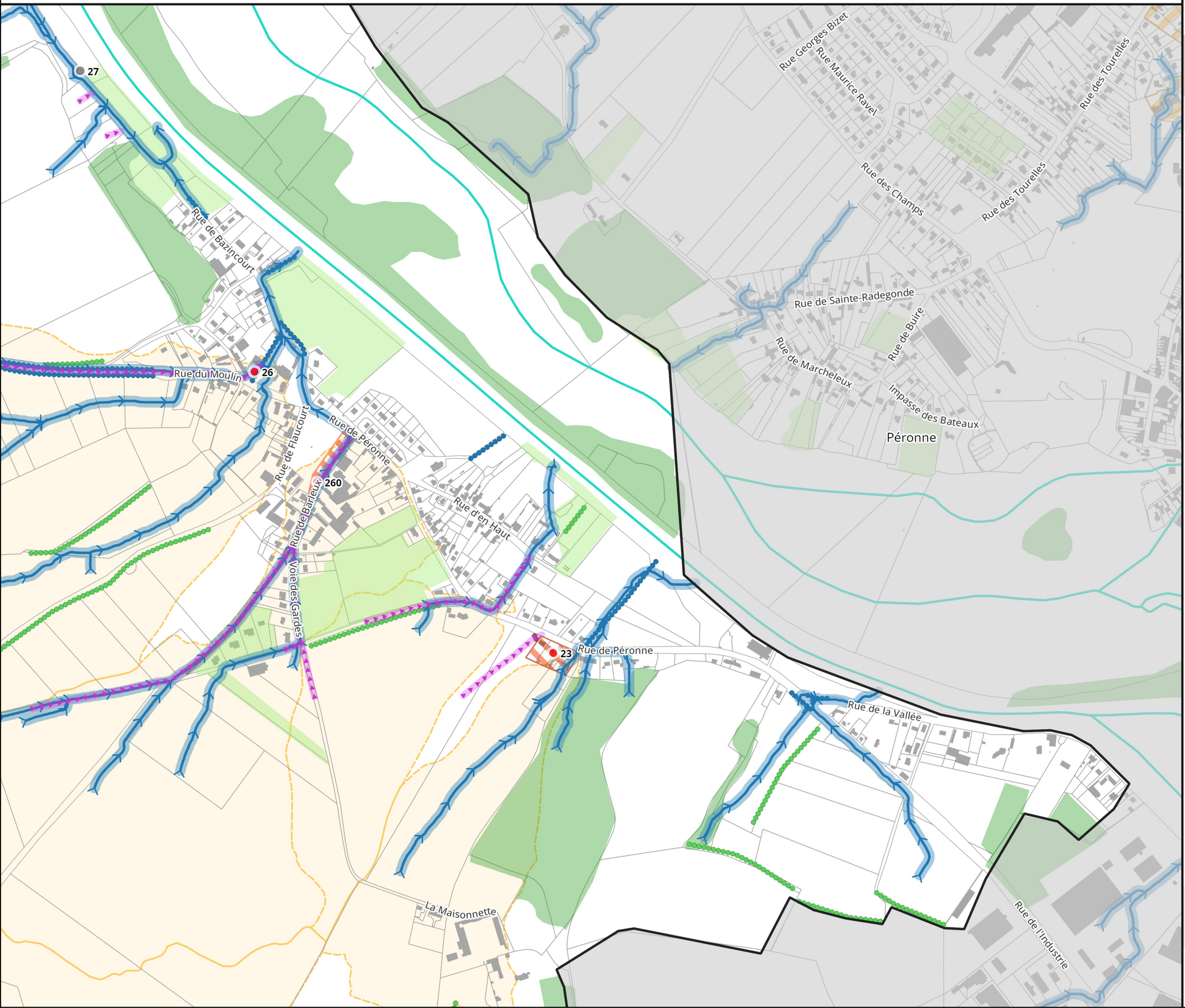

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme



Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bouchavesnes-Bergen

Planche 1

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bouvincourt-en-Vermandois

Planche 1

Cartigny

Estrées-Mons

Impasse de Santin

Impasse d'Hancourt

Rue de Beaumetz

Rue de Vraignes

Rue Acquaire

Rue d'Estrées

110

111

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Brie

Planche 1

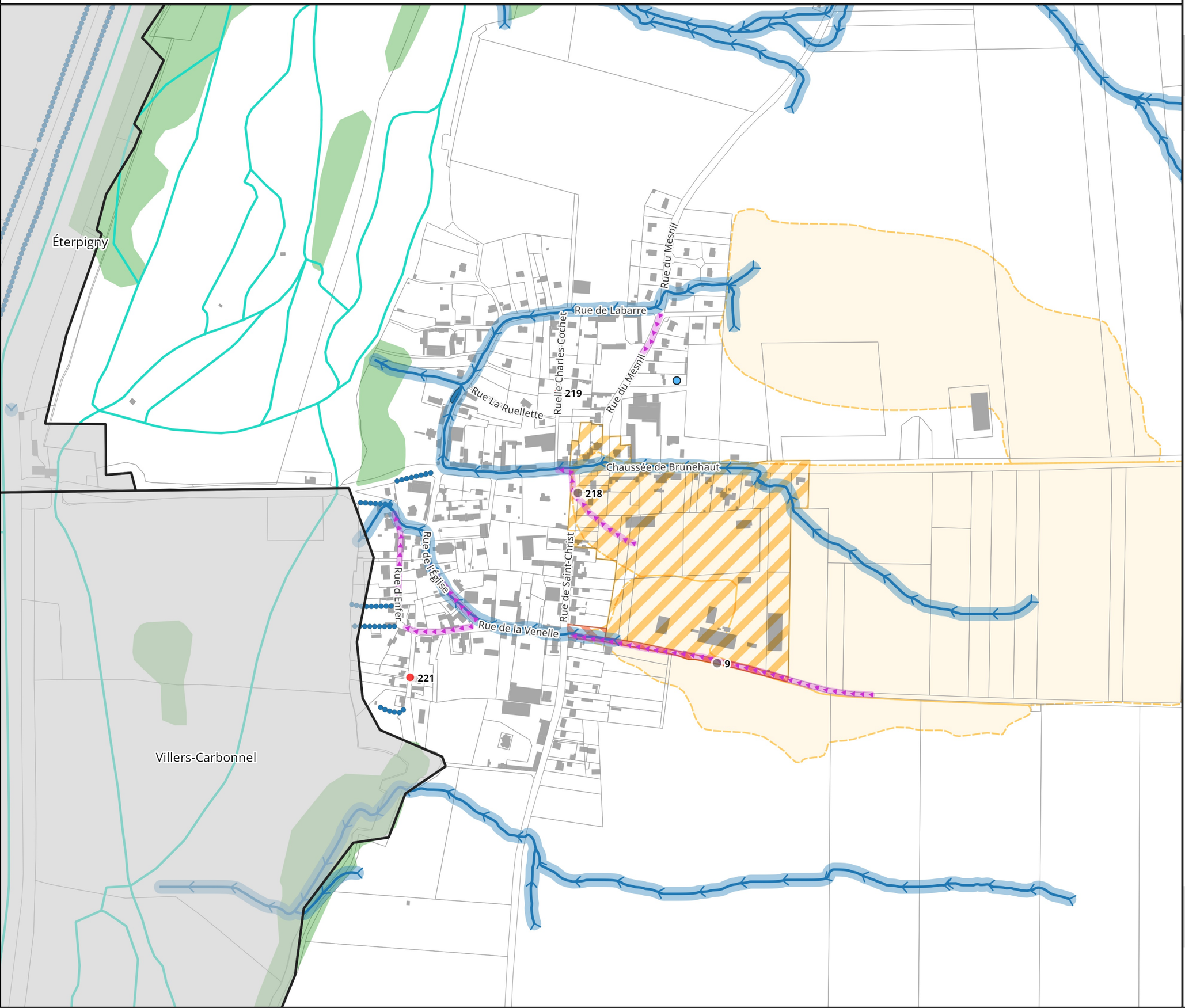

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

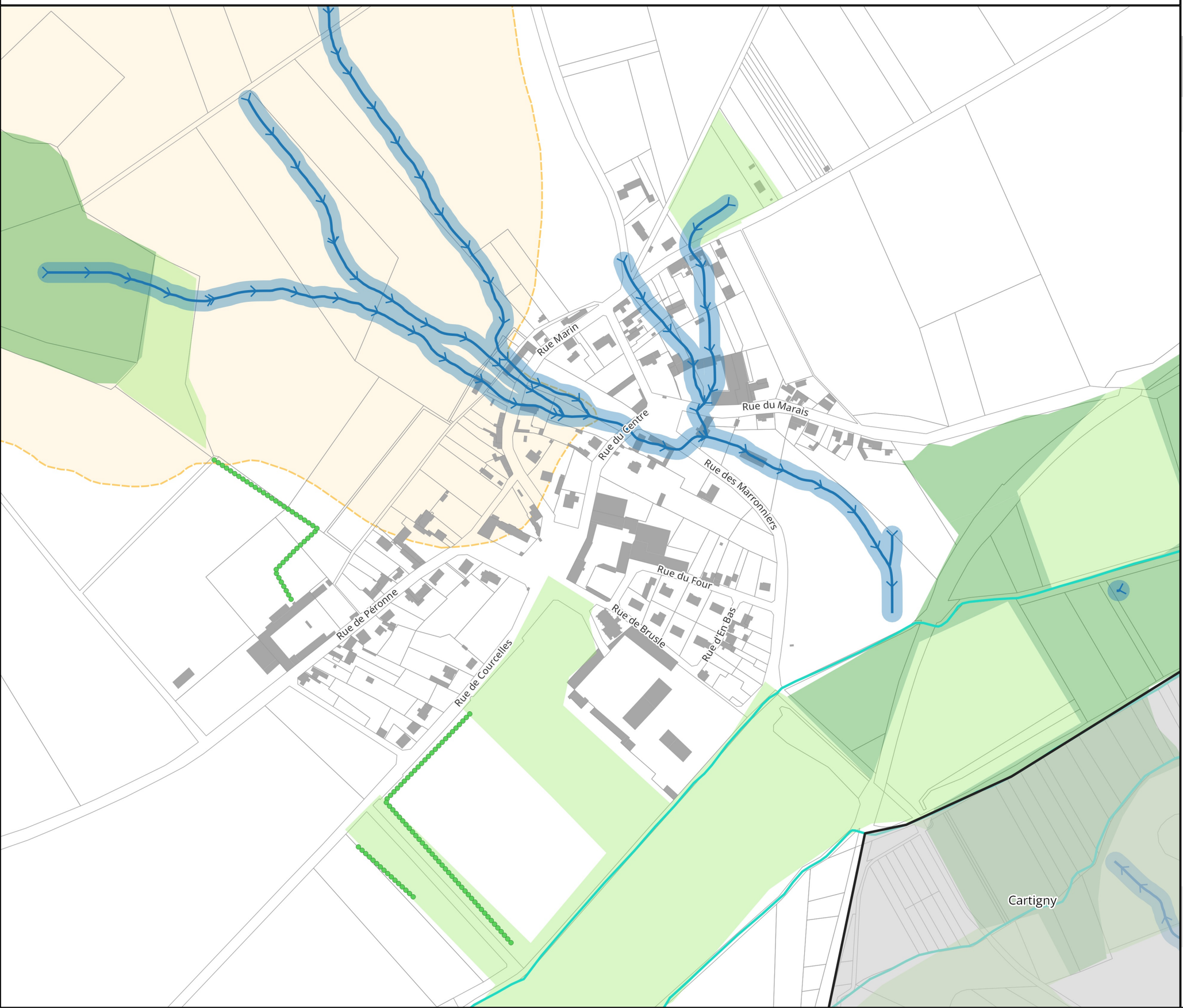

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Buire-Courcelles

Planche 1

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Buire-Courcelles

Planche 2

Doingt

Rue de Bussu

Rue de Péronne

Cartigny

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bussu

Planche 1

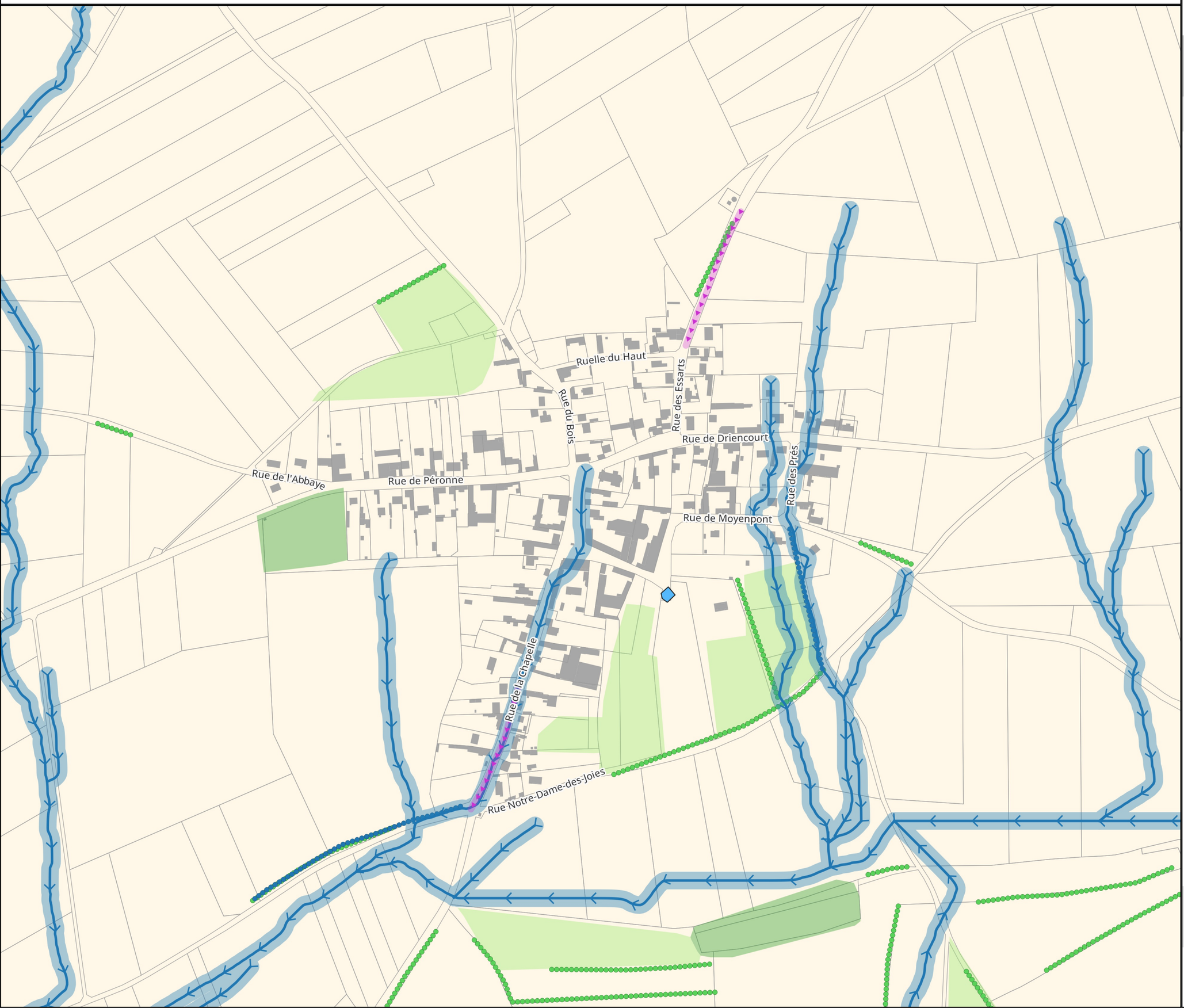

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Cartigny

Planche 1

Buire-Courcelles
Chaussée de Binard
Rue du Nouveau Monde
Ruelle des Écoliers
Rue du Marais
Chaussée de Binard
Chaussée de Binard
Rue du Puisard
Rue de Péronne
Rue du Stade
Rue de Péronne
Rue de Biars
Grande Rue
Rue de la Jonquelle
115
114
Rue du Catelet
Rue de Biars
Rue de Bernes
Lotissement La Croisette
Rue du Poirier
Rue d'Hancourt
Rue de la Justice
113
Le Catelet

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Cartigny

Planche 2



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme



Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Cartigny

Planche 3

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Cléry-sur-Somme

Planche 1

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 200 m

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Combles

Planche 1

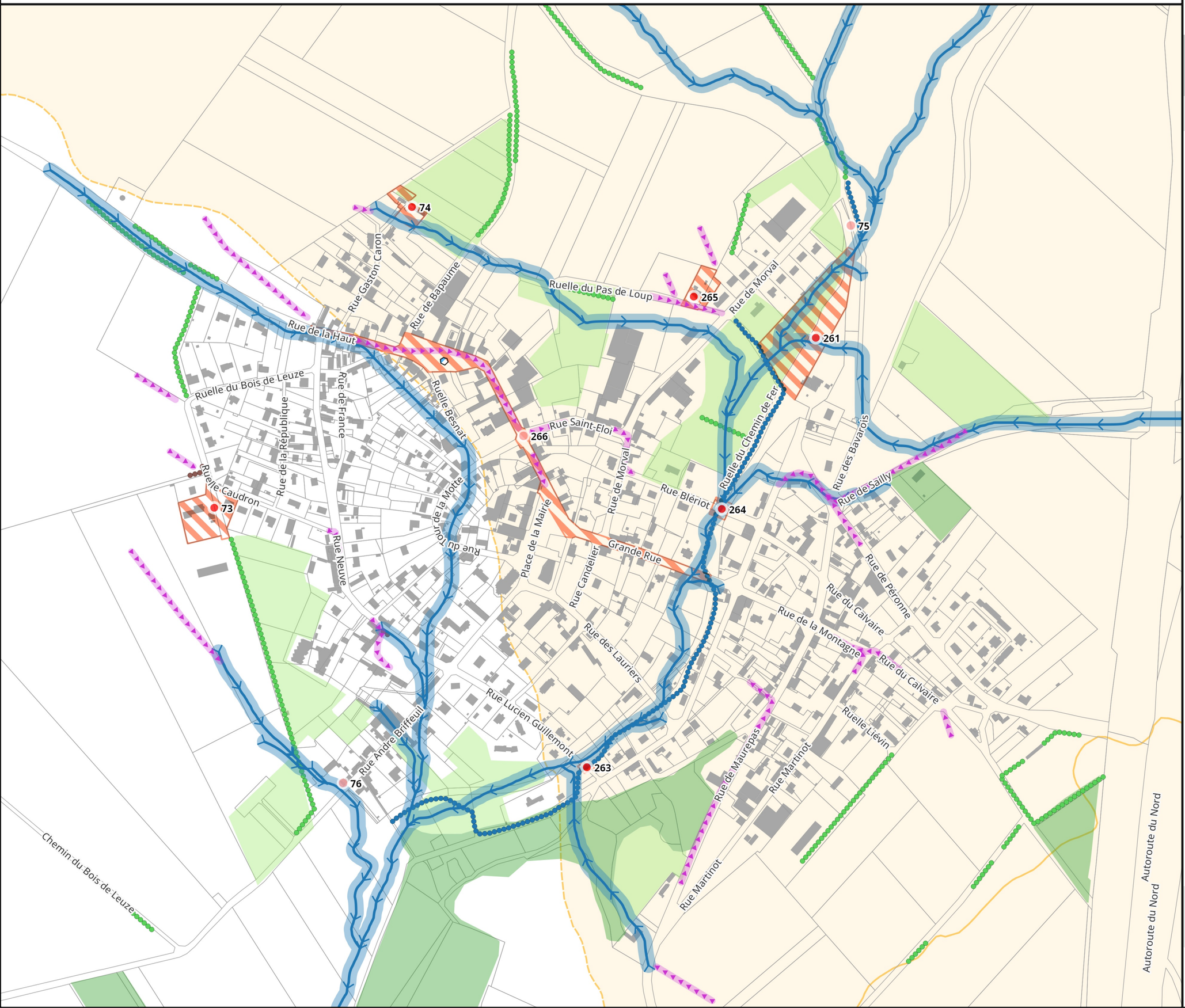

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Devise

Planche 1

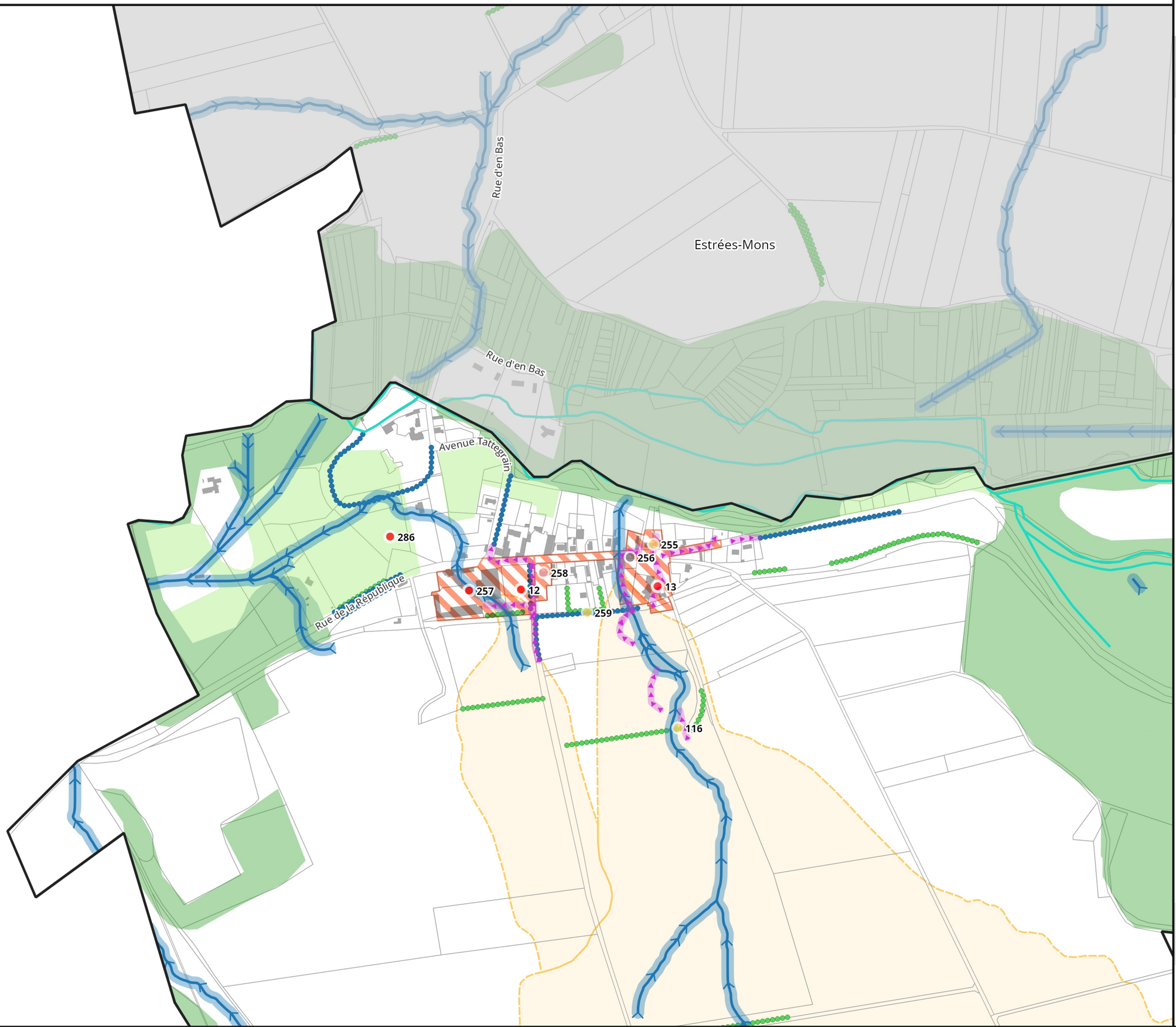

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Doingt

Planche 1

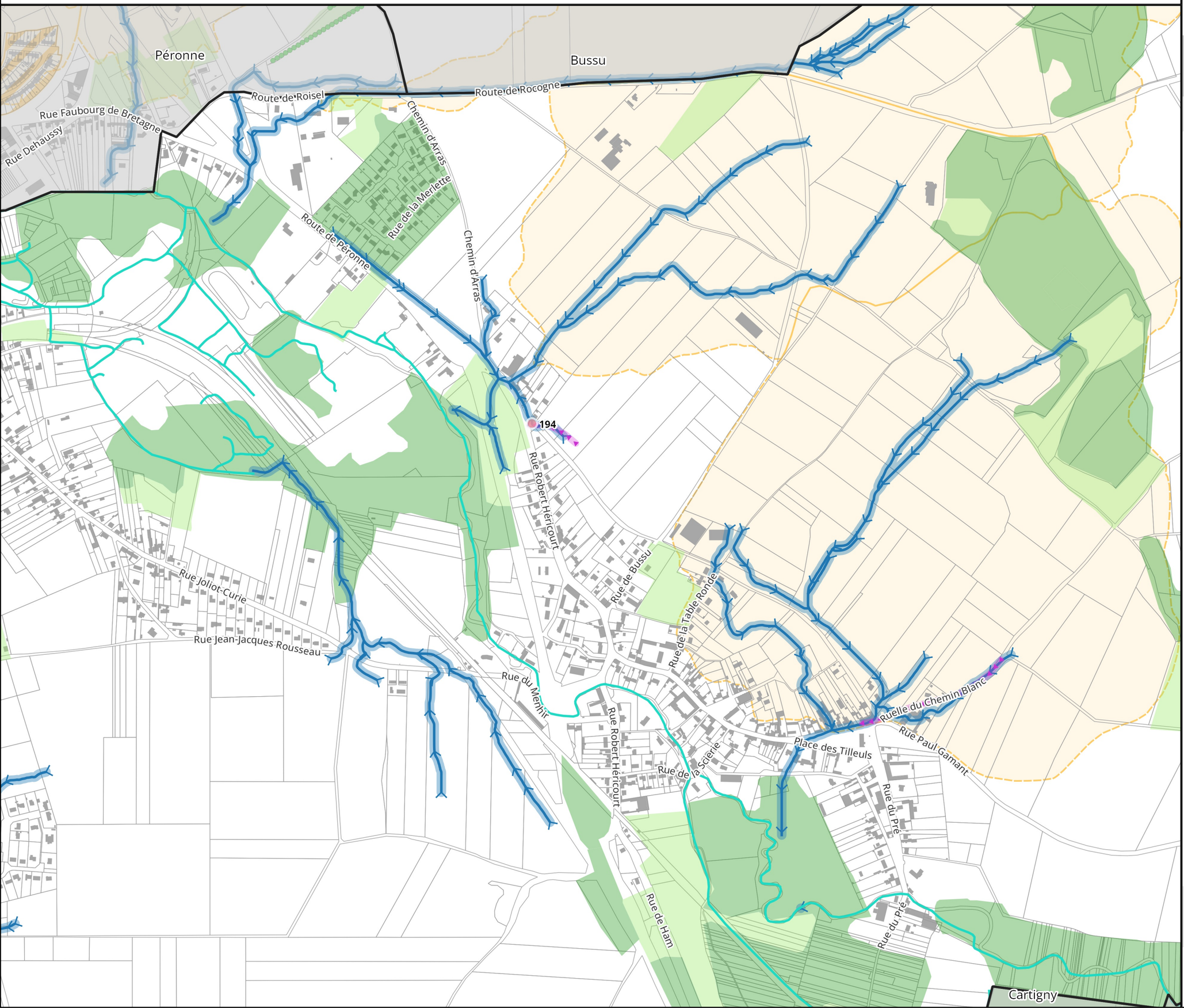

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Doingt

Planche 2

Rue Georges Clemenceau
Rue du Paon
Rue BeauBois
Rue Béranger
Péronne
Rue des Naviages
Rue Saint-Jean
Rue Boutry
Avenue de la Gare
Rue de la Rivièrette
Route de Péronne
Route de Péronne
Rue Voltaire
Rue Roger Corne
Rue Victor Hugo
Ruelle des Jardins
Rue Jean-Jacques Rousseau
Rue Joliot-Curie
Rue Jean-Jacques Rousseau
Rue de la Fontaine
Rue de la Fontaine
Rue Lamartine
Rue Jules Ferry
Rue des Étangs
Rue de la Carrière
Rue des Étangs
Rue Saint-Phocas
Chemin de Contre Hatage

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Templeux-la-Fosse

Rue Mascrez

Rue d'Aizecourt-le-Haut

Rue du Moulin

Rue de Tincourt

Rue Neuve

Rue Bastifour

Rue d'En Bas

3

267

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Driencourt

Planche 1

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Épehy

Planche 1



Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Équancourt

Planche 1



Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Estrées-Mons

Planche 1



Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Estrées-Mons

Planche 2

Bouvincourt-en-Vermandois

Vraignes-en-Vermandois

Route Nationale

Chaussée Brunehaut

Rue de l'Aérodrome

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Éterpigny

Planche 1

Péronne
Barleux
Brie
Route de Paris
Rue du Pavé
Rue de Peronne
Rue Demonceaux
Rue d'en Bas
Rue du Général Leclerc
Grande Rue
Rue de Pont Les Brie
Rue de Villers
57
58
60
62
59
61

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Étricourt-Manancourt

Planche 1

Mesnil-en-Arrouaise
Équancourt
Chemin des DIX
Chemin des Barreux
Chemin Rural Dit Du Hetre De Mesnil En Arrouaise A Manancourt
Chemin de La Grosse Borne
Chemin Rural Dit Route à Cailloux
Rue d'Ytres
Rue du Cimetière
Rue des Barreux
Rue du Pourchain
Rue Nouvelle
Rue d'Equancourt
Rue de Nurlu
Grande Rue
Rue de Douai
Rue Vastrifour
Rue Principale
Rue de la Chapelle
Rue Pierre Paquit
Route de Nurlu
Rue de Péronne
Rue d'En Bas
90
93
269
270
272
273
271
274
89
92
91
94

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Feuillères

Planche 1

Hem-Monacu
Rue du Moulin
Autoroute du Nord
Autoroute du Nord
La Ruelle
Rue du Moulin
Rue du Château
100
Rue de Buscourt
Rue de Buscourt
Rue de Flaucourt
Rue d'Herbécourt
Autoroute du Nord
Autoroute du Nord
Autoroute du Nord
Autoroute du Nord
Route de Frise

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Feuillères

Planche 2



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Fins

Planche 1

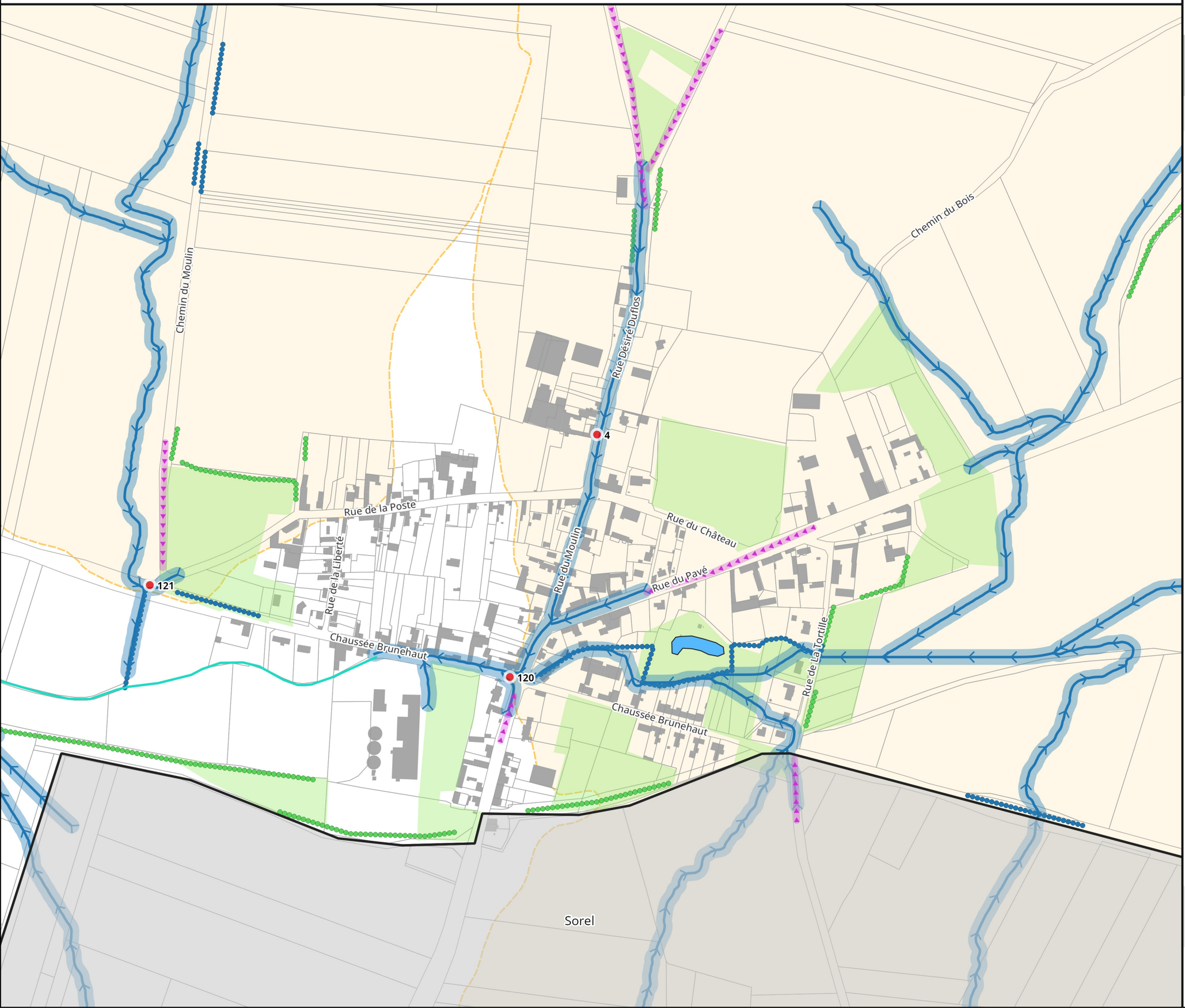

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Herbécourt

86

Rue de la Motte

Rue des Dix

Grande Rue

Rue du Jeu d'Arc

85

Rue de Dompierre

Rue de Péronne

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Flaucourt

Planche 1

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme



Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Flaucourt

Planche 2

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Flers

Planche 1



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Ginchy

Planche 1

Chemin de Flers
Grande Rue
Rue de Guillemont
Rue de Morval
Chemin du Roy
Longueval
Guillemont
138
134

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Gueudecourt

Planche 1



Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Guillemont

Planche 1

Longueval
Ginchy
Route de Longueval
Rue de Ginchy
Rue Blaise
Rue d'Enfer
Rue de la Gare
Rue de la 16e Division Irlandaise
Rue du Sac
Rue de l'Eglise
Rue de Four
Rue de Combles
Rue Ernst Jünger

275
72
14
277
276
134
135

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Guyencourt-Saulcourt

Planche 1



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hancourt

Planche 1

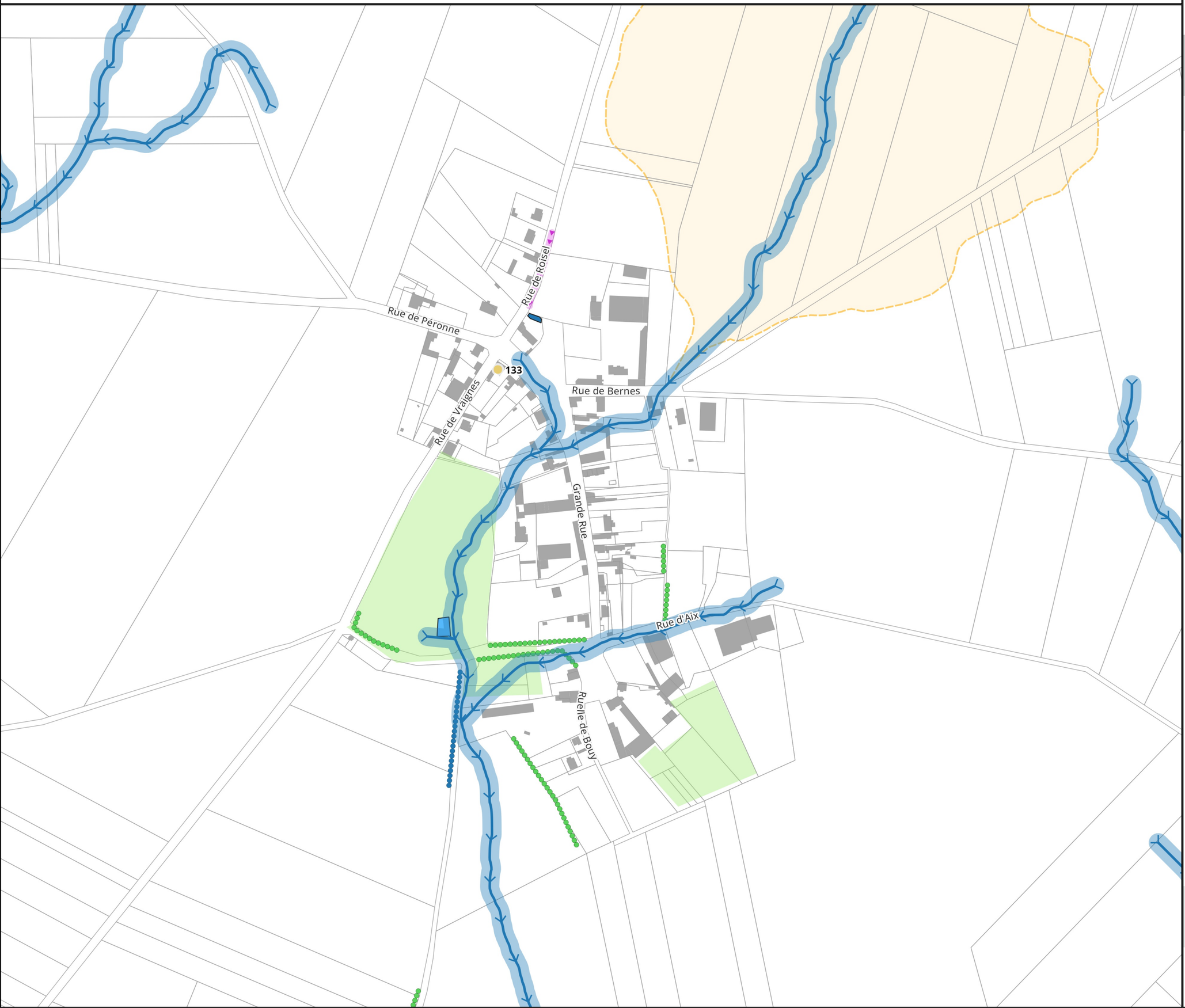

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

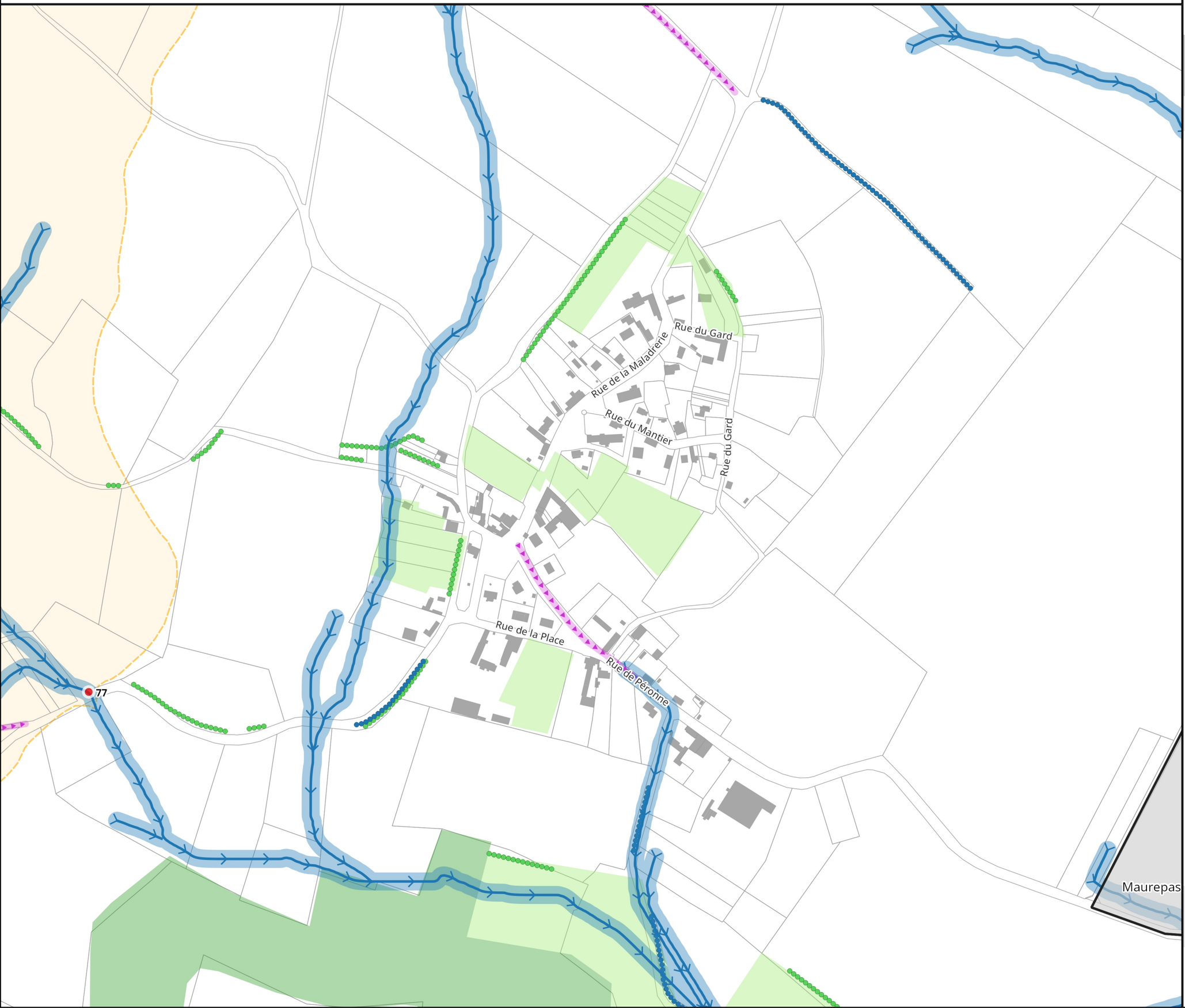

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hardecourt-aux-Bois

Planche 1

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hem-Monacu

Planche 1

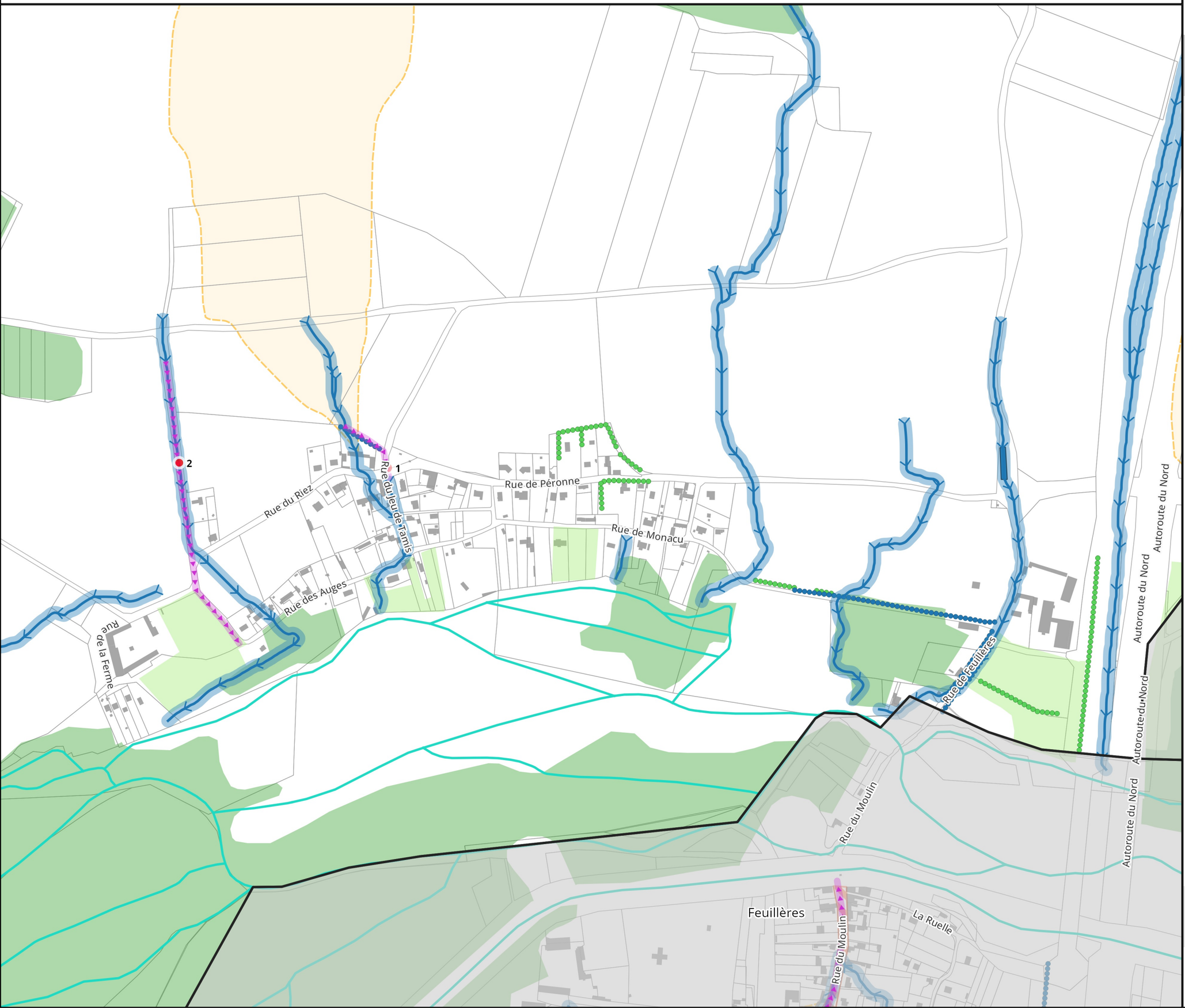

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Herbécourt

Planche 1

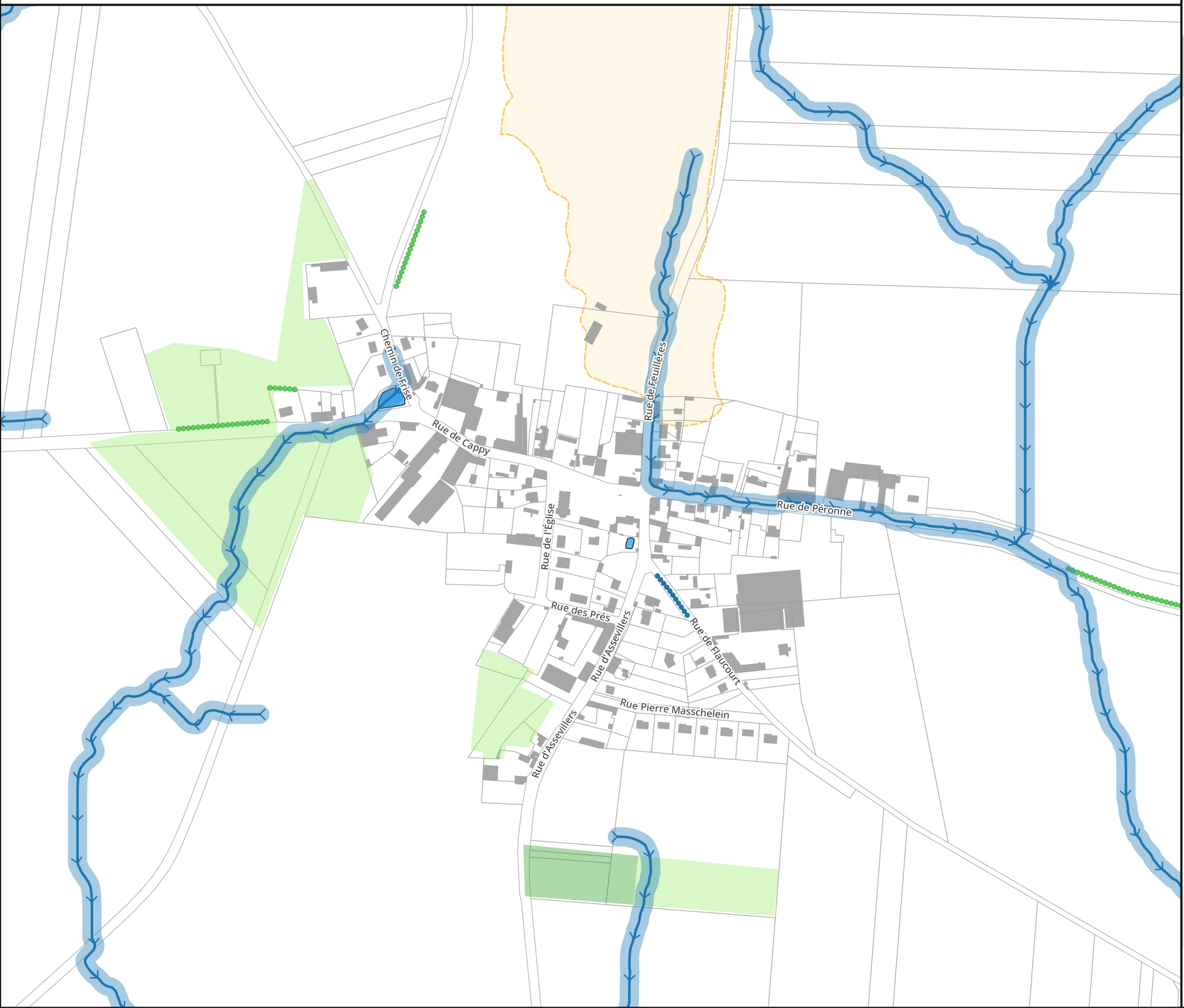

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

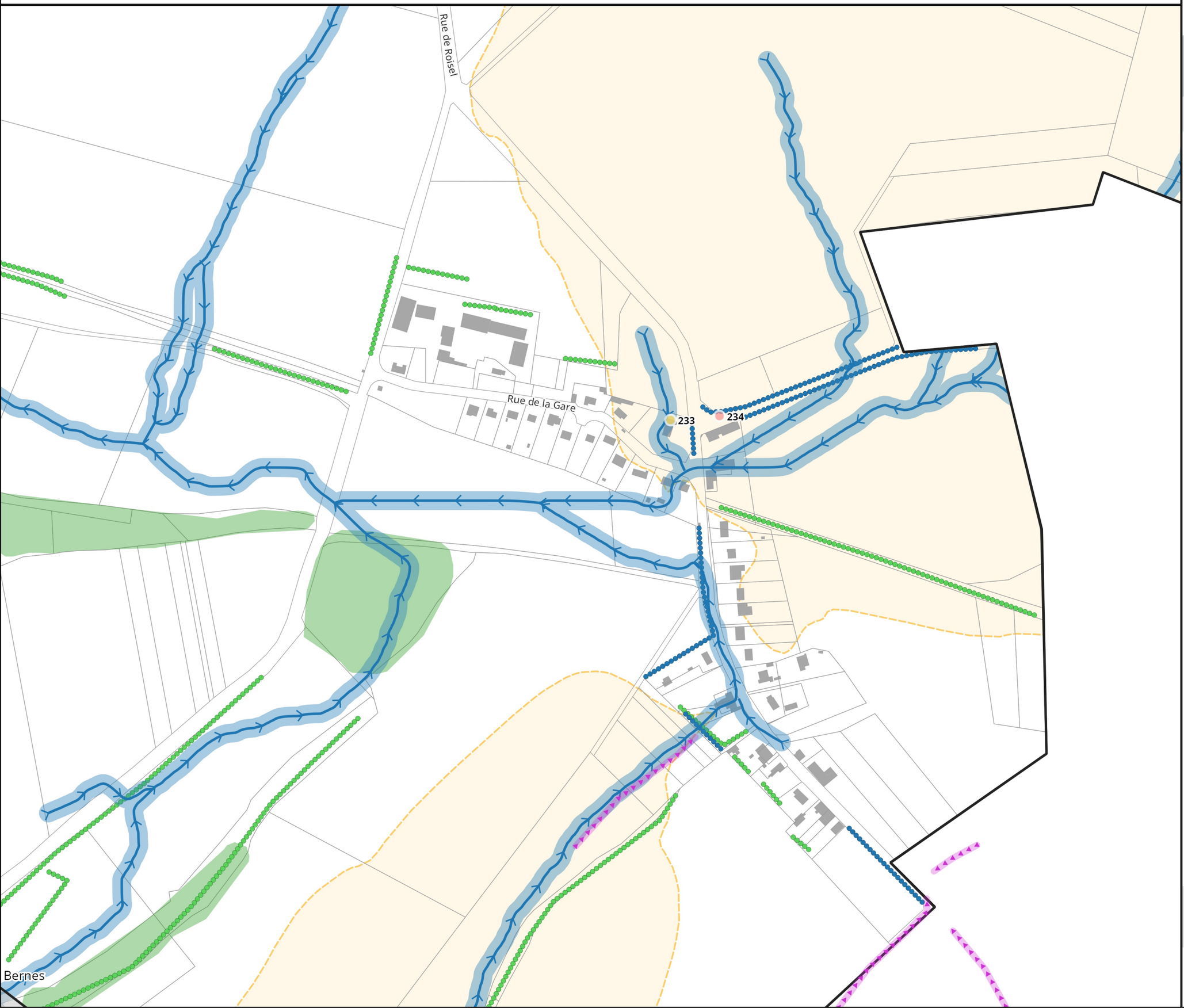

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hervilly

Planche 1

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hervilly

Planche 2

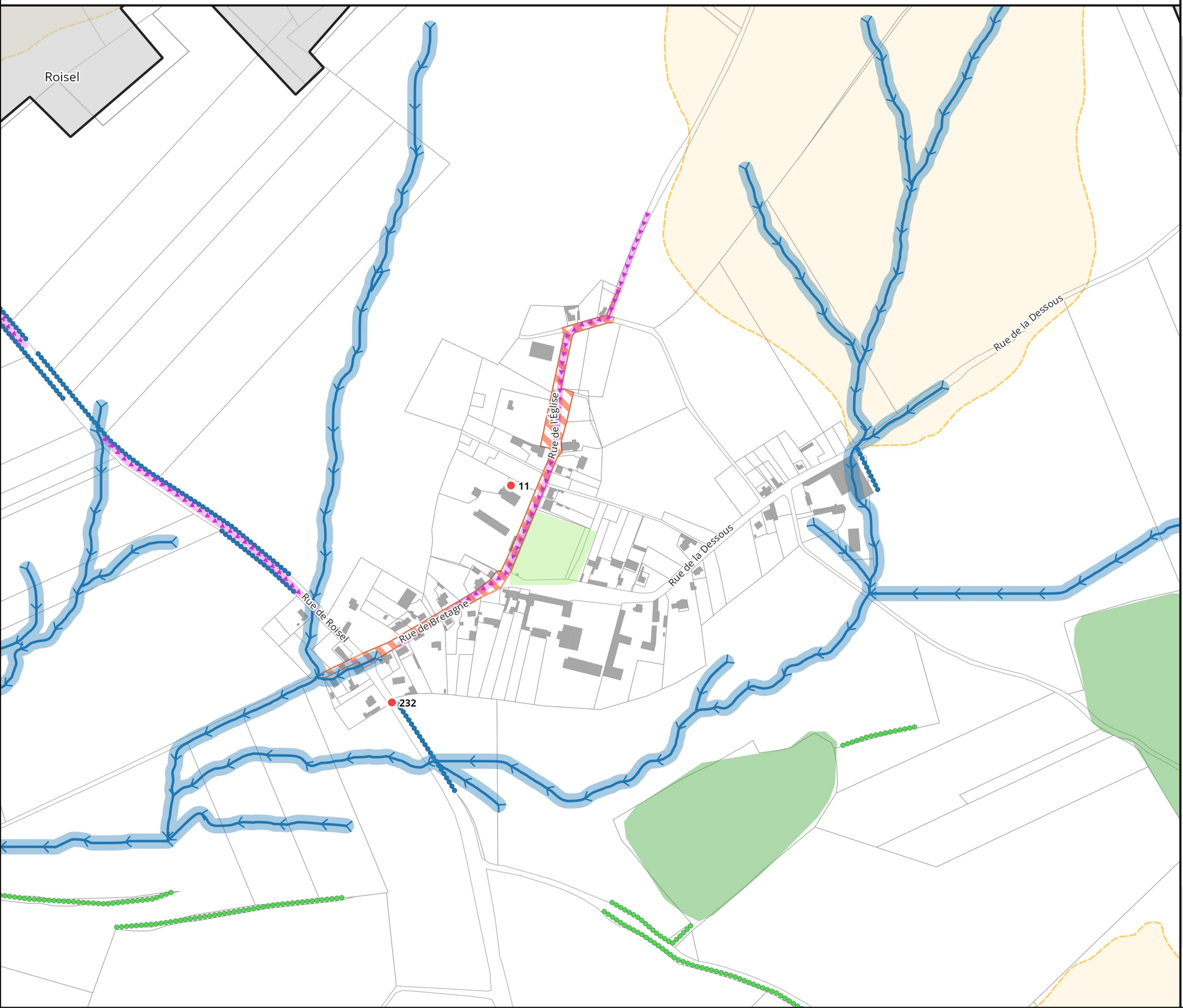

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Roisel

Hervilly

Grande Rue

Rue de Hervilly

Rue de Hervilly

Rue de la Dessous

Commune de Hesbécourt

Planche 1

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Heudicourt

Planche 1

Sorel

Rue de la Chaussée Brunehaut

15

Rue Léon Recope

Rue Émile Bauchart

Rue du Clerc

Ruelle Charles

Rue du Stade

Ruelle Clément

Rue Bellette

Rue du Four

Rue du Stade

Rue de la Ville

Rue de la Plaine

Rue de Réveon

La Gare

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Lesboeufs

Planche 1



Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Liéramont

Planche 1



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Longavesnes

Planche 1



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Longueval

Planche 1

Ginchy
Strand Street
Regent Street
Bond Street
Princes Street
Buchanan Street
Rotten Row
Rotten Row
King Street
Cannonball Street
Rue d'En Bas
Rue de l'Église
Rue de Bazentin
Rue de Péronne
Route de Ginchy
Ruelle du Clos
Ruelle Longue
La Longue Ruelle
Rue d'En Haut
Ruelle Cambray
Ruelle du Bois
Rue de Guillemont
163
164
165

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Marquaix

Planche 1

Roisel
Tincourt-Boucly
Rue du Moulin
Rue de l'Église
Rue de Péronne
Rue de la Mairie
Rue de Roisel
Rue de Bernes
Rue du Calvaire
17
18
20
21
22

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Maurepas

Planche 1



Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

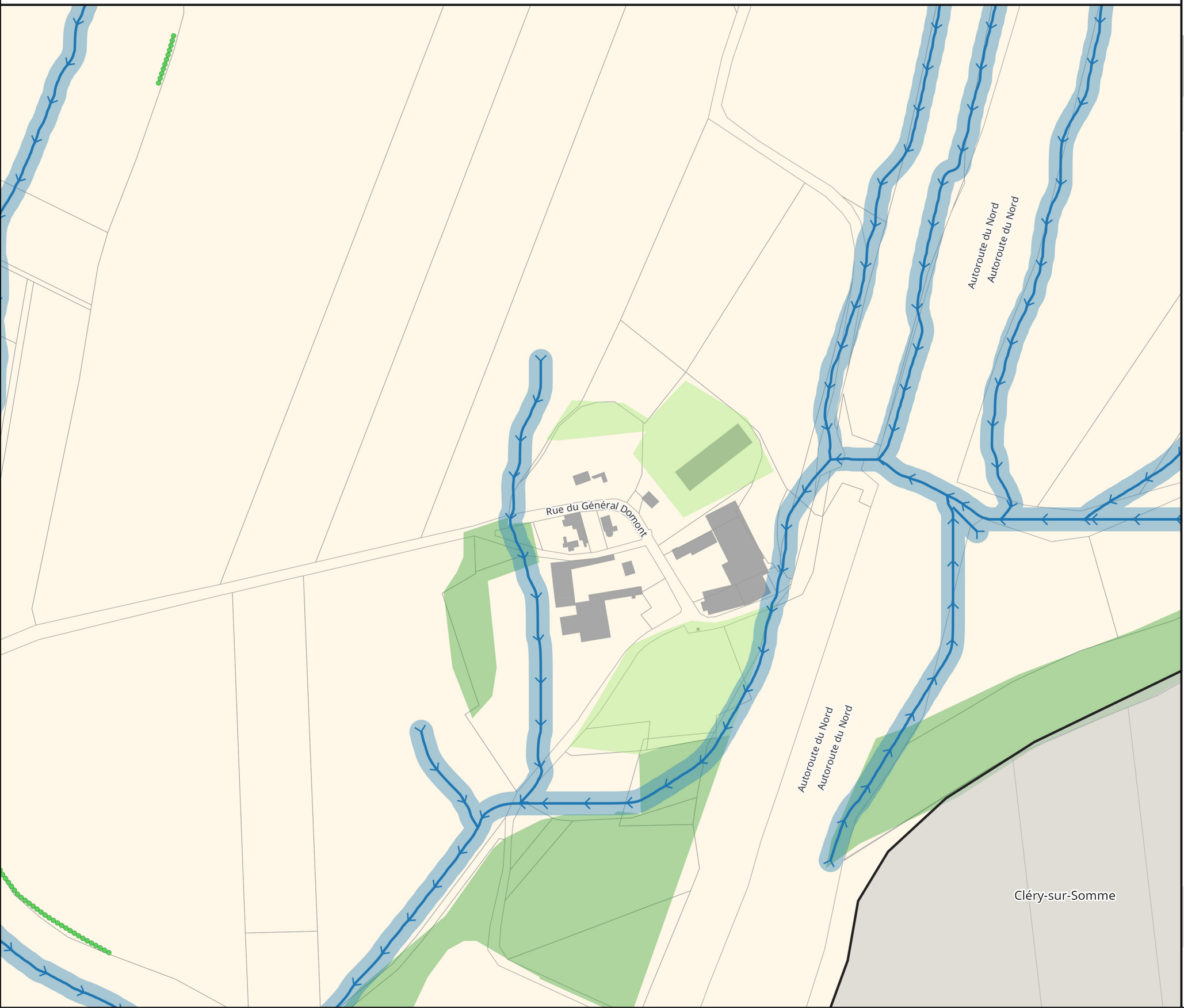

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Maurepas

Planche 2

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Mesnil-Bruntel

Planche 1

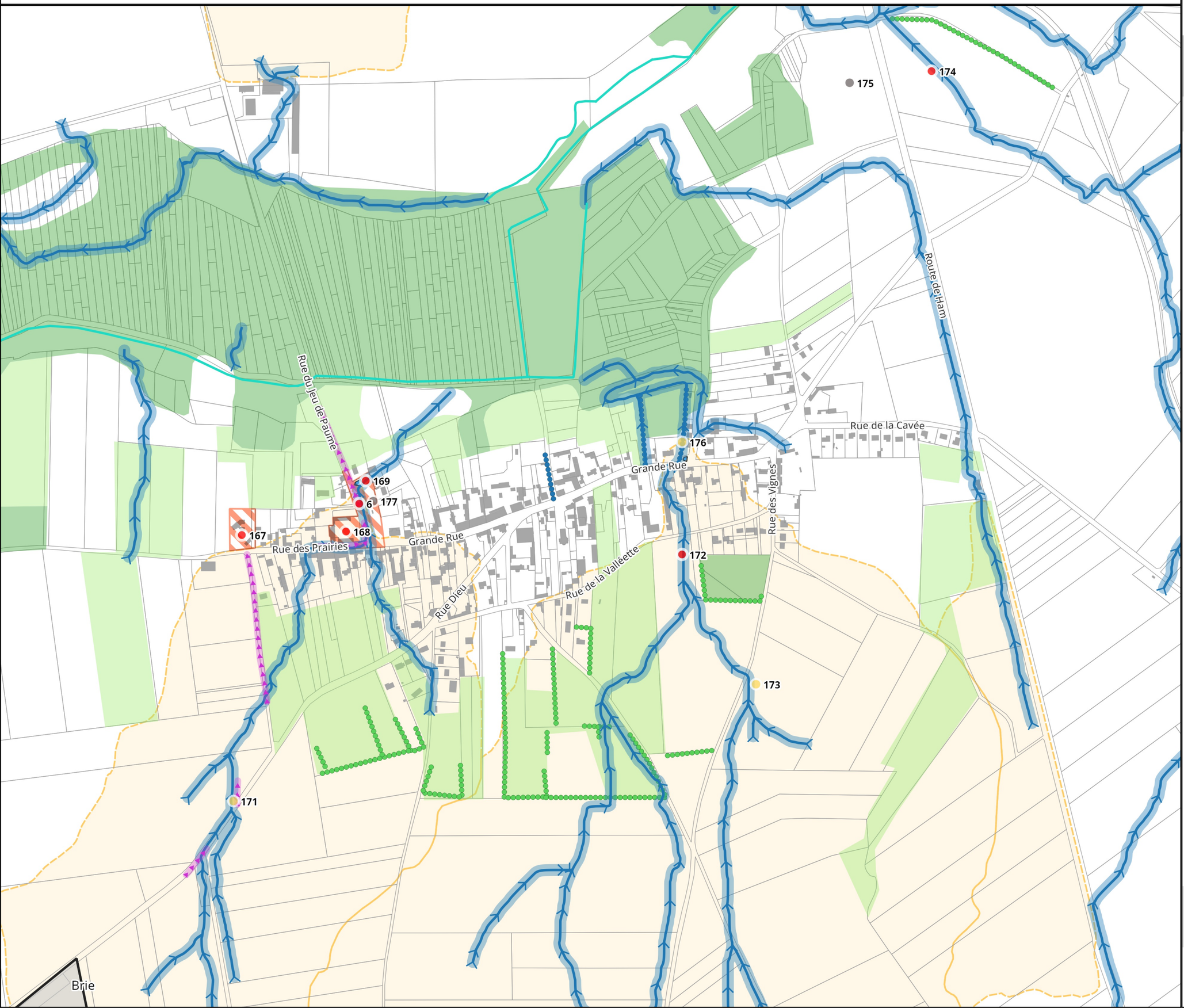

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme



Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Mesnil-en-Arrouaise

Planche 1

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Moislains

Planche 1

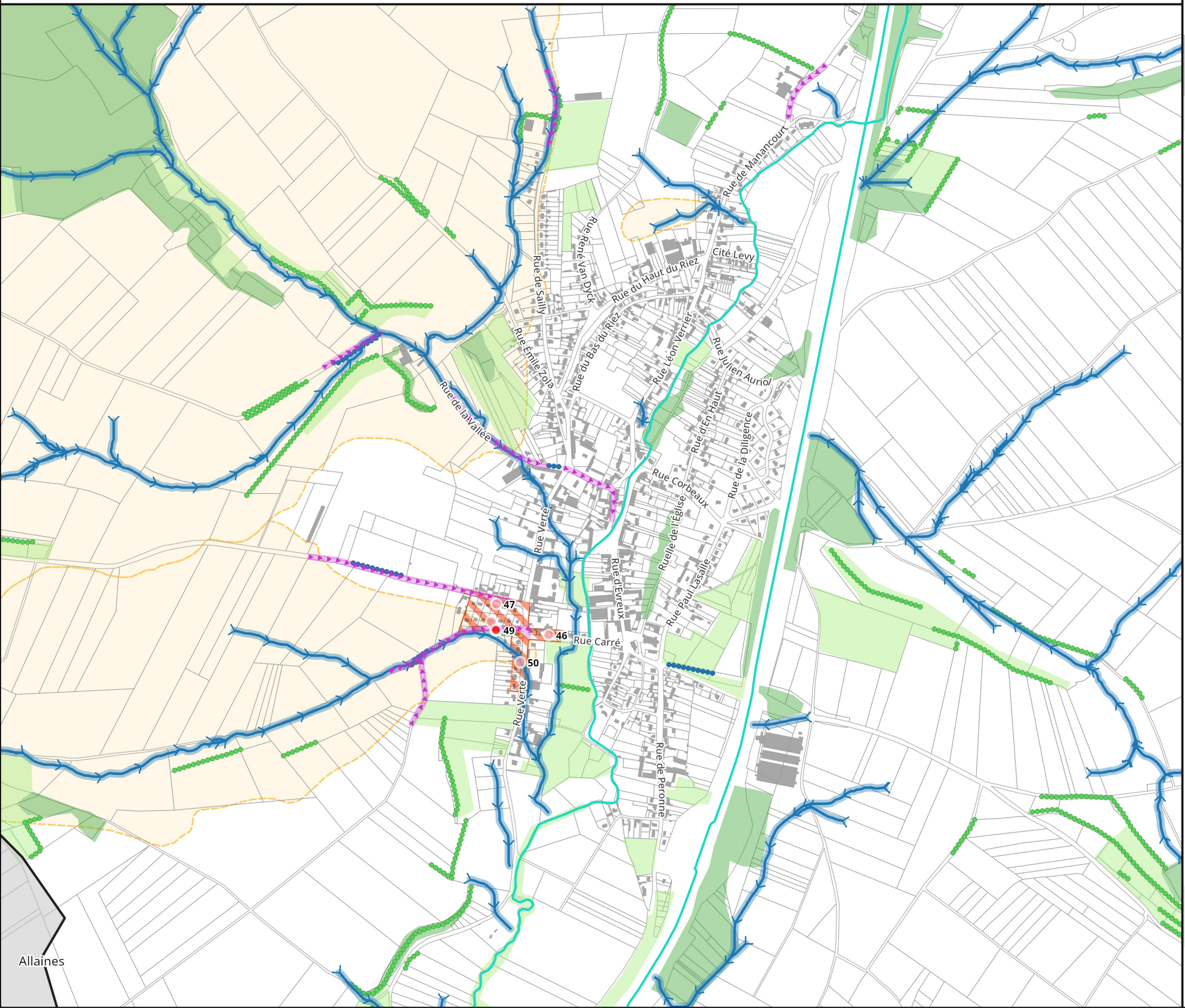

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Nurlu

Planche 1

Équancourt
Sorel
Liéramont
Voie Philippe
Route Nationale 17
Rue Neuve
Rue de La Dessous
Rue de la Taille
Rue de La Dessous
Rue de la Place
Rue de l'église
La Petite Rue
La Petite Rue
Rue Hocquet
Route de Liéramont
Chemin de La Chapelle
158
159
160
161

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

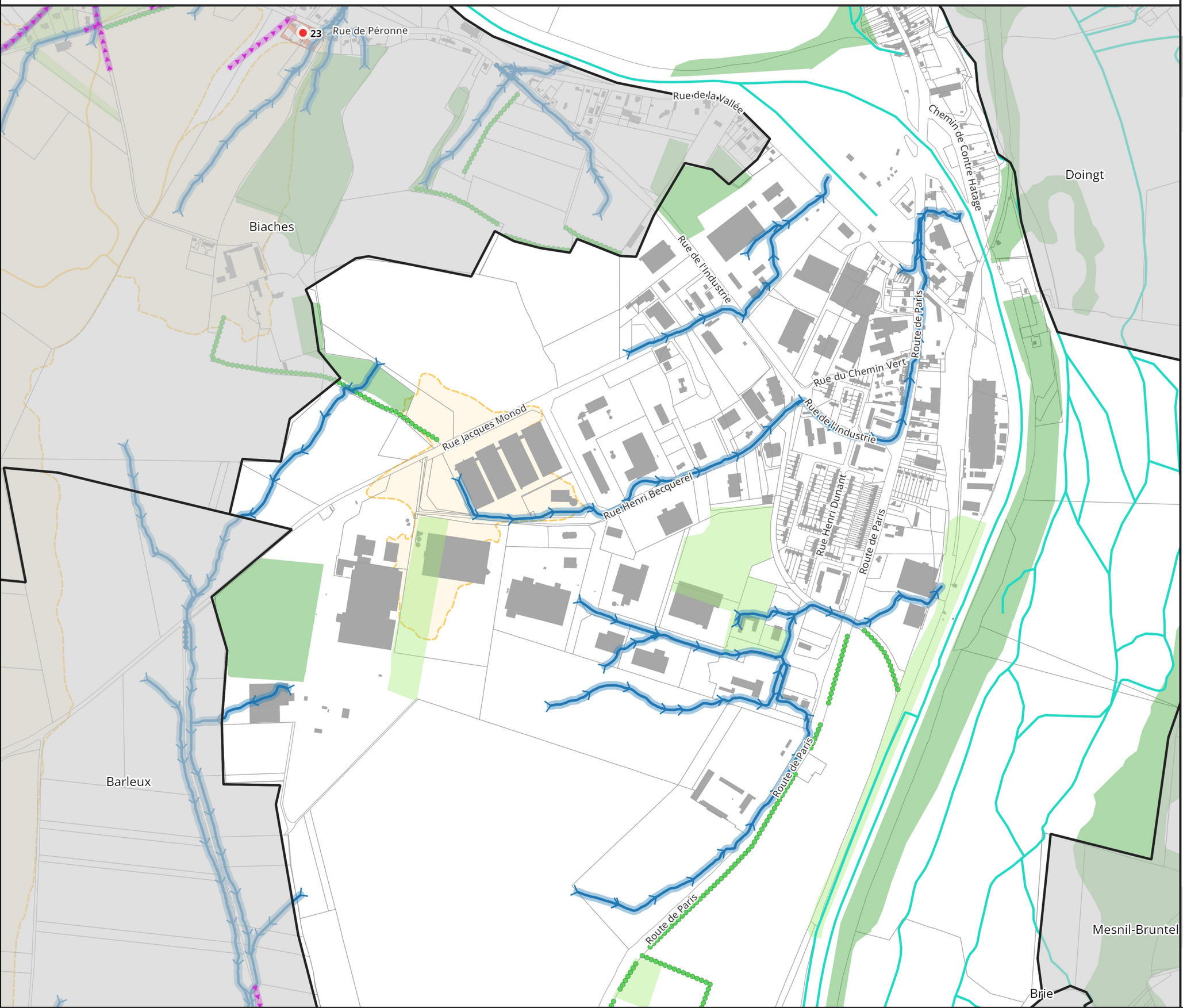

Commune de Péronne

Planche 1

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 300 m

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Péronne

Planche 2

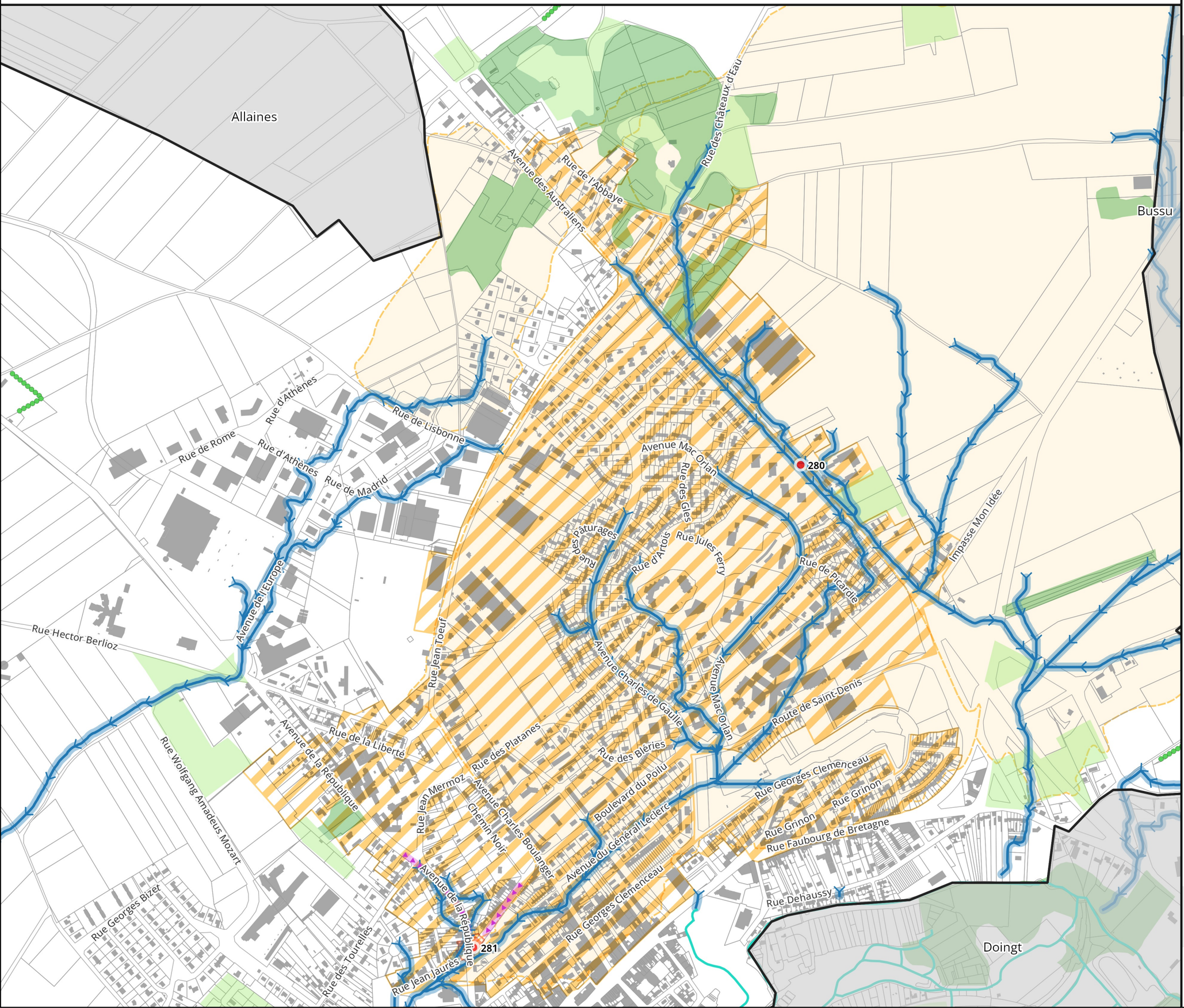

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Péronne

Planche 3

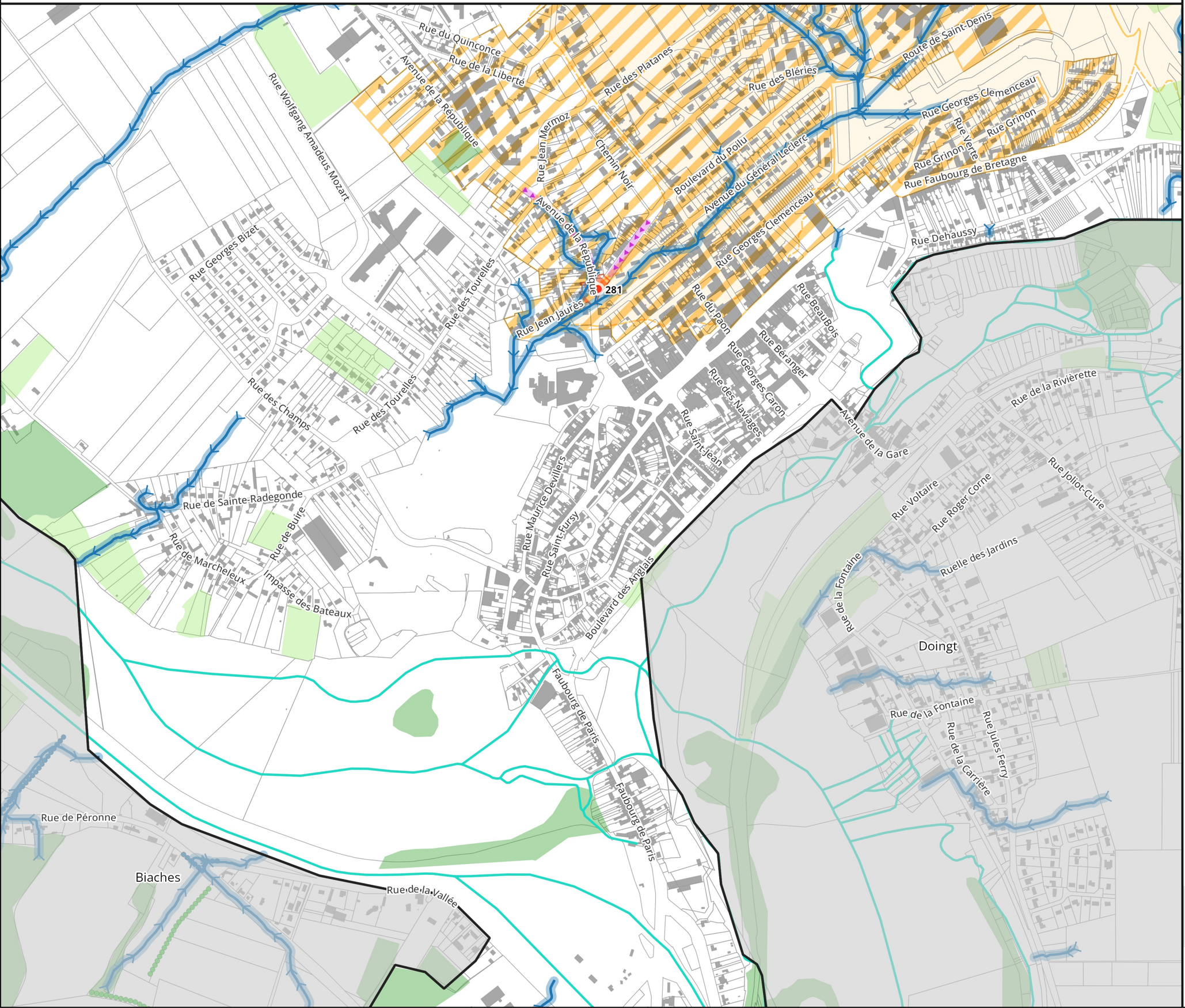

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Poeuilly

Planche 1



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Rancourt

Planche 1

Combles

Bouchavesnes-Bergen

Rue Neuve

Rue du 15-1

Rue du Maréchal

Rue de Fregicourt

Rue de Bas

103

102

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

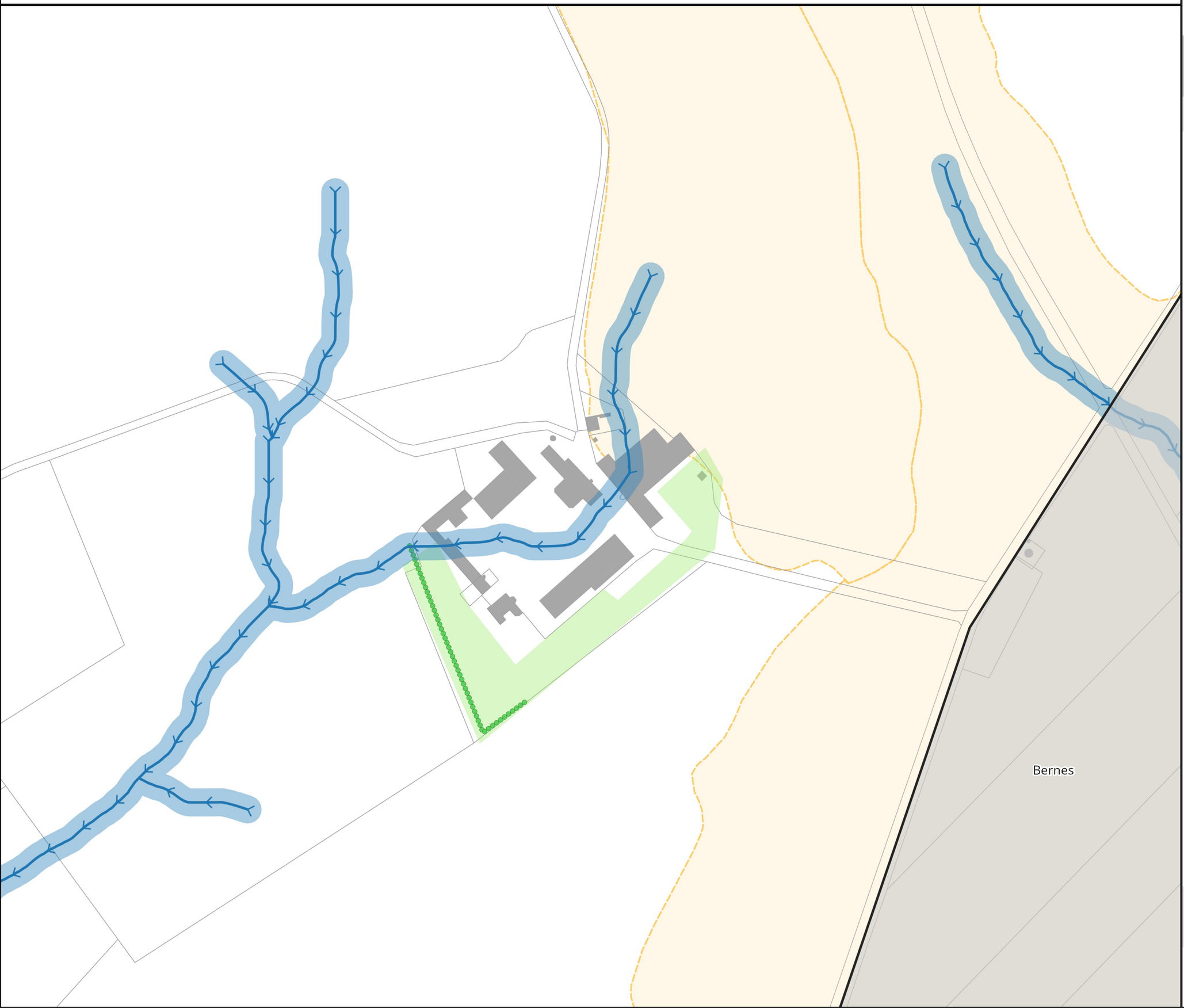

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Roisel

Planche 1

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Roisel

Planche 2

Chemin de Longavesnes
Chemin de Villers-Faucon
Rue de Castille
Rue Massenet
Rue de Cambrai
Rue Théodore Baré
Rue de la Gare
Rue Saint-Martin
Rue Jean Jaurès
Rue Béranger
Rue Pasteur
Rue Pierre Curie
Rue Charles Courte
Rue du Château
Rue Verte
Chemin du Ronssoy
Rue du Nouveau Monde
Chemin d'Hesbécourt
Rue d'Odessa
Rue de la Libération
Rue de Péronne
Chemin du Hamelet
Rue de Roisel
Rue de l'Église
236
237
235
238
Marquaix
Hervilly

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Ronssoy

Planche 1

Épehy
Grande Rue
Rue de la Libération
Rue de Lempire
Rue Ponthieux-Rigaux
Rue Charles de Gaulle
Rue Winston Churchill
Rue Max Cottrelle
Rue Marie Louise Frison
Rue Louis Lobry
Rue Franklin Roosevelt
166
Rue Jean Jaurès
Rue Notre-Dame
Rue du 14 Juillet
Rue Eugène Leconte
Rue Marcel Léger
Rue de Templeux

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Sailly-Saillisel

Planche 1

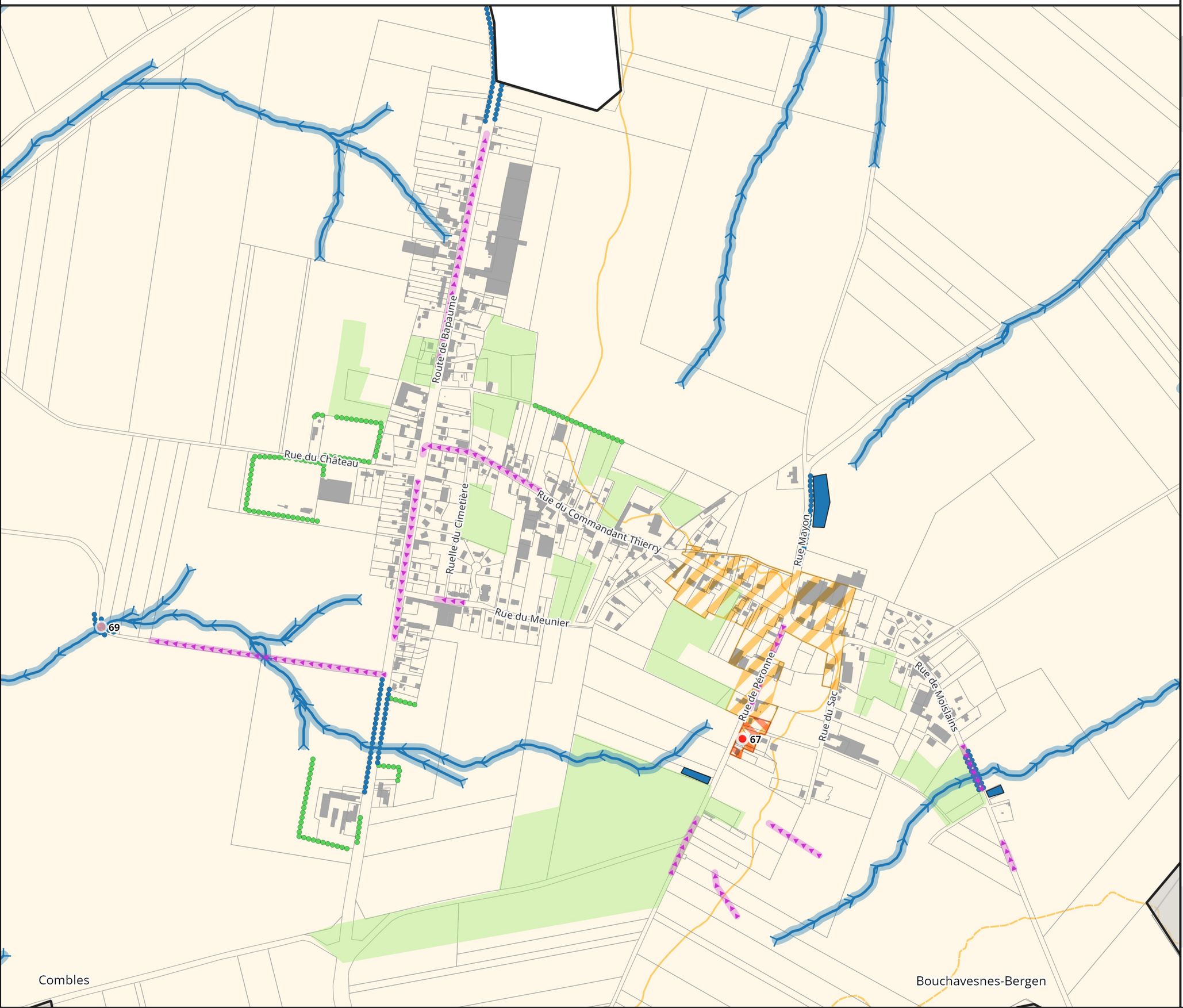

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Sorel

Planche 1



- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Templeux-la-Fosse

Planche 1

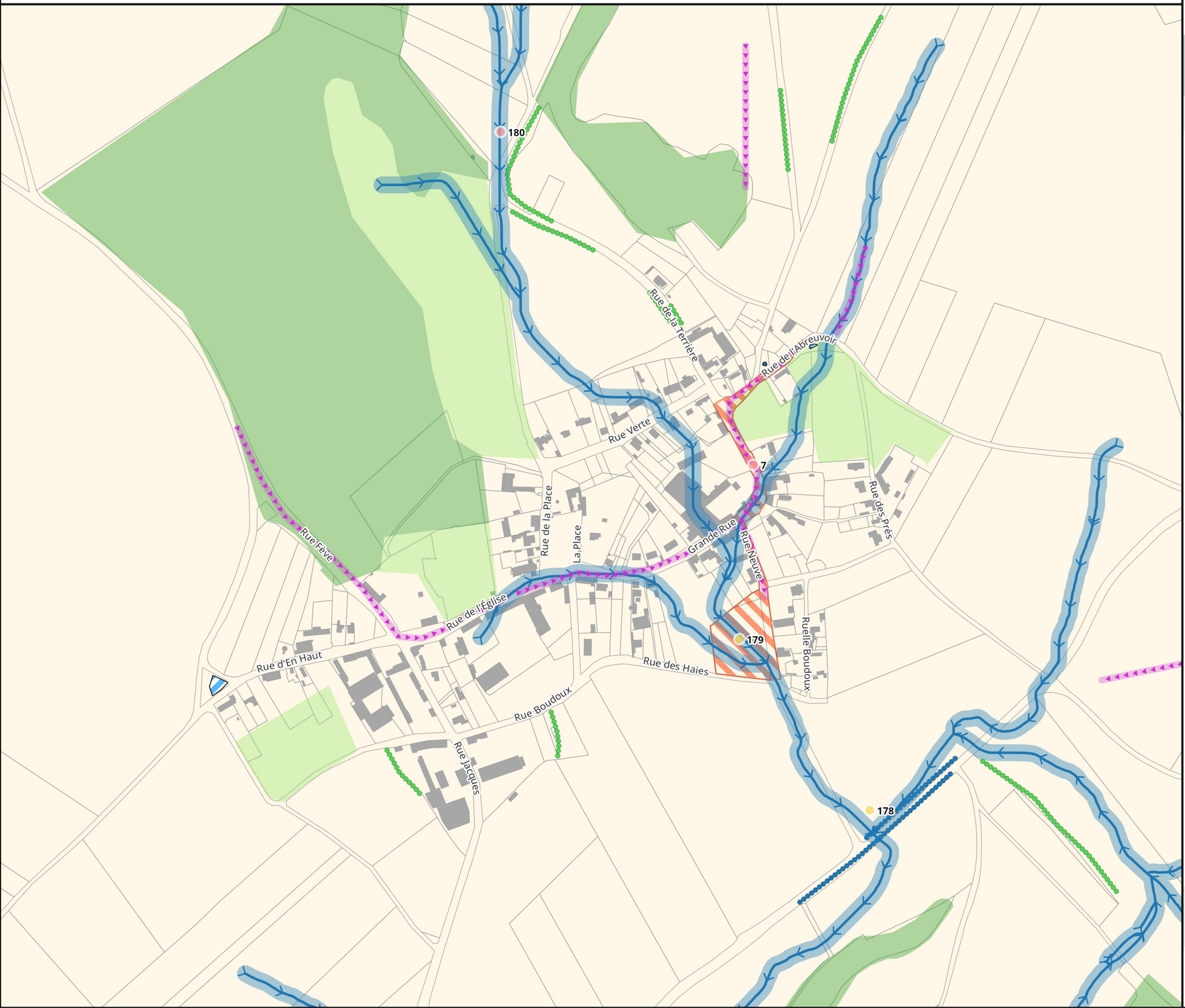

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Templeux-le-Guérard

Planche 1

Ronssoy
Route du Ronssoy
Rue de Dessous
Rue du Faubourg
Rue de la Cense
Rue de l'Ormissel
71
10
225
226

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Tincourt-Boucly

Planche 1

Rue de la Flaque
Rue de la Râperie
Rue d'Hamel
Rue de Tincourt
Rue de Longavesnes
Rue de Bouchavesnes
Rue de Bouchavesnes
Rue de Bouch

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Villers-Carbonnel

Planche 1

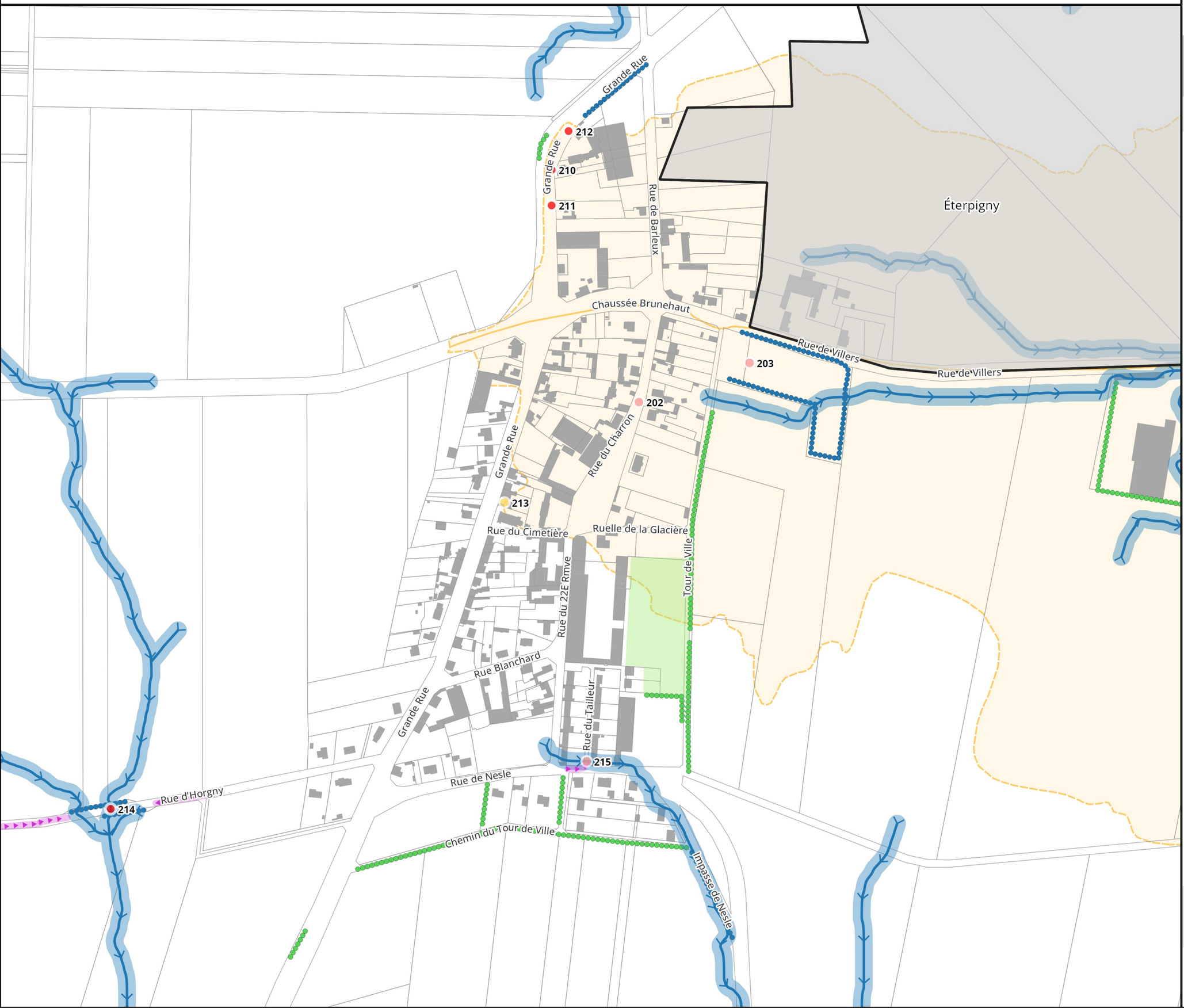

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Villers-Carbonnel

Planche 2

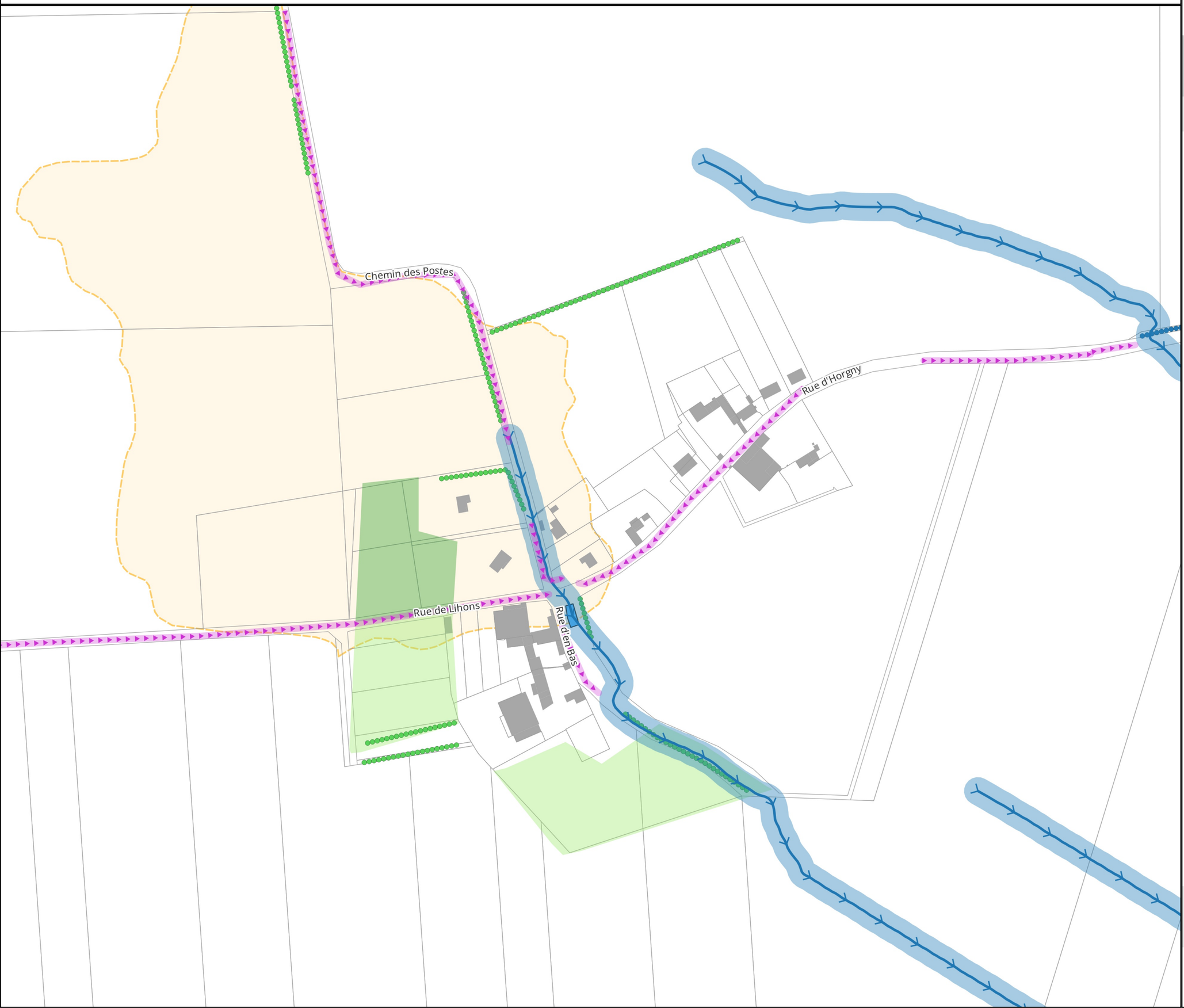

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Villers-Carbonnel

Planche 3

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 80 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

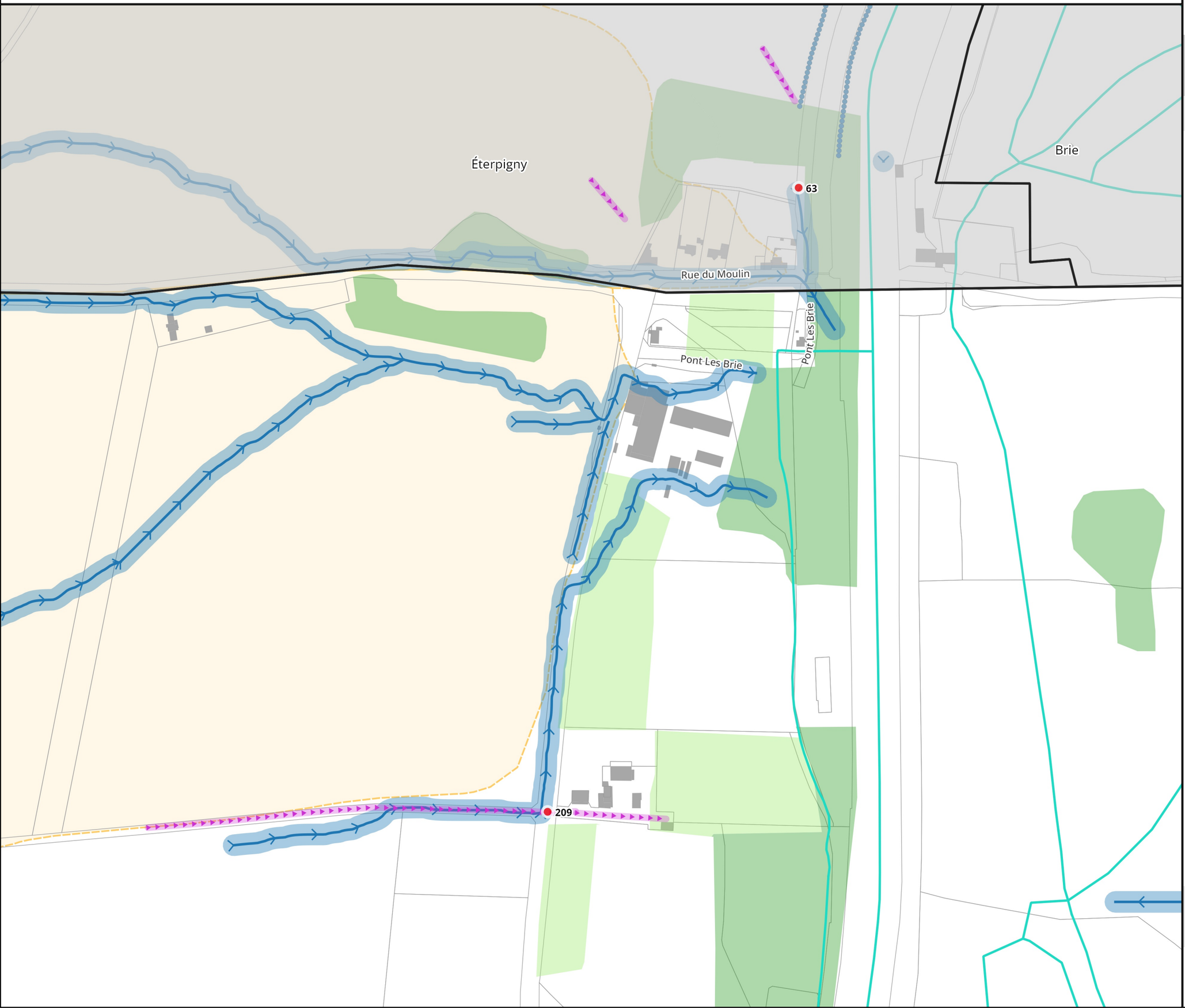

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Villers-Carbonnel

Planche 4

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Villers-Faucon

Planche 1

Épehy

244

249

Rue d'Épehy

Rue du Ronssoy

Rue de Villers

Rue de Roisel

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Villers-Faucon

Planche 2



Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Vraignes-en-Vermandois

Planche 1

Hancourt
Rue Crinon
Rue de l'École
Rue Basse

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 100 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Aizecourt-le-Bas

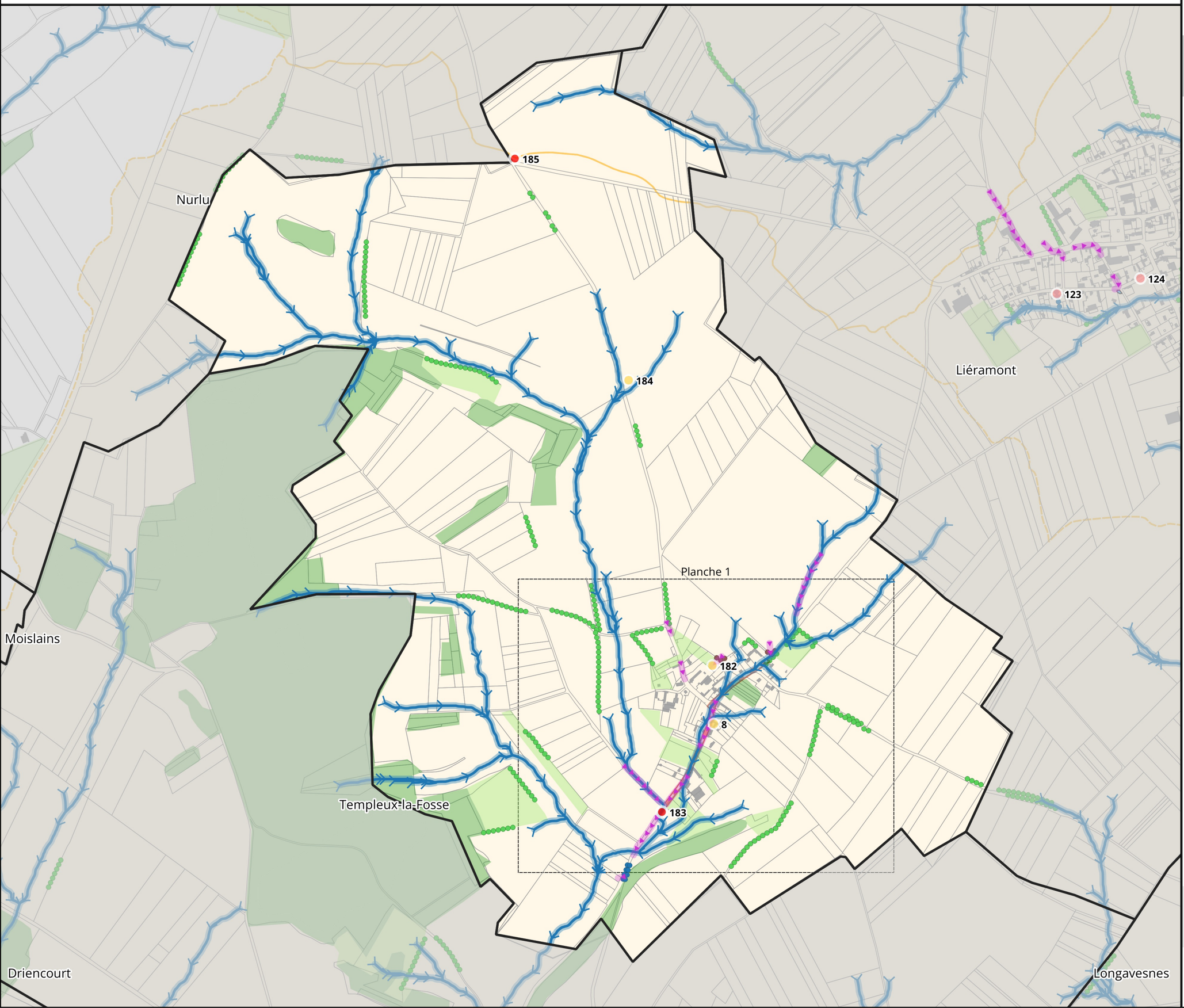

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 400 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Aizecourt-le-Haut

Moislains
Templeux-la-Fosse
Planche 1
Allaines
Bussu
Driencourt

41
35
31
33
34
32
38
30
36
37
119
3
267

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 400 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Allaines

Bouchavesnes-Bergen
Moislains
Cléry-sur-Somme
Aizecourt-le-Haut
Bussu
Péronne
Planche 1
Planche 2
88
50
42
43
44
45
41
40
39
191

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Barleux

Biaches
Flaucourt
Péronne
Éterpigny
Villers-Carbonnel
Brie
Planche 1

85
243
242
29
28
60
62
59

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bernes

Roisel
Tincourt-Boucly
Hervilly
Hancourt
Poeuilly
Vraignes-en-Vermandois

108
233
216
107
105
106
109
133

Planche 1
Planche 2

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Biaches

Cléry-sur-Somme
Péronne
Doingt
Flaucourt
Barleux
Planche 1

27
26
260
281
23
87

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bouchavesnes-Bergen

Sailly-Saillisel
Mesnil-en-Arrouaise
Étricourt-Manancourt
Combles
Rancourt
Moislains
Maurepas
Cléry-sur-Somme
Allaines
Aizecourt-le-Haut
Planche 1

75
265
261
264
101
103
102
193
88
47
46

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 900 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bouvincourt-en-Vermandois

Cartigny
Hancourt
Estrées-Mons
Vraignes-en-Vermandois
Planche 1
112
132
110
111

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 200 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

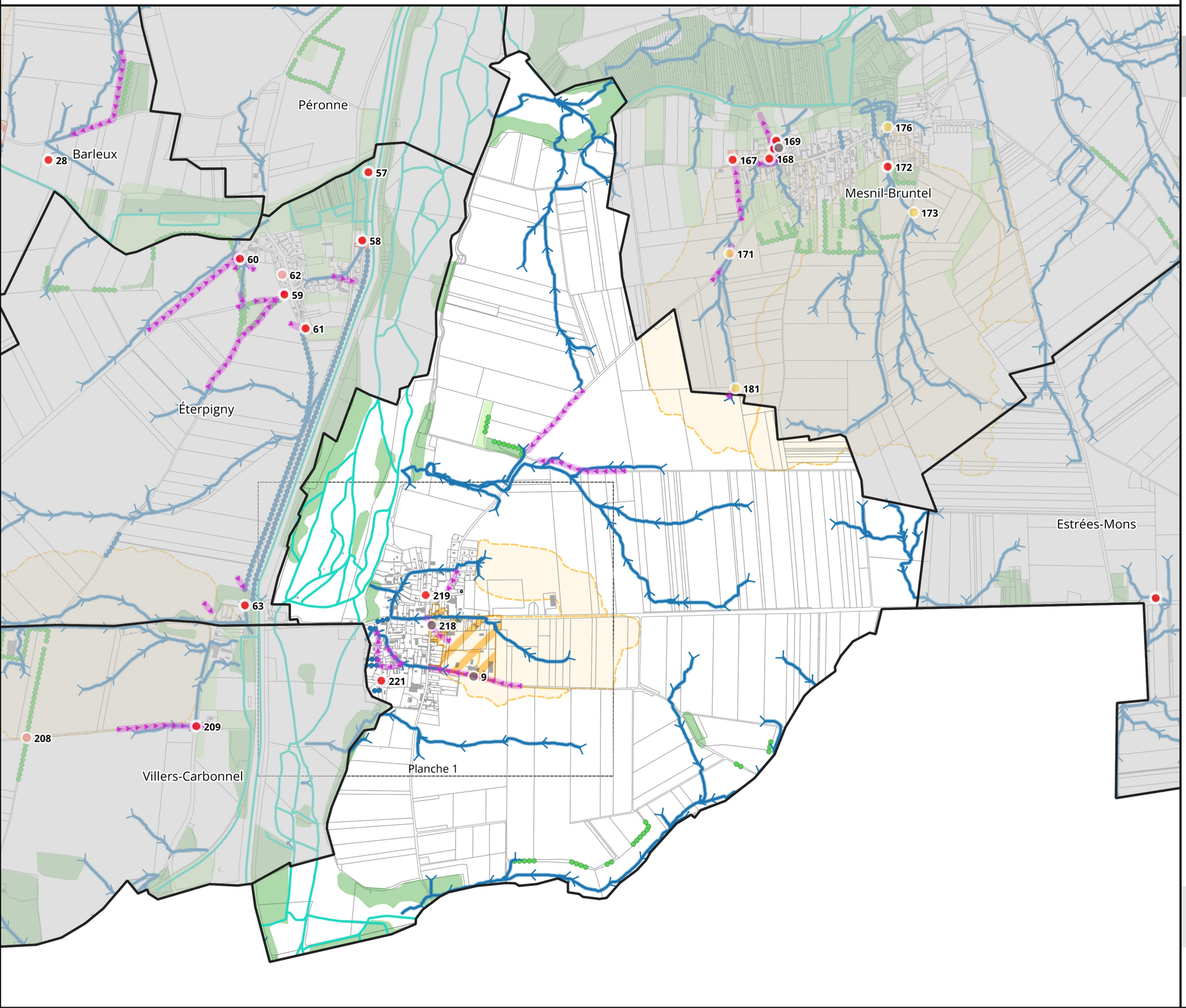

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES • PÉRONNE • ROISEL

ameva

Commune de Brie

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Buire-Courcelles

Aizecourt-le-Haut
Templeux-la-Fosse
Driencourt
Bussu
Tincourt-Boucly
Doingt
Cartigny
Planche 1
Planche 2

3
267
117
118
187
56

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 700 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Bussu

Aizecourt-le-Haut
Allaines
Driencourt
Péronne
Doingt
Buire-Courcelles
Planche 1
37
119
118
187
186

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 400 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Cartigny

Bussu
Buire-Courcelles
Tincourt-Boucly
Doingt
Planche 3
Planche 1
Planche 2
Hancourt
Mesnil-Bruntel
Estrées-Mons
Vraignes-en-Vermandois
Bouvincourt-en-Vermandois

54
55
115
114
113
175
174
132
112
110

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 800 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Cléry-sur-Somme

Guillemont
Ginchy
Hardecourt-aux-Bois
Combles
Rancourt
Moislains
Maurepas
Bouchavesnes-Bergen
Allaines
Planche 1
Hem-Monacu
Feuillères
Herbécourt
Flaucourt
Biaches
Péronne
Doingt

104 193 95 96 98 97 88 42 44 45 40 39 188 189 190 191 2 1 100 99 280 281 27 84

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 1 000 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Combles

Lesboeufs
Sailly-Saillisel
Ginchy
Rancourt
Maurepas
Bouchavesnes-Bergen
Cléry-sur-Somme
Planche 1

5
69
140
74
75
265
261
266
73
264
76
263
103
101
102
104
193

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

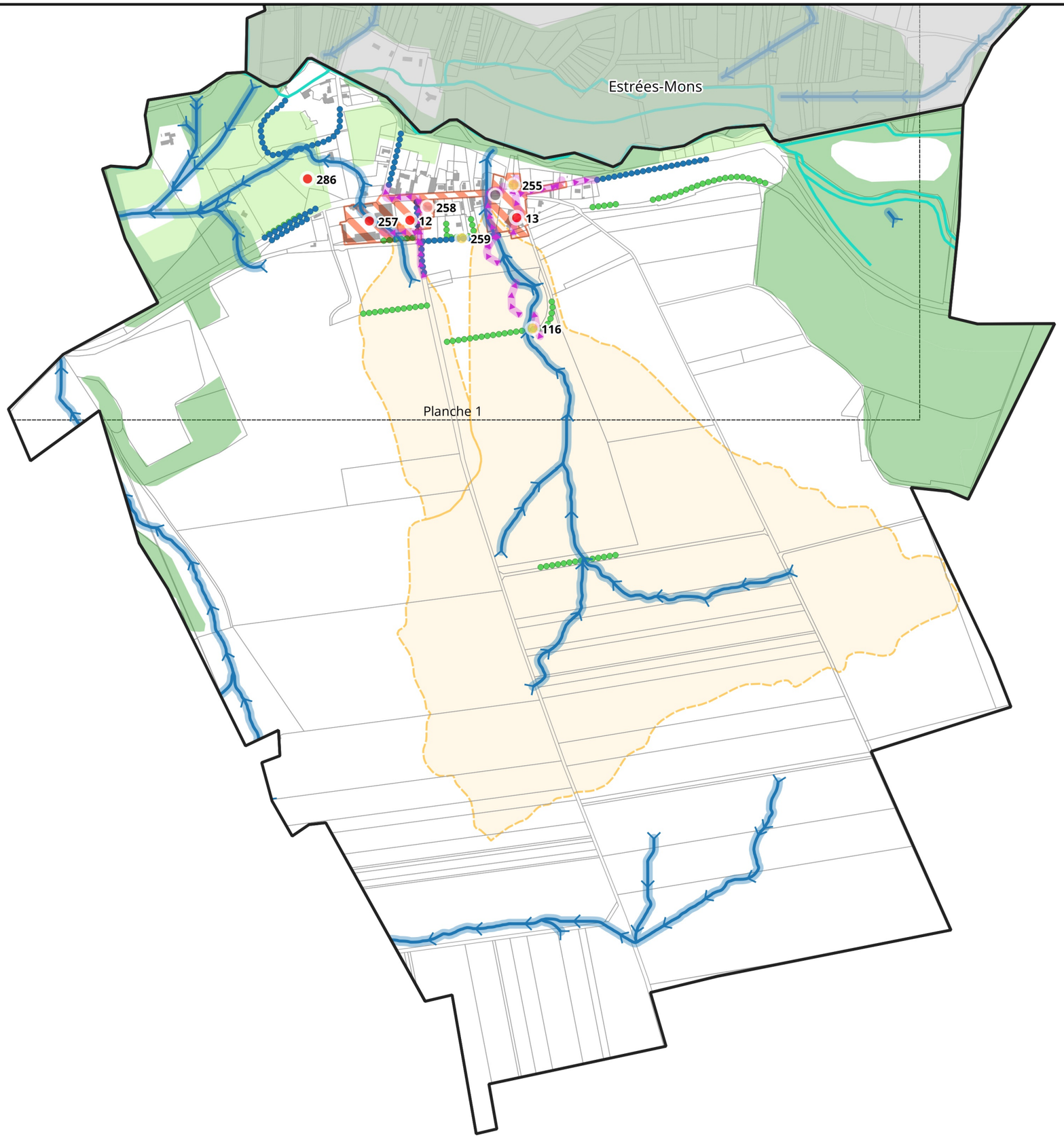

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Devise

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Doingt

Bussu

Buire-Courcelles

Péronne

Cartigny

Mesnil-Bruntel

Planche 1

Planche 2

281

194

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Driencourt

Moislains
Aizecourt-le-Haut
Aizecourt-le-Bas
Templeux-la-Fosse
Planche 1
Bussu
Buire-Courcelles
Tincourt-Boucly

180
7
179
178
31
32
34
35
38
36
30
37
119
3
267
117
118
187

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Épehy

Heudicourt

Planche 1

229

16

227

228

230

Guyencourt-Saulcourt

248

Villers-Faucon

244

Ronssoy

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 700 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Équancourt

Mesnil-en-Arrouaise
Étricourt-Manancourt
Moislains
Nurlu
Liéramont
Sorel
Fins
Planche 1

90
91
92
94
120
121
122
199
200
201
222
223
224
269
270
271
273
274
279

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 800 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Estrées-Mons

Cartigny
Mesnil-Bruntel
Bouvincourt-en-Vermandois
Vraignes-en-Vermandois
Brie
Devise
Planche 1
Planche 2

175 174 176 172 173 131 126 129 132 112 110 286 257 258 255 116

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 800 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Éterpigny

Barleux
Péronne
Planche 1
Brie
Villers-Carbonnel

29
28
57
58
60
62
59
61
63
212
210
211
203
202
213
219
218

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Étricourt-Manancourt

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 700 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Feuillères

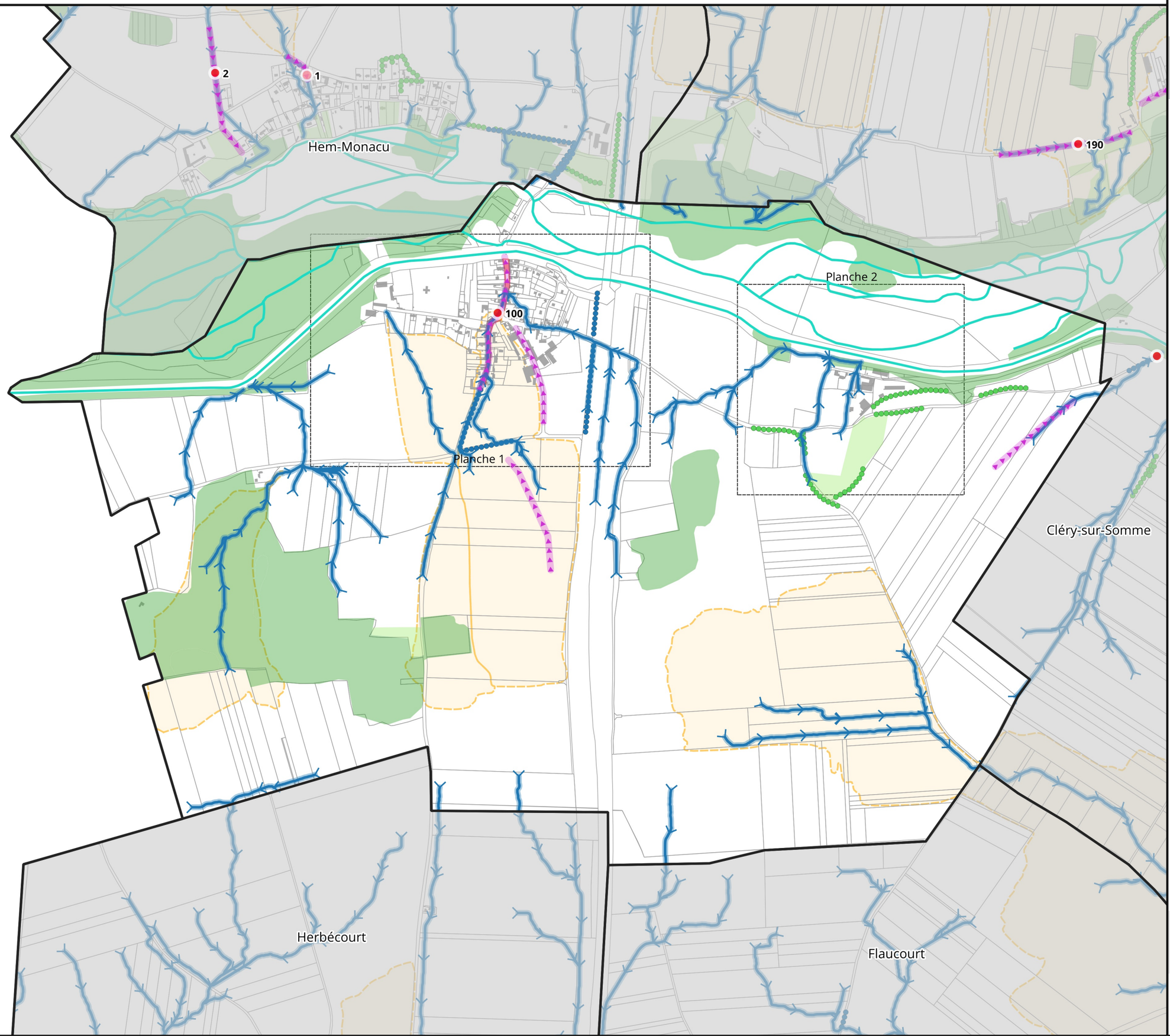

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 400 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Fins

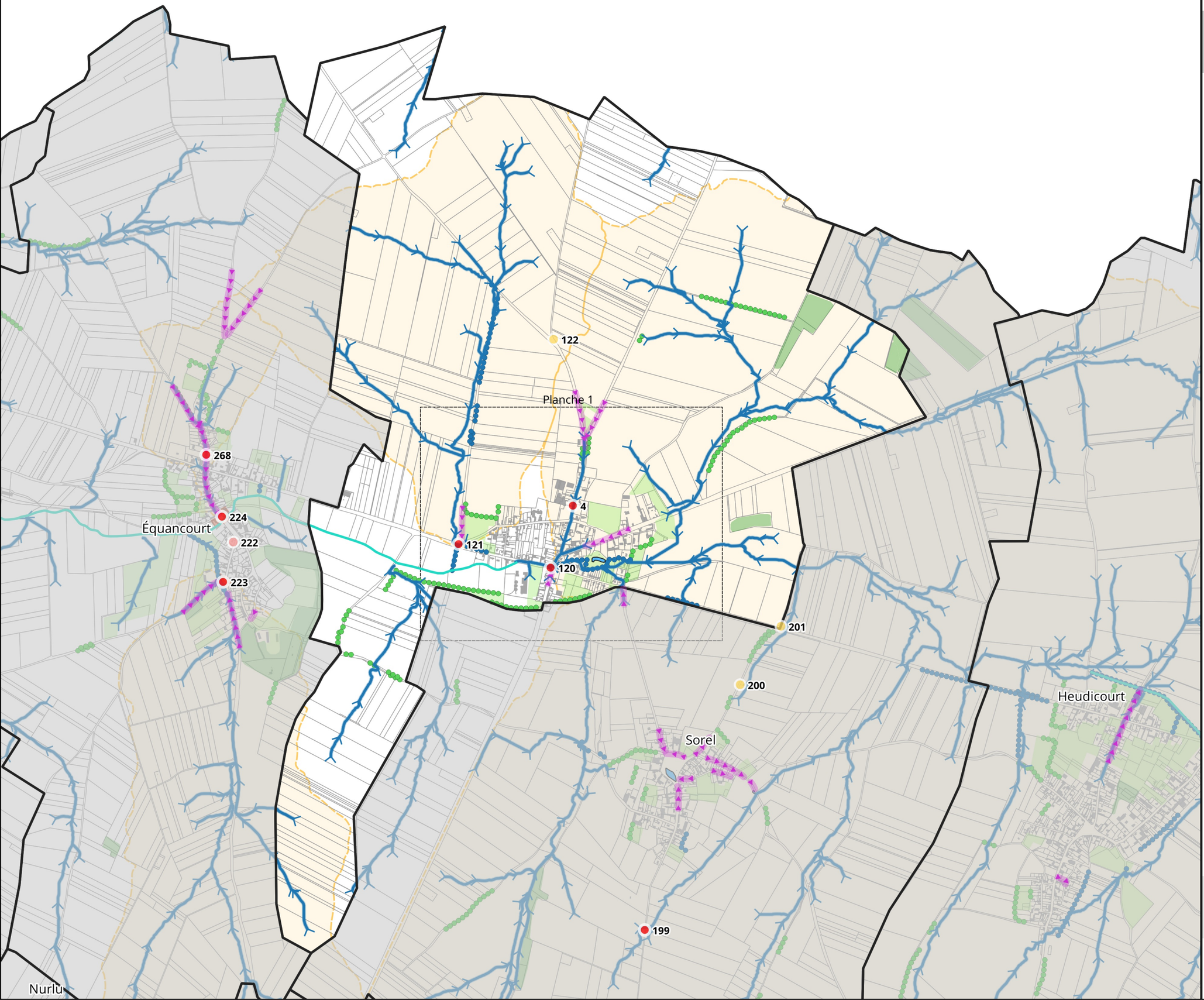

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 — 700 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes — COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva — Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Flaucourt

Feuillères

Cléry-sur-Somme

Biaches

Herbécourt

Barleux

Planche 1

Planche 2

84

85

86

87

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 — 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Flers

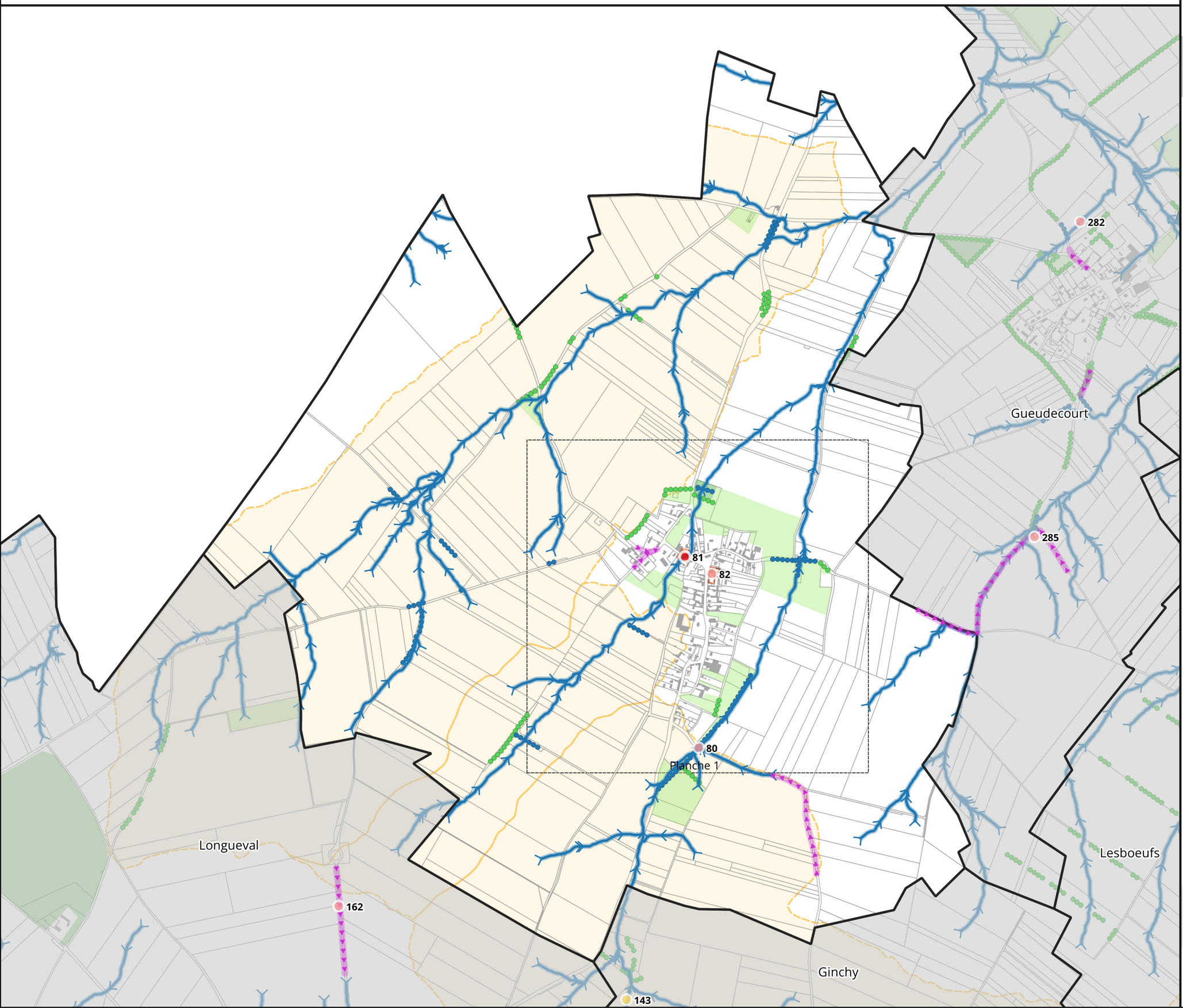

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Ginchy

Flers
Gueudecourt
Lesboeufs
Longueval
Guillemont
Hardecourt-aux-Bois
Maurepas
Combles
Planche 1

162 163 164 165 66 143 137 141 136 139 138 5 134 275 72 14 277 276 135 140 278 74 75 265 261 266 264 73 76 263 78 79

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 700 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Gueudecourt

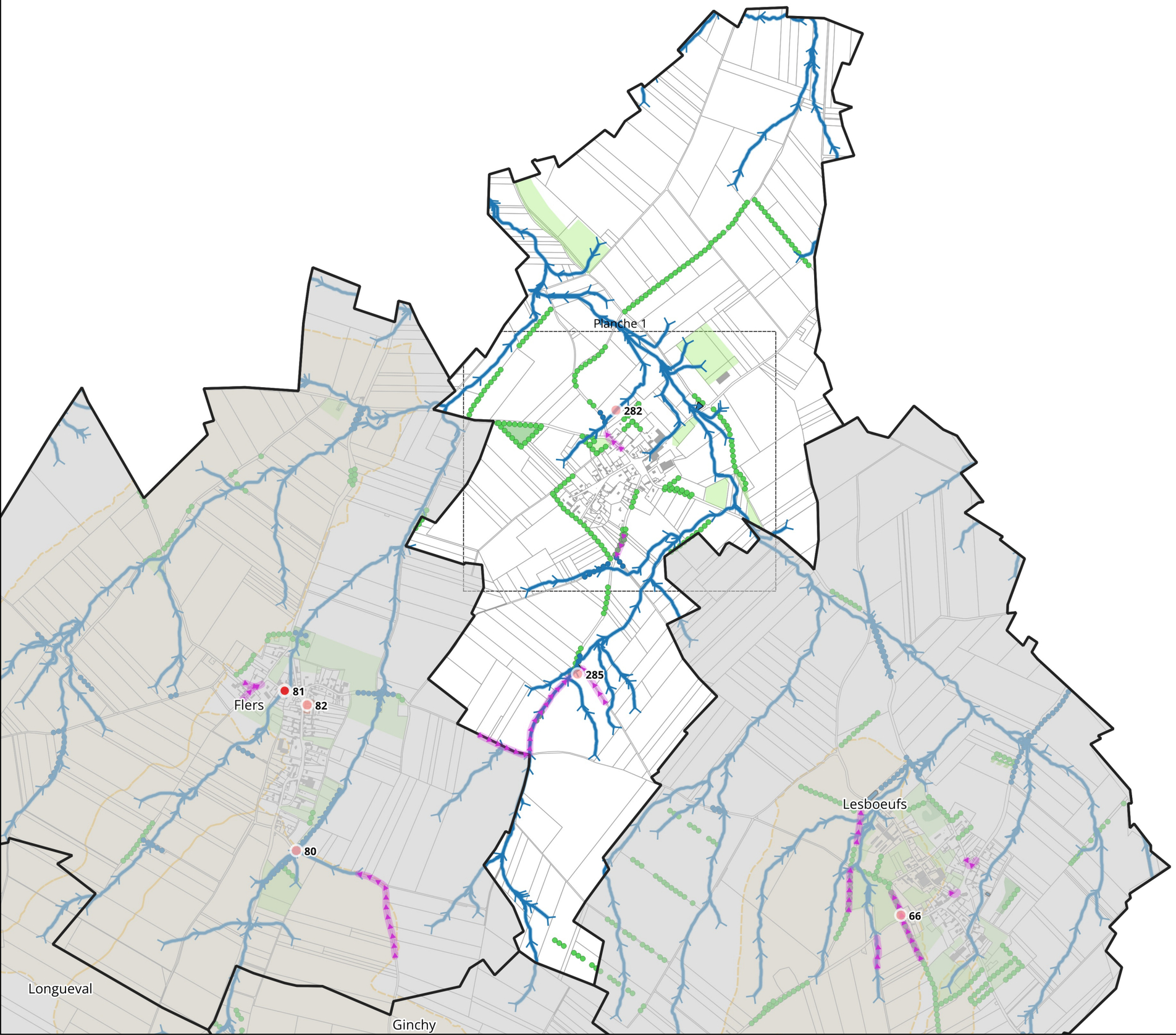

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 700 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Guillemont

Longueval
Planche 1
Ginchy
Combles
Maurepas
Hardecourt-aux-Bois

164 165 5 134 275 72 135 14 277 276 140 278 78 79 104

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 400 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Guyencourt-Saulcourt

Sorel
Heudicourt
Épehy
Liéramont
Villers-Faucon
Longavesnes
Planche 1

51
52
53
125
247
248
250

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hancourt

Roisel
Tincourt-Boucly
Bernes
Cartigny
Planche 1
107
133
Poeuilly
Vraignes-en-Vermandois
Bouvincourt-en-Vermandois

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hardecourt-aux-Bois

Longueval
Guillemont
Ginchy
Combles
Maurepas
Planche 1

278
78
79
77
104
98
97

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hem-Monacu

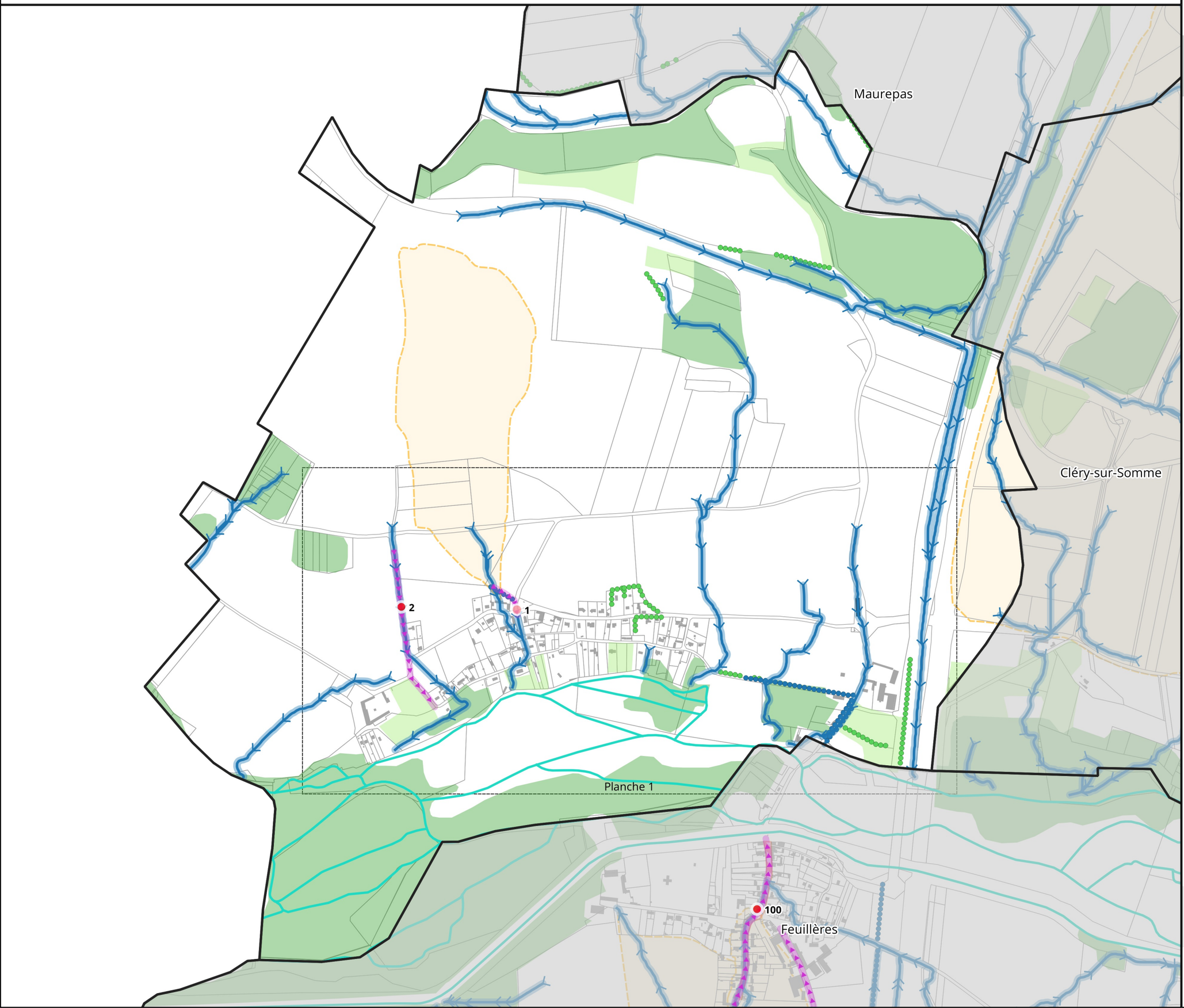

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

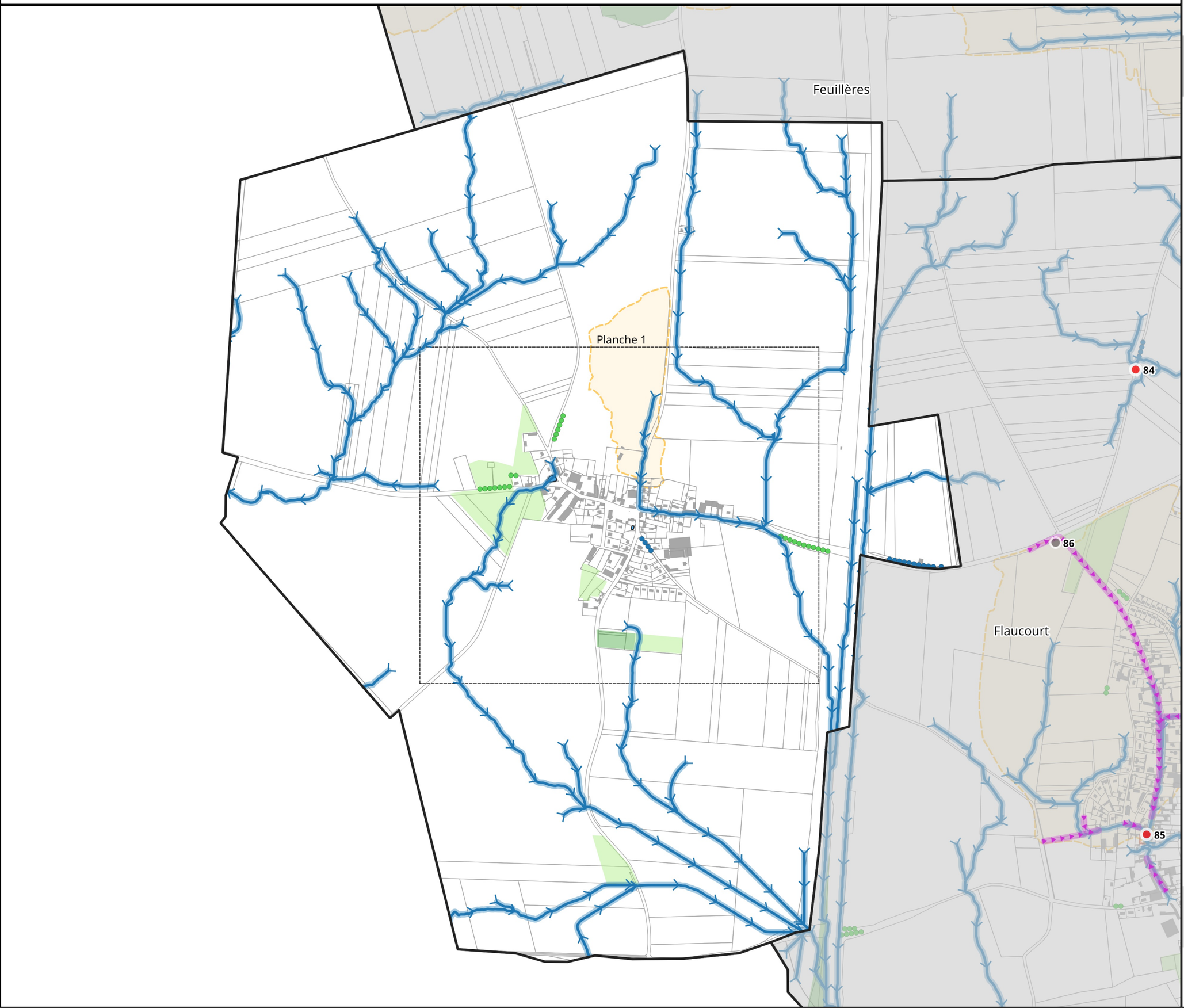

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Herbécourt

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 400 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Hervilly

Marquaix
Roisel
Hesbécourt
Bernes
Planche 1
Planche 2
236
237
235
238
19
11
232
234
108
216
107
105

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Templeux-le-Guérard

Roisel

Planche 1

Hervilly

Commune de Hesbécourt

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 400 m

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Heudicourt

Fins
Sorel
Nurlu
Liéramont
Guyencourt-Saulcourt
Épehy
Planche 1
201
200
199
15
51
229

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 800 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Lesbœufs

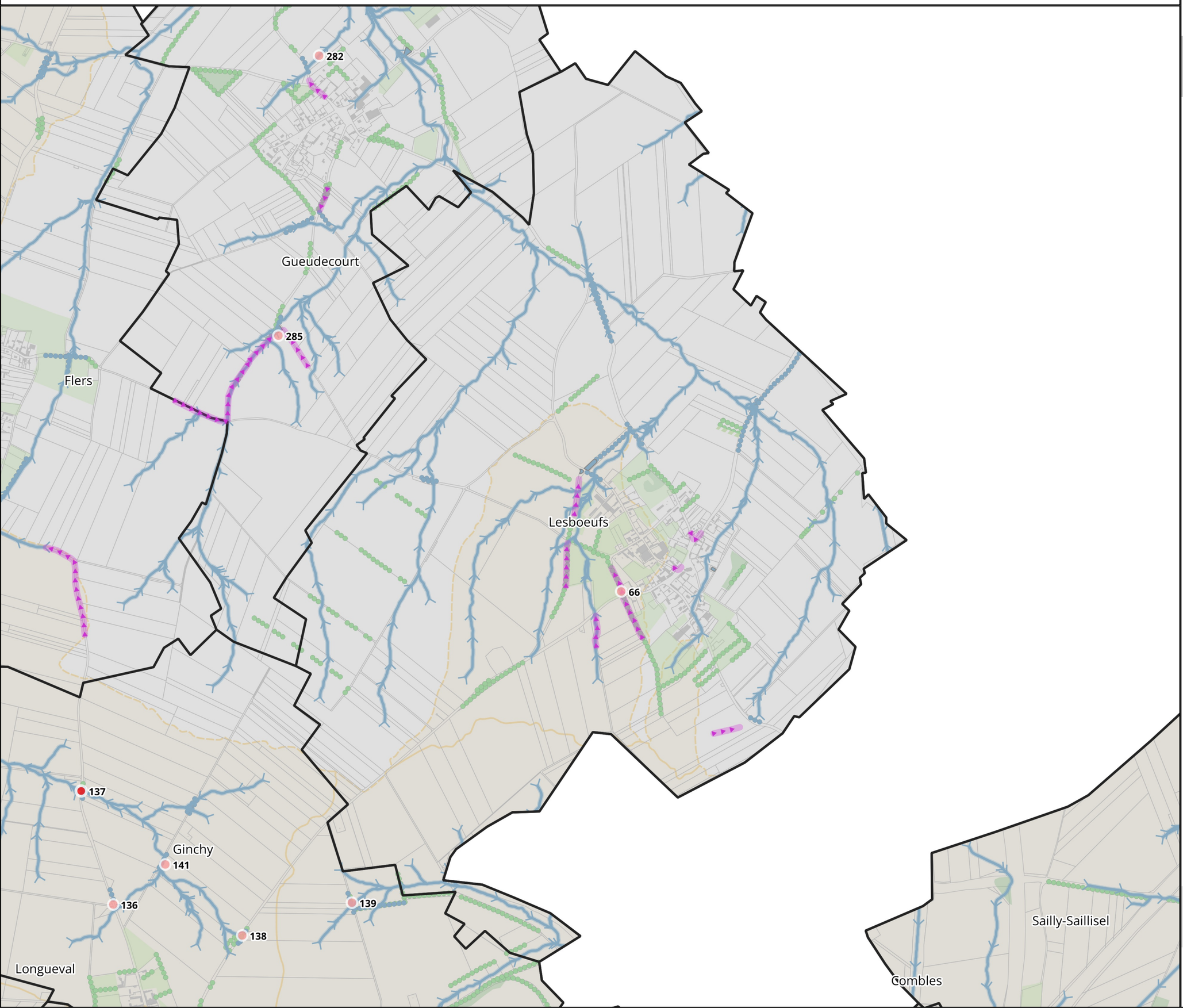

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Liéramont

Équancourt
Sorel
Heudicourt
Nurlu
159
158
161
51
185
125
53
52
Guyencourt-Saulcourt
124
123
Planche 1
184
Aizecourt-le-Bas
182
Templeux-la-Fosse
8
183
Villers-Faucon
Longavesnes

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Longavesnes

Aizecourt-le-Bas
Liéramont
Guyencourt-Saulcourt
Villers-Faucon
Templeux-la-Fosse
Marquaix
Roisel
Tincourt-Boucly
Planche 1

149
154
152
153
156
151
146
157
148

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 400 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Longueval

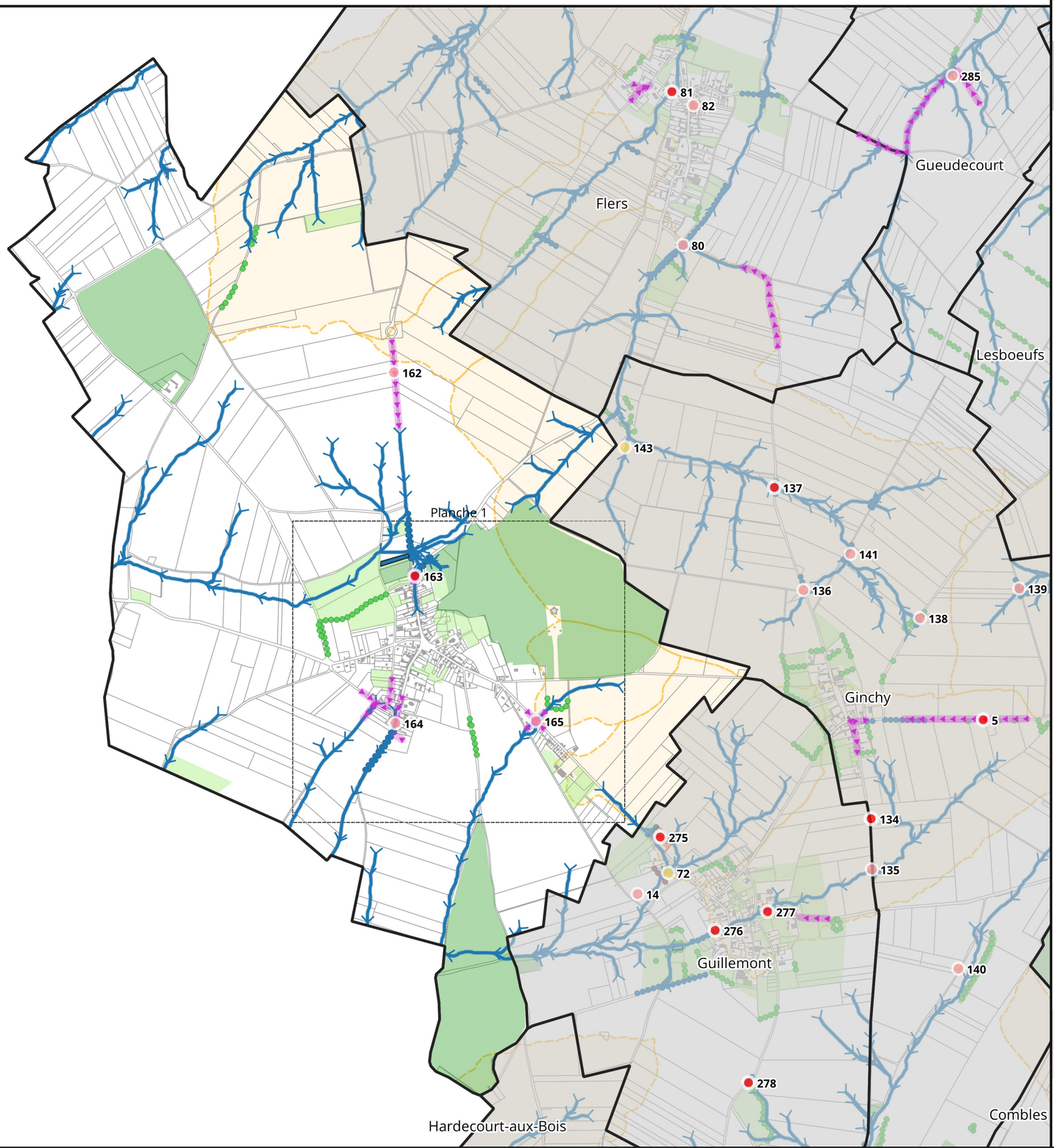

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 700 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Marquaix

Templeux-la-Fosse
Longavesnes
Villers-Faucon
Tincourt-Boucly
Roisel
Hervilly
Planche 1

56
54
55
21
17
22
20
19
236
237
235
238

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Maurepas

Guillemont
Ginchy
Combles
Rancourt
Hardecourt-aux-Bois
Cléry-sur-Somme
Hem-Monacu

104
95
96
193
98
97

Planche 1
Planche 2

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Mesnil-Bruntel

Doingt
Péronne
Cartigny
Planche 1
Éterpigny
Brie
Estrées-Mons
175
174
176
6177
167
172
173
171
181

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Mesnil-en-Arrouaise

Planche 1

Sailly-Saillisel

Étricourt-Manancourt

Bouchavesnes-Bergen

Moislains

197 196 198 195 68 67 90 93 272 273 271 274 89 94 91

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Moislains

Sailly-Saillisel
Mesnil-en-Arrouaise
Étricourt-Manancourt
Fins
Équancourt
Rancourt
Nurlu
Bouchavesnes-Bergen
Planche 1
Aizecourt-le-Bas
Templeux-la-Fosse
Allaines
Aizecourt-le-Haut
Driencourt

274
89
94
88
48
46
158
161
160
35
34
32

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 900 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Nurlu

Étricourt-Manancourt
Fins
Équancourt
Sorel
Planche 1
Moislains
Liéramont
Aizecourt-le-Bas
Templeux-la-Fosse
199
159
158
161
160
185
184
124
123

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Péronne

Allaines
Planche 2
Planche 3
Planche 1
Cléry-sur-Somme
Feuillères
Flaucourt
Biaches
Barleux
Éterpigny
Brie
Aizecourt-le-Haut
Bussu
Doingt
Buire-Courcelles
Cartigny
Mesnil-Bruntel
Estrées-Mons

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 — 1 000 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

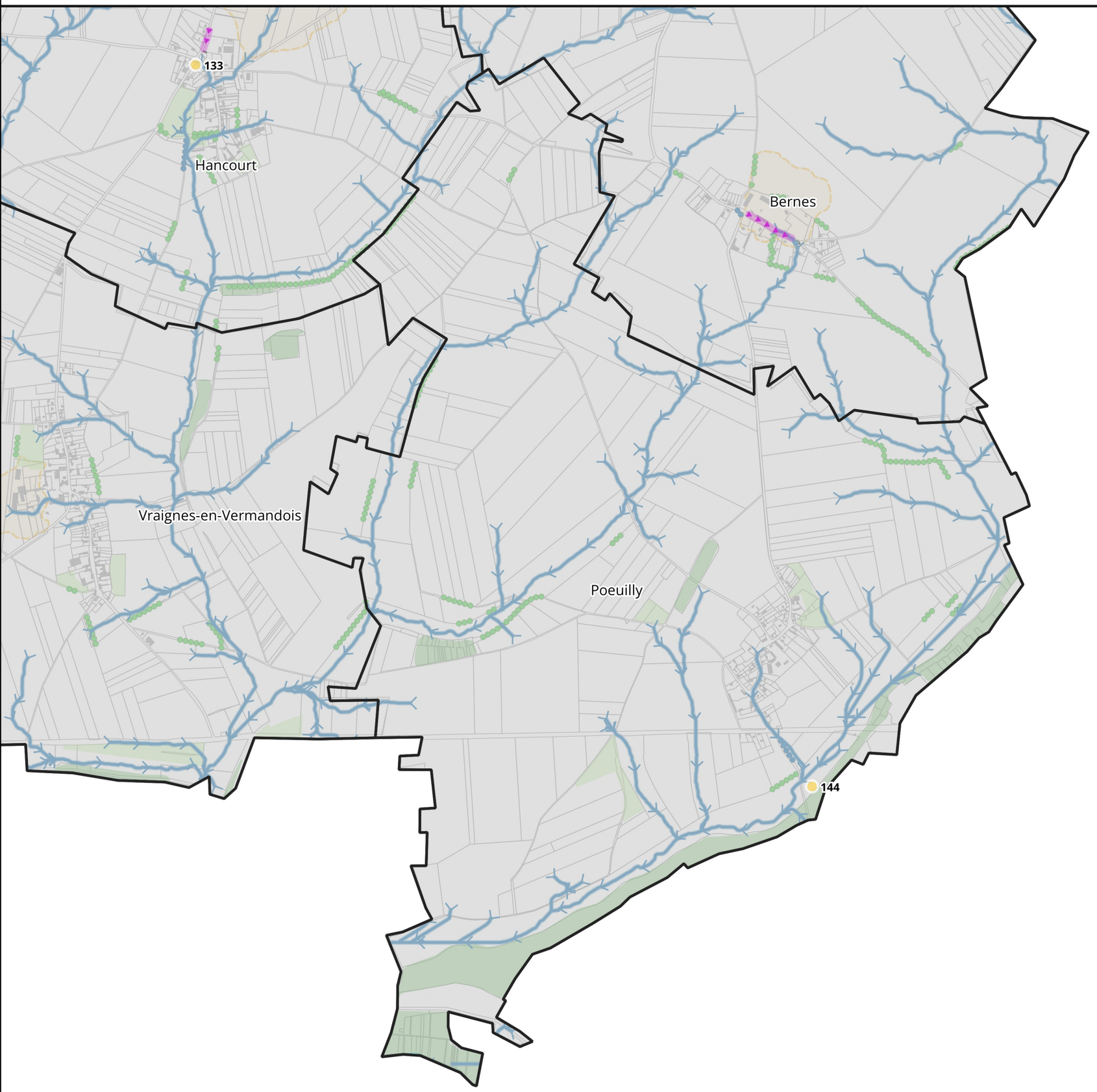

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Pœuilly

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Rancourt

Sailly-Saillisel

Planche 1

Combles

Bouchavesnes-Bergen

Maurepas

Cléry-sur-Somme

101

102

103

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Templeux-la-Fosse
Longavesnes
Villers-Faucon
Templeux-le-Guérard
Marquaix
Hesbécourt
Tincourt-Boucly
Hervilly
Cartigny
Bernes
Hancourt
Planche 1
Planche 2
157 148
151
10
226
21
17
22
20
19
54
55
11
232
108
233
216
107
236
237
235
238

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Roisel

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 800 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Ronssoy

Épehy

Planche 1

Villers-Faucon

Templeux-le-Guérard

230

166

71

10

225

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Sailly-Saillisel

Lesboeufs
Mesnil-en-Arrouaise
Combles
Rancourt
Bouchavesnes-Bergen
Moislains
Planche 1
68
67
69

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Sorel

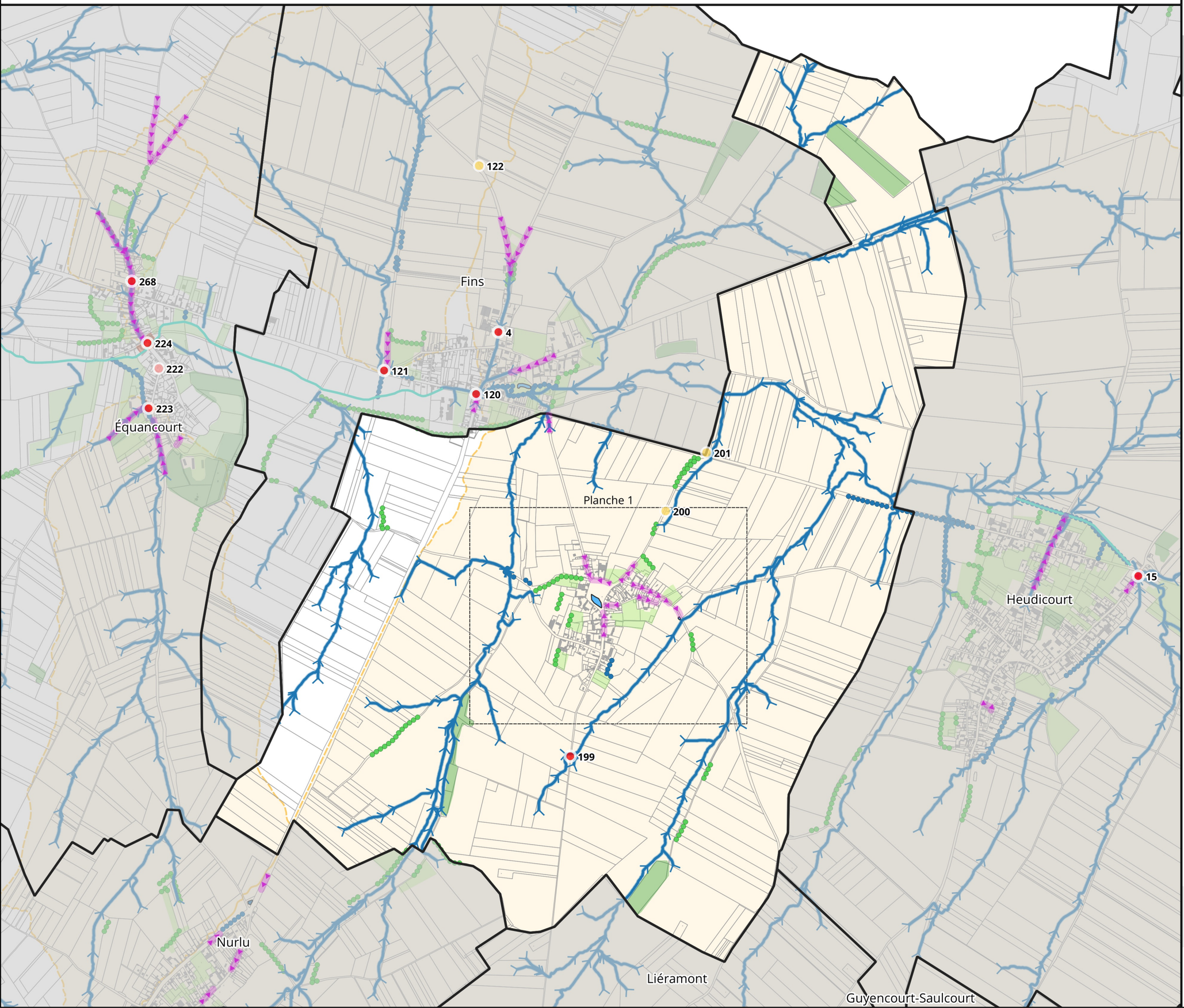

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 700 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Templeux-la-Fosse

Nurlu
Moislains
Aizecourt-le-Bas
Liéramont
Aizecourt-le-Haut
Driencourt
Longavesnes
Buire-Courcelles
Tincourt-Boucly
Bussu
Planche 1

123
184
182
8
183
149
154
157
148
180
7
179
178
30
119
3
267
117

Limites communales
Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes
Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles
Axes de ruissellement naturels
Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés
Priorité très forte
Priorité forte
Priorité moyenne
Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver
Bassins versants en amont des secteurs sensibles
Bois
Prairies
Haies
Merlons
Bandes enherbées
Mares
Anciennes mares
Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
Fossés, noues

0 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Templeux-le-Guérard

Villers-Faucon

Ronssoy

Roisel

Hesbécourt

Planche 1

71

10

225

226

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 500 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Tincourt-Boucly

Limites communales

Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

Axes de ruissellement naturels

Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes

Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé

Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

Priorité très forte

Priorité forte

Priorité moyenne

Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

Bassins versants en amont des secteurs sensibles

Bois

Prairies

Haies

Merlons

Bandes enherbées

Mares

Anciennes mares

Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales

Fossés, noues

0 — 800 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Villers-Carbonnel

Barleux

Éterpigny

Brie

Planche 1

Planche 2

Planche 3

Planche 4

59
61
63
206
207
208
209
211
212
213
214
215
202
203
221

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme
Communauté de Communes
COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva
Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Villers-Faucon

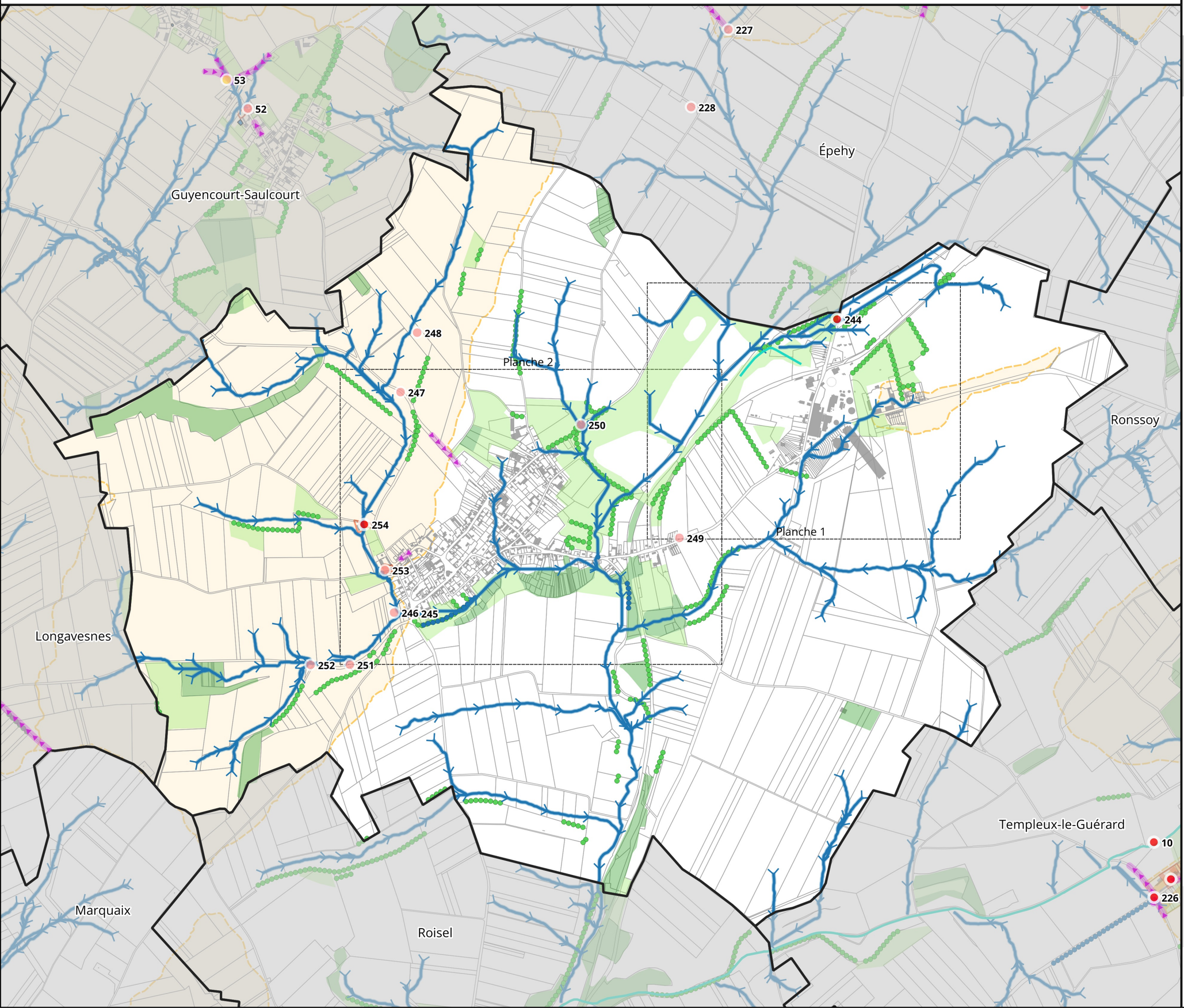

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 — 600 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023

Zonage pluvial de la Communauté de Communes de Haute-Somme

Haute Somme Communauté de Communes COMBLES · PÉRONNE · ROISEL

ameva Aménagement et valorisation du bassin de la Somme

Commune de Vraignes-en-Vermandois

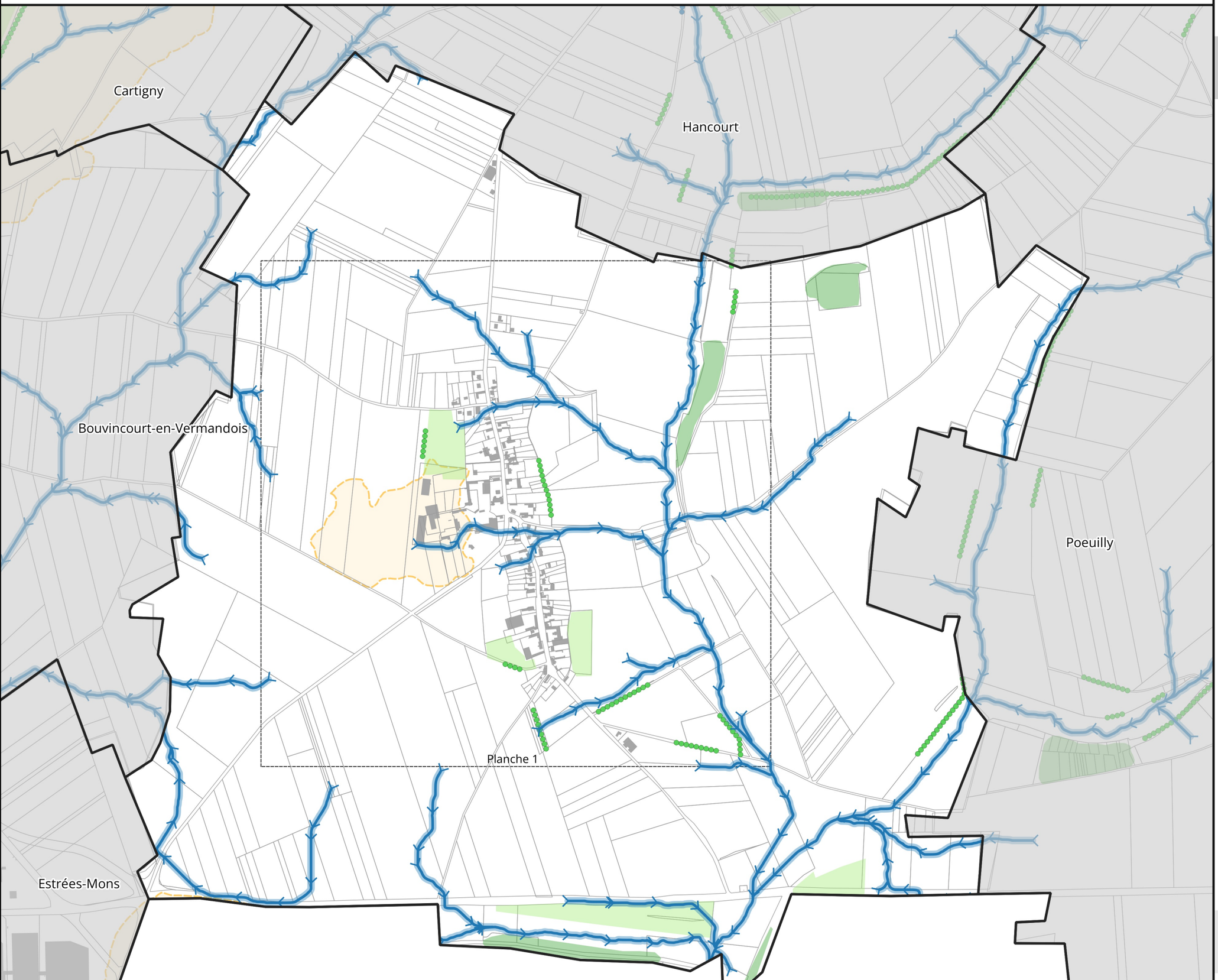

- Limites communales
- Cours d'eau

Gestion des pluies moyennes à fortes

- Zones prioritaires

Gestion des pluies exceptionnelles

- Axes de ruissellement naturels
- Zones sensible au ruissellement (bandes de 10 mètres de part et d'autre des axes
- Voies sujettes au ruissellement / ruissellement observé
- Zones à risque vis-à-vis du ruissellement

Secteurs sensibles avérés

- Priorité très forte
- Priorité forte
- Priorité moyenne
- Priorité faible

Secteurs et ouvrages à préserver

- Bassins versants en amont des secteurs sensibles
- Bois
- Prairies
- Haies
- Merlons
- Bandes enherbées
- Mares
- Anciennes mares
- Bassins de rétention et/ou d'infiltration des eaux pluviales
- Fossés, noues

0 300 m

sepia CONSEILS

Réalisation SEPIA Conseils
Août 2023